

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS  
ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente  
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président  
M. MICHEL RIVARD, Vice-président  
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire  
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire  
M. GILLES FORTIN, Commissaire  
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire  
M. LESLY HILL, Commissaire  
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire  
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire  
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire  
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE À  
SEPT-ÎLES (QUÉBEC)

Sept-Îles, le 13 novembre 2019

Volume 9

ODETTE GAGNON & DIANE BEAUCHAMP  
Sténographes officielles

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	3
MRC DE MINGANIE SYLVIE ANGEL	4
SÛRETÉ DU QUÉBEC VÉRONIQUE CHICOINE STÉPHANIE DESCHÊNES JOSÉ-MARCOS VIÉGAS DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DE LA CÔTE-NORD MARLENE GALLAGHER	59       117

---

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce treizième  
2 (13e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci, bon matin tout le monde. Alors avant tout le  
8 huis clos est levé et nous accueillons pour débiter  
9 notre journée madame Sylvie Angel, qui est  
10 responsable des ressources humaines communication  
11 et développement stratégique à la MRC de Minganie.  
12 Et madame Angel est très impliquée dans le  
13 Regroupement local de partenaires Minganie en forme  
14 et qui offre des activités aux enfants de zéro-dix-  
15 sept (0-17) ans et à leurs parents aussi. Donc, son  
16 témoignage devrait nous permettre notamment de  
17 traiter des difficulté entourant les services de  
18 santé et services sociaux en Minganie.

19 Alors je vous rappelle, bienvenue d'abord,  
20 Madame Angel. Je vous rappelle qu'on a soixante  
21 minutes (60 min) ensemble. Comme suggéré, une  
22 quinzaine de minutes de présentation de votre part  
23 et ensuite des échanges avec les commissaires. Ça  
24 va?

25

1 Mme SYLVIE ANGEL :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Avant de vous laisser la parole, je vais demander  
5 au greffier de vous assermenter.

6

7 MRC DE MINGANIE

8

9 **SYLVIE ANGEL,**

10 (Sous serment)

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors voilà, la parole est à vous.

14 Mme SYLVIE ANGEL :

15 Donc, bonjour. Sylvie Angel, je travaille à la MRC  
16 de Minganie, c'est le but de mon témoignage  
17 aujourd'hui, depuis dix (10) ans. J'habite en  
18 Minganie depuis vingt-deux (22) ans. J'habite dans  
19 le ville de Longue-Pointe de Mingan et je travaille  
20 à Havre-Saint-Pierre. Ce qui m'emmène ici c'est  
21 particulièrement, comme vous l'avez dit, le  
22 Regroupement Minganie en forme, qui est un  
23 regroupement de partenaires qui travaillent depuis  
24 dix (10) ans avec les enfants de zéro-dix-sept (0-  
25 17) ans pour favoriser leurs saines habitudes de

1 vie, mais également le développement global des  
2 zéro-cinq (0-5) ans. Ce Regroupement est financé  
3 par Québec en forme à la base et par Avenir  
4 d'enfants. Jusqu'en juin deux mille vingt (2020) il  
5 est toujours financé par Avenir d'enfants et  
6 ensuite il disparaîtra.

7 La Minganie, c'est un territoire  
8 particulier à côté duquel on ne peut pas passer la  
9 description. Donc, on a huit municipalités de  
10 communauté innue, sept des huit municipalités se  
11 répartissent sur un littoral d'environ deux cent  
12 soixante-dix kilomètres (270 km), l'équivalent de  
13 Québec à Montréal. Et on a la huitième municipalité  
14 qui est insulaire. Donc, on a un territoire hybride  
15 entre la Haute-Côte-Nord que vous avez peut-être pu  
16 voir et la Basse-Côte-Nord, on a à la fois une  
17 route et pas de route.

18 Sur ce territoire, les huit municipalités  
19 comptent cinq mille deux cents (5200) habitants et  
20 dix-huit virgule cinq pour cent (18,5 %) de ces  
21 cinq mille deux cents (5200) habitants sont des  
22 jeunes de zéro à dix-neuf (19) ans. La population  
23 la plus importante du territoire est basée à Havre-  
24 Saint-Pierre. Il y a environ soixante-cinq pour  
25 cent (65 %) de la population qui habite Havre-

1 Saint-Pierre, qui est le centre géographique de  
2 la... de la MRC et là où donc se concentrent de  
3 nombreux... de nombreux services. Ça veut dire  
4 qu'il y a des villages qui sont situés à cent  
5 cinquante kilomètres (150 km) de Havre-Saint-  
6 Pierre.

7 Le tissu communautaire, la MRC, elle se  
8 caractérise par un tissu communautaire très faible.  
9 On a six organismes communautaires sur notre  
10 territoire, reconnus par le PECQ et un organisme  
11 reconnu organisme Famille, qui n'a pas de  
12 financement à la mission de base depuis quatre ans.  
13 Évidemment, c'est des organismes qui essayent de  
14 desservir l'ensemble de la population, mais comme  
15 il n'y a pas de transport en commun sur notre  
16 territoire c'est très complexe de rejoindre  
17 l'ensemble des enfants notamment. Et il n'y a pas  
18 de transport quotidien entre l'île d'Anticosti et  
19 le littoral, ce qui isole d'autant plus cette  
20 population-là.

21 Donc, on a un faible tissu communautaire,  
22 on a un CPE basé à Havre-Saint-Pierre et un point  
23 de service à Longue-Pointe de Mingan, on a des  
24 milieux familiaux reconnus par les CPE et on a des  
25 villages où il n'y a absolument aucun service de

1       garde pour les enfants de zéro-cinq (0-5) ans. On a  
2       des écoles qui, tant bien que mal, tentent d'être  
3       présentes sur l'ensemble du territoire. Il y en a  
4       qui ferment de ci, de là, mais on a des écoles qui  
5       ont quatre à cinq élèves parce que la commission  
6       scolaire a la volonté de garder des écoles ouvertes  
7       dans des milieux qui sont à soixante-cinq  
8       kilomètres (65 km) du village le plus proche, ce  
9       qui représenterait cent trente kilomètres (130 km)  
10      pour des enfants de quatre ans. Donc, ça c'est la  
11      complexité de notre territoire.

12               Maintenant, je vais vous parler de la force  
13      du Regroupement Minganie en forme. Pourquoi ce  
14      regroupement qui a l'air d'être un regroupement  
15      d'activités ludiques, qui en est un d'ailleurs, est  
16      aussi fort? C'est justement parce qu'il n'est pas  
17      menaçant pour les familles, on propose des  
18      activités, peu importe le nombre d'enfants qu'il y  
19      a dans les villages et c'est... c'est vraiment très  
20      important. Et des activités complètement ludiques,  
21      qui sont pourtant basées sur une concertation de  
22      partenaires. Les plus grands partenaires dans le  
23      milieu en Minganie c'est le milieu municipal, la  
24      santé, l'éducation. On parle avec le CPE et avec le  
25      tissu communautaire, aussi petit soit-il.

1                   Ce Regroupement, il permet d'avoir des  
2                   activités concertées en fonction des besoins sur le  
3                   territoire. Et comme jusque-là on avait des entrées  
4                   directes avec le CISSS parce qu'on pouvait parler  
5                   localement il y a dix (10) ans avec... avec notre  
6                   CISSS, c'était très facile d'avoir un aperçu d'où  
7                   étaient les familles les plus vulnérables et  
8                   d'essayer de les rejoindre à travers des activités  
9                   non menaçantes avec nos animatrices qui sont sur  
10                  le... sur le terrain et de créer des liens de  
11                  confiance. Ça, c'est la force du Regroupement : se  
12                  parler, être transparent, connaître notre monde sur  
13                  notre territoire et avoir un interlocuteur local  
14                  dans nos grandes instances.

15                  Le deuxième facteur qui est important avec  
16                  ce Regroupement c'est qu'il était financé par un  
17                  organisme qui avait aussi, localement, des  
18                  représentants. Donc, les bailleurs de fonds  
19                  parlaient avec quelqu'un qui connaissait le  
20                  territoire sur la Côte-Nord et qui pouvait faire  
21                  valoir qu'en Minganie on ne peut pas financer au  
22                  prorata du nombre d'enfants parce qu'on les oublie,  
23                  il faut qu'on finance au prorata du kilométrage,  
24                  pour être juste et équitable envers tous les  
25                  enfants. Et ça, c'est le seul organisme à travers

1 les dix (10) années d'expérience que j'ai à la MRC,  
2 qui a bien voulu financer nos activités, même si  
3 les frais de déplacement étaient très élevés. Les  
4 frais de déplacement ça permet de faire déplacer  
5 des animatrices sur le territoire et d'aller  
6 rejoindre les plus vulnérables. Ça permet aussi de  
7 déplacer les familles parfois parce qu'elles ont  
8 besoin de socialiser dans le village d'à côté.

9           Donc, en étant une force, bien vous pouvez  
10 identifier que dans tous les autres programmes  
11 gouvernementaux ou subventions ça devient une  
12 faiblesse le financement au prorata du nombre  
13 d'enfants sur un territoire ou du nombre de  
14 personnes. Parce que bien souvent on a des choix  
15 cruels à faire une fois qu'on arrive sur le terrain  
16 et c'est pas très compliqué avec la description que  
17 je vous ai faite. Quand soixante-cinq pour cent  
18 (65 %) de la population se concentre dans un  
19 territoire, dans une municipalité, bien on oublie  
20 les autres.

21           Et moi, assise à la table souvent de  
22 concertation, je me suis souvent fait demander :  
23 bien combien il y a d'enfants dans ce village-là?  
24 Combien il y a d'enfants dans ce village-là? Pour  
25 me donner combien d'argent. C'est assez terrible

1 quand même au niveau municipal on travaille  
2 uniquement pour donner des services aux enfants et  
3 aux familles. C'est la phrase que j'ai entendue le  
4 plus souvent, c'est la phrase contre laquelle je me  
5 bats le plus souvent dans les tables de  
6 concertation avec des ministères.

7           Donc, un des freins c'est tout ce qui est  
8 du déploiement mur à mur. Il y a une non  
9 compréhension de la complexité du territoire et une  
10 non compréhension que c'est pas de la faute d'un  
11 enfant de naître dans un village où ils sont trois  
12 et qu'il faut absolument qu'on puisse être flexible  
13 dans la manière dont on déploie les programmes pour  
14 pouvoir donner des activités, aussi ludiques  
15 paraissent-elles, aux enfants. Parce que c'est  
16 parfois le seul moyen de les faire socialiser et le  
17 seul moyen de faire sortir une famille vulnérable  
18 de son isolement. Donc ça, c'est un des freins.

19           Un autre frein qui nous a frappé de plein  
20 fouet c'est la réforme de la santé il y a quatre  
21 ans, cinq ans, je ne sais plus exactement on vit  
22 dedans depuis dans un tourbillon. Nous, avant on  
23 avait quand même notre organisme de santé qui  
24 était... on avait des gens localement qui prenaient  
25 des décisions, mais aussi qui étaient capables de

1 nous orienter vers d'autres services à l'extérieur.  
2 Ils nous traduisaient ce gros système-là. Bien on a  
3 perdu ce traducteur-là et on se retrouve avec  
4 quelqu'un qui parle une autre langue sur notre  
5 territoire. On n'a plus d'entrée, on n'a plus de  
6 dictionnaire, puis on ne les comprend pas.

7 Ça, ça a créé un chaos énorme, qui se  
8 répercute dans des milieux aussi banals que peuvent  
9 l'être un regroupement de partenaires, à savoir que  
10 soudainement quand on veut référer une famille  
11 vulnérable sur le territoire à des services, parce  
12 que c'est à ce moment-là qu'elle le demande, bien  
13 on n'a plus d'interlocuteur. Puis parfois on en a  
14 un, mais il ne sait même pas lui-même au sein de sa  
15 propre instance à qui nous référer. Bien pourtant  
16 c'est pas le moment de... de manquer notre coup  
17 parce que la famille, là, on va la perdre.

18 Donc, ce que ça a fait et ce que ça fait  
19 encore sur le terrain, c'est que quand on n'a pas  
20 de vis-à-vis à qui parler, bien on perd notre  
21 crédibilité, les familles perdent confiance dans  
22 les animateurs qui sont sur le terrain et, nous, on  
23 perd un partenaire important. Et comme on n'a pas  
24 d'organisme communautaire fort autour, bien on  
25 échappe des choses dans nos villages. Et ça, c'est

1 vraiment difficile après de les rattraper.

2 Alors c'est sûr qu'une fois qu'ils rentrent  
3 à l'école c'est un petit peu moins complexe dans le  
4 sens où le système scolaire va les prendre plus en  
5 charge et le système scolaire va avoir des services  
6 que, nous, ne peut pas forcément leur offrir avec  
7 nos références au milieu... dans le milieu de la  
8 santé.

9 Mais avant ça, les zéro-cinq (0-5) ans il  
10 n'y a pas de services qui peuvent leur être  
11 offerts. Et si, nous, sur le terrain, on navigue  
12 dans le néant et qu'on ne sait pas quoi leur dire  
13 au niveau de la santé, imaginez les familles quand  
14 elles sont laissées à elles-mêmes en fait.

15 Pour ajouter, bien on n'a pas de  
16 psychologue depuis quatre ans. Il y a un service  
17 qui s'est mis en place en télé-travail. La  
18 pédopsychiatrie c'est compliqué, donc à partir de  
19 zéro-cinq (0-5) ans c'est très difficile. Les  
20 services scolaires, eux, ont mis en place des  
21 systèmes pour pouvoir avoir des services adaptés.  
22 Et il y a énormément de services spécialisés qui se  
23 donnent uniquement à Sept-Îles, donc les familles  
24 et les enfants sont toujours obligés de se  
25 déplacer. Quand je parle de se déplacer, à

1 Natashquan c'est trois cent soixante-neuf  
2 kilomètres (369 km) de Sept-Îles quand même.

3           Donc, les... les pistes de solution. Quand  
4 on parle d'une grande réforme, bien je vais répéter  
5 pareil que... que ce que j'ai répété pour les  
6 programmes gouvernementaux. Le mur à mur, ça ne  
7 peut pas fonctionner. Quand sur le terrain les gens  
8 vous disent : ah, il faudrait faire attention qu'on  
9 ait encore quelqu'un à qui parler localement, c'est  
10 vraiment très important parce que ça nous  
11 désorganise beaucoup. Puis les centres de  
12 décisions, quand ils sont à Sept-Îles ou à Baie-  
13 Comeau... Baie-Comeau c'est quand même cinq cents  
14 kilomètres (500 km) de Havre-Saint-Pierre, donc  
15 c'est... c'est très loin pour avoir quelqu'un à qui  
16 parler. C'est super, la visioconférence, mais ça ne  
17 fait pas tout. On sait que les contacts humains et  
18 la proximité c'est vraiment très important dans le  
19 déploiement de services, dans le contact avec les  
20 fonctionnaires qu'on peut avoir aussi. Nous, on ne  
21 l'a pas ce contact-là. Il y a des choses qui se  
22 savent à Baie-Comeau, qu'on ne sait pas dans nos  
23 territoires et auxquelles on ne profite pas ou on  
24 ne fait pas profiter nos enfants, parce qu'au  
25 moment de la visioconférence quelqu'un a oublié de

1 le dire.

2           Donc, à la fois c'est bon, à la fois il  
3 faut qu'on ait des services de proximité, de la  
4 vraies proximité. Pas Sept-Îles, c'est pas de la  
5 proximité. Donc, des services de proximité pour les  
6 enfants, les mêmes que partout ailleurs, pour les  
7 familles également. Et qu'on oublie jamais quand on  
8 fait des réformes, qu'il nous faut absolument  
9 toujours un partenariat transparent. On ne parle  
10 pas pour nos organismes, on travaille pour des  
11 enfants sur le territoire. Et ça, il faut que les  
12 organisations le comprennent, que quand on dit que  
13 le kilométrage est important, c'est pas parce qu'on  
14 veut se faire payer du kilométrage. C'est parce  
15 qu'on veut rejoindre les enfants sur le terrain.

16           Donc, la concertation, le partenariat, pas  
17 de mur à mur, le caractère atypique de notre  
18 région, si on ne veut pas laisser des enfants dans  
19 des situations vulnérables, c'est ces facteurs-là  
20 qu'il faut prendre en compte dans nos milieux, dans  
21 toutes les instances.

22           Et la santé est, à l'heure actuelle, encore  
23 une entité extrêmement complexe qu'on n'arrive pas  
24 à déchiffrer et tant qu'on ne comprendra pas  
25 comment ça fonctionne, on ne peut pas adéquatement

1           renseigner les gens sur les services auxquels ils  
2           ont besoin.

3           LA PRÉSIDENTE :

4           Ça va, vous avez terminé?

5           Mme SYLVIE ANGEL :

6           Oui.

7           LA PRÉSIDENTE :

8           Oui. Merci. Alors on va passer à la période  
9           d'échanges avec les commissaires, en débutant avec  
10          Hélène David.

11          Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

12          Q. **[1]** Merci beaucoup, Madame Angel, de votre... de  
13          votre présence et d'un éclairage important que vous  
14          apportez. Évidemment, il y a une phrase qui me  
15          frappe et peut-être que vous allez trouver qu'elle  
16          est tellement de base chez vous, mais elle est...  
17          elle est importante, pleine de sens : « Il faut  
18          financer au kilométrage et non au nombre  
19          d'enfants ». Ça a l'air tout simple, mais c'est la  
20          réalité ici. J'aimerais ça que vous en parliez plus  
21          parce que vous dites : c'est le seul organisme. Je  
22          pense que là vous parlez de Minganie en forme?

23          R. De la Fondation... en fait, la Fondation Lucie  
24          Chagnon, la FLAC, qui finance Québec en forme et  
25          Avenir d'enfants, oui, c'est le seul organisme

1 qui... sur le Regroupement on a pu parler de notre  
2 réalité et qui, au fil des années a toujours  
3 accepté de financer notre... nos déplacements.  
4 Donc, on a... on a un budget de déplacement énorme  
5 avec eux autres et ils nous... et ils ne nous  
6 achalent pas avec le fait qu'on va des fois  
7 rencontrer juste quatre enfants.

8 Q. **[2]** Et qu'est-ce que ça fait comme différence  
9 justement dans la survie de votre organisme ou même  
10 la qualité, l'efficience de votre organisme?

11 R. Bien en fait ça nous permet d'aller voir des  
12 familles qui, autrement, n'ont pas d'activité. Il y  
13 a des villages... quand je parle de « pas  
14 d'activités », il va y avoir des festivals, il va y  
15 avoir des choses comme ça dans les village, mais il  
16 n'y a pas forcément d'activités qui ciblent les  
17 familles. Alors, il y a ce qu'on appelle... on a en  
18 Minganie un programme qui s'appelle le Programme  
19 d'action communautaire pour enfants, qui est un  
20 programme fédéral. Il a tellement une petite  
21 enveloppe, qu'il finance la moitié de notre  
22 territoire. Bien Minganie en forme, on a décidé de  
23 financer l'autre partie du territoire. C'est le  
24 territoire où il y a le moins d'enfants. N'empêche  
25 que soudainement ça a fait en sorte que ces enfants

1 qui n'ont pas de milieu de garde peuvent socialiser  
2 avant l'entrée à l'école et les familles peuvent se  
3 retrouver dans des activités... des activités  
4 complètement ludiques. Mais tout d'un coup, elles  
5 ont une interlocutrice qui est en dehors de la  
6 santé qui peut... à qui elles peuvent parler.

7           Donc, un, il a des problèmes de  
8 comportement, je trouve qu'il ne parle pas bien, je  
9 trouve que... Et on peut les référer  
10 tranquillement. Donc, ce financement, il nous  
11 permet tout d'un coup de sortir de l'isolement des  
12 familles et de se rendre compte qu'on a une lacune  
13 importante aussi au niveau des services de santé ou  
14 qu'on n'arrive pas à rejoindre ces familles-là,  
15 tout simplement, parce qu'on ne leur propose que  
16 des choses formelles. Mais quand on a une petite  
17 question, une maman dans une communauté puis qu'il  
18 y a quatre familles, parfois on ne va pas juste  
19 voir une infirmière. On a juste besoin de quelqu'un  
20 dans des activités, pour leur dire : bien je trouve  
21 qu'il ne parle pas super bien, qu'est-ce que t'en  
22 penses? C'est ça que ça permet, le financement au  
23 kilométrage.

24           Ça a permis aussi... pour des activités de  
25 socialisation, il y a des familles... je vais

1 donner des exemples de villages, par exemple, de  
2 Baie-Johan-Beetz, qui sont prêtes à se déplacer à  
3 Aguanish parce que dans leur village il y a peu  
4 d'enfants du même âge. Bien elles vont se déplacer  
5 dans le village d'à côté où on fait une activité,  
6 on leur demande si ça leur convient avant. Et on  
7 paye leur kilométrage, donc au moins elles n'ont  
8 pas à déboursier de leur poche cet impact du fait  
9 que l'activité n'est pas chez elle. Mais leurs  
10 enfants peuvent socialiser avec des enfants du même  
11 âge et elles peuvent échanger avec des mamans pour  
12 savoir si ce qu'elles vivent à la maison c'est  
13 normal ou si ce qu'elles vivent à la maison c'est  
14 pas normal. Donc, c'est ça que ça fait de... de  
15 financer au kilométrage et pas... et pas au nombre  
16 d'enfants.

17 Q. **[3]** Et donc, c'est pas seulement le kilométrage des  
18 intervenants, intervenantes qui se déplacent, c'est  
19 aussi des familles qui peuvent se déplacer d'un  
20 petit village à un autre.

21 R. Quand les familles sont d'accord puis qu'on le  
22 sait. C'est pour ça que le travail avec la santé  
23 est important aussi parce que parfois c'est des  
24 familles tellement vulnérables qu'il n'y a pas de  
25 permis de conduire ou il n'y a pas de possibilité

1 de se déplacer. Dans ces cas-là, on va essayer de  
2 déplacer l'activité dans le village où cette  
3 famille ne peut pas se déplacer puis faire déplacer  
4 les autres familles, si vraiment les familles sont  
5 d'accord.

6 Il arrive que les familles ne sont pas  
7 d'accord et qu'on fasse les activités à l'intérieur  
8 du village, mais ceci c'est un luxe qu'on a avec le  
9 Regroupement. C'est qu'on peut le faire en fonction  
10 de la réalité du terrain puis de ce qui est  
11 important pour les familles. Parce que parfois  
12 elles n'ont pas envie de se déplacer dans un autre  
13 village puis c'est très, très correct de  
14 respecter... de respecter ça aussi.

15 Puis ça nous a apporté ça, que tout d'un  
16 coup des familles socialisent entre les villages,  
17 chose qu'elle n'auraient peut-être pas eu  
18 l'occasion de faire et qu'elles vont ensuite créer  
19 des activités entre elles pour dresser, pour avoir  
20 un tissu social entre villages. Puis quand je parle  
21 de village, là, Aguanish puis Baie-Johan-Beetz,  
22 c'est soixante kilomètres (60 km) de distance quand  
23 même. C'est pas rien.

24 Q. **[4]** Et comment on fait pour recruter des  
25 intervenants dans des si petites municipalités?

1 Comment... comment vous faites pour... vous avez  
2 l'air très engagée, mais vous... vous avez été  
3 recruter quelque part vous-même dans le parcours de  
4 votre vie, mais comment on fait pour recruter des  
5 gens comme... comme vous?

6 R. Oui, c'est toujours la question. On ne crée pas le  
7 poste parce qu'on risque de pas avoir personne,  
8 bien on a toujours eu du monde. Donc, parfois c'est  
9 du monde qui n'a pas la formation voulue, mais on  
10 les forme. Puis justement l'important... quand on a  
11 quelqu'un... on prend des gens qui sont motivés  
12 par... par le projet parce que c'est un projet,  
13 rejoindre les familles puis faire en sorte qu'elles  
14 socialisent puis faire en sorte que les enfants  
15 aient les mêmes chances pour entrer à l'école  
16 c'est... ce n'est même plus un travail, c'est un  
17 projet puis ça devrait être l'fun.

18 Donc, on prend des gens motivés, puis quand  
19 ils ne sont pas formés on va les former et on  
20 s'assure toujours, justement, d'avoir un appui au  
21 niveau de la santé pour toutes les différentes  
22 questions qu'elle pourra avoir : le comportement  
23 des enfants, le comportement peut-être  
24 problématique d'un parent, des problèmes  
25 d'élocution, donc on s'assure que ces intervenants

1 sur le terrain peuvent avoir les entrées pour  
2 répondre aux questions des familles sur le  
3 territoire. Jusque-là, on a toujours eu quelqu'un  
4 en poste. Des fois... on a une personne d'Aguanish  
5 qui parcourt notre territoire. Donc, elle fait  
6 l'ensemble du territoire à l'heure actuelle. C'est  
7 beaucoup de déplacements.

8 Q. **[5]** En hiver surtout.

9 R. Oui.

10 Q. **[6]** Le fait d'être dans de très petits milieux puis  
11 d'essayer de donner des services, quand vous  
12 constatez... parce que vous dites que c'est une  
13 très bonne façon de s'approcher des familles, de  
14 constater peut-être des fois des retards...

15 R. Oui.

16 Q. **[7]** ... de développement ou des problèmes, des  
17 enjeux, comment vous... le fait que c'est petit,  
18 les gens se connaissent, comment... comment vous  
19 réussissez à travailler s'il y a des enjeux  
20 suffisamment importants pour avoir à faire un  
21 signalement, par exemple, ou dire : il y a quelque  
22 chose qui ne va pas?

23 R. Bien à notre niveau à Minganie en forme,  
24 l'animatrice sur le terrain, elle a un grand rôle  
25 de confiance envers les familles. Donc,

1           tranquille pas vite elle discute avec les  
2           personnes. Évidemment, s'il y a un cas très  
3           problématique elle va tout de suite en référer à  
4           qui de droit, mais autrement elle travaille  
5           doucement, à force de rencontres, à éveiller les  
6           parents à éventuellement aller chercher des  
7           services et ça fonctionne dans les petits milieux.

8           Moi, à mon niveau, voyez-vous, je ne le  
9           sais même pas ce qu'elle réfère parce qu'elle va  
10          directement aux services... aux services concernés  
11          et, moi, je n'en entends jamais parler sur la table  
12          du Regroupement, parce qu'il s'agit là de dossiers  
13          confidentiels. Mais normalement, si notre système  
14          de santé fonctionne bien puis qu'il est présent sur  
15          notre territoire, on arrive à référer ces gens-là  
16          aux personnes qu'ils ont besoin de voir en tant que  
17          tel.

18          Mais c'est un travail de longue haleine, ça  
19          ne se fait pas en une séance, ça ne se fait pas en  
20          un printemps ou en un automne. Il y a des villages  
21          qu'on a réussi à rejoindre après quatre années de  
22          travail acharné à mettre des activités parce que  
23          les familles sont plus réticentes, parce qu'on n'a  
24          pas de local, parce que ci, parce que ça. Donc,  
25          c'est vraiment un travail de longue haleine, c'est

1 pour ça que depuis dix (10) ans que le Regroupement  
2 existe, il a réussi à avoir un tissu et une  
3 confiance sur le terrain, qui fait sa force de  
4 frappe. En juin deux mille vingt (2020), il  
5 n'existe plus et il n'y a plus rien sur notre  
6 territoire pour les enfants de zéro-cinq (0-5) ans.  
7 Juin deux mille vingt (2020), c'est demain. On n'a  
8 pas de plan B.

9 Q. **[8]** Je vous remercie. Peut-être que d'autres  
10 aborderont cette question-là. Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors on va poursuivre avec Gilles Fortin.

13 M. GILLES FORTIN, commissaire :

14 Q. **[9]** Justement puisque vous y êtes, les services  
15 vont cesser pourquoi?

16 R. On n'aura plus de financement.

17 Q. **[10]** Et le financement actuellement c'était le  
18 financement qui venait à travers la Fondation  
19 Chagnon?

20 R. Oui.

21 Q. **[11]** C'est ça. Si je comprends bien, le...  
22 comment... j'ai perdu le nom... Mingan en forme,  
23 excusez, Mingan en forme.

24 R. Minganie en forme.

25 Q. **[12]** Minganie en forme c'est... c'est votre

1 Regroupement des partenaires. Vous êtes, si je  
2 comprends bien, quand même un petit groupe  
3 d'organismes communautaires et aussi des organismes  
4 comme le CISSS ou le CIUSSS. Le CISSS était présent  
5 à cette table-là avant la réforme. Ils n'y sont  
6 plus maintenant.

7 R. Oui, on a une agente de prévention et promotion qui  
8 travaille un petit peu aussi périnatalité.  
9 Auparavant, on avait l'organisateur communautaire  
10 et une agente travaillant en périnatalité, dans les  
11 services de périnatalité qui étaient sur notre  
12 Regroupement, puis là on a une personne parce que  
13 le poste d'organisateur communautaire est vacant  
14 pour l'instant.

15 Q. **[13]** Il est vacant, mais il existe encore le poste.

16 R. Oui, j'espère.

17 Q. **[14]** O.K. Est-ce que... est-ce que ça... si vous  
18 recrutiez, si on arrivait à recruter quelqu'un est-  
19 ce que ça réglerait le problème ou si...

20 R. Bien la personne qui était là juste avant, elle a  
21 mis des années à comprendre ce qu'elle devait faire  
22 au niveau de la... quand il y a eu la réforme. Elle  
23 ne savait pas exactement quel était son nouveau  
24 mandat, puis elle ne savait pas non plus quel était  
25 son vis-à-vis pendant des années. Donc, c'est sûr

1 qu'assis à la table à un Regroupement quand  
2 quelqu'un ne sait même pas à l'intérieur de son  
3 organisation comment travailler, c'est drôlement  
4 compliqué pour lui de nous partager son savoir.

5           Donc, j'espère que dorénavant les choses  
6 seront plus claires au sein du CISSS et quand on va  
7 avoir quelqu'un qui va être assis, il va pouvoir  
8 nous référer correctement.

9 Q. **[15]** Quand vous dites que ça prend des années, par  
10 exemple, à établir une relation avec un village ou  
11 ses familles, etc., vous avez toujours, j'imagine,  
12 le handicap de la distance, parce que ça ne se fait  
13 pas par téléphone, des approches comme ça.

14 R. Non, on se déplace sur le territoire, on va  
15 directement rejoindre les familles. Donc, on crée  
16 des activités, on a parfois fait des cafés-  
17 conférence dans des milieux et jamais personne ne  
18 s'est présenté. Pourtant, il y avait eu des appels  
19 téléphoniques de faits, tout ça, mais on a  
20 recommencé encore et encore pour montrer aux gens  
21 qu'on était sur le terrain quand même. Nos  
22 intervenants se déplacent et... et ça finit par  
23 aboutir parce que finalement il y a une ou deux ou  
24 trois personnes qui viennent. On a mis en place  
25 d'autres sortes d'activités dans des milieux pour

1           essayer de cibler ce qui fonctionnait le mieux,  
2           mais on se déplace dans les milieux, on ne le fait  
3           pas par téléphone, nous.

4       Q. **[16]** Puis la permanence de votre organisme, je ne  
5           sais pas si on peut appeler ça comme ça, là, elle  
6           est au Havre?

7       R. Notre coordonnatrice est au Havre, notre animatrice  
8           est à Aguanish.

9       Q. **[17]** Et c'est quoi comme distance entre les deux?

10      R. Cent trente kilomètres (130 km).

11      Q. **[18]** O.K. Est-ce qu'il y a un problème de langue?

12           Est-ce que tous ces gens parlent ou français ou  
13           anglais ou...?

14      R. Il n'y a pas de barrière de langue, on travaille  
15           peu... on ne travaille pas en tant que tel dans les  
16           communautés innues, donc on n'a pas de barrière de  
17           langue, on travaille vraiment les... les  
18           municipalités entre elles. Non, il n'y a pas de  
19           barrière de langue en ce qui nous concerne.

20      Q. **[19]** Et pourquoi vous ne travaillez pas dans les  
21           communautés innues?

22      R. Elles ont leur propre structure avec la Fondation,  
23           donc on travaille avec les enfants qui fréquentent  
24           les activités... les activités des autres Québécois  
25           sur le territoire, là, mais on ne travaille pas

1           précisément dans les communautés. Elles ont leur  
2           propre manière de travailler. Puis c'est des  
3           entités politiquement séparées. Moi, je travaille à  
4           la MRC, je travaille en collaboration avec les  
5           communautés, mais je ne travaille pas dans la  
6           communauté en tant que telle.

7       Q. **[20]** Et quand vous identifiez des problèmes dans la  
8           famille, chez les enfants, vous en référez, si vous  
9           avez besoin d'aide spécialisée, vous allez la  
10          chercher où?

11       R. Au CISSS.

12       Q. **[21]** Qui...

13       R. On trouve qui au CISSS va nous dire où aller  
14          frapper pour avoir le bon intervenant.

15       Q. **[22]** Et les ressources sont au Havre ou s'il faut  
16          aller à Sept-Îles?

17       R. Alors on a des CLSC dans tous les villages avec au  
18          moins minimalement une infirmière, ça c'est notre  
19          service de proximité très précieux qu'on a en  
20          Minganie, qu'on ne voudrait pas perdre. Ensuite au  
21          Havre-Saint-Pierre on a un centre hospitalier, je  
22          ne sais plus trop comment l'appeler, mais on a un  
23          hôpital. Avec quand même de nombreux services, mais  
24          en effet il y a énormément d'autres services plus  
25          spécialisés qui vont se déplacer soit à Sept-Îles

1 et ensuite à Québec, mais notre porte d'entrée,  
2 nous, c'est Havre-Saint-Pierre, où ils peuvent nous  
3 référer ensuite à des services plus spécialisés  
4 pour qu'on comprenne quel chemin prendre.

5 Q. **[23]** Est-ce que vous diriez qu'actuellement les  
6 services de santé sont plus présents ou mieux  
7 organisés en Minganie que les services sociaux?

8 R. Ah, je ne saurais pas répondre à cette question.  
9 Pour moi, les services sociaux, si vous parlez des  
10 services de la DPJ, au niveau où moi je suis sur le  
11 Regroupement, depuis dix (10) ans j'entends  
12 toujours dire qu'il n'y a personne en place ou bien  
13 alors que les équipes sont en renouvellement, que  
14 c'est des nouvelles personnes qui sortent des  
15 études et qui ont tellement de dossiers à traiter  
16 qu'elles n'ont pas le temps de venir en rencontre,  
17 donc... Chez nous, moi, à mon niveau je la connais  
18 très peu, cette organisation-là.

19 Q. **[24]** O.K. Donc, et ça...

20 R. Après les autres services sociaux, si vous parlez  
21 d'intervenants sociaux sur le territoire, il y a  
22 des agents de relation humaine dans chaque portion.  
23 Notre territoire est divisé en : centre, est, ouest  
24 et Anticosti. Donc, on a un agent de relation  
25 humaine à l'est, à l'ouest, puis on en a deux à

1 Havre-Saint-Pierre au centre. Donc, on a quand même  
2 de la présence sur le territoire. Pendant la  
3 réforme puis avec l'instabilité des ressources  
4 humaines ces dernières années, c'est vrai qu'il y a  
5 eu beaucoup de roulement et que de temps en temps  
6 il y a une agente de relation humaine qui devait  
7 avoir l'ensemble du territoire parce qu'il y avait  
8 des manques... des manques de ressources humaines.

9 Ça, c'est une réalité, l'instabilité. Puis  
10 comme on est des micro-équipes, bien dès qu'il  
11 manque une personne les équipes tombent. On est une  
12 micro-région, donc on a des micro-équipes. Des  
13 micro-équipes, c'est une personne. Dès qu'il manque  
14 une personne, le service peut tomber. C'est ça qui  
15 est difficile chez nous, aussi.

16 Q. [25] Ce que vous disiez : « La DPJ est peu  
17 présente? »

18 R. À mon niveau à moi. Je ne sais pas ce qu'elle fait.  
19 Pour moi, dans toutes les rencontres de  
20 concertation, c'est vrai que c'est une organisation  
21 qui a toujours eu de la difficulté en Minganie pour  
22 laquelle j'ai peu entendue parler. Donc, je ne peux  
23 pas beaucoup m'exprimer à son égard parce que je ne  
24 la connais vraiment pas.

25 Q. [26] Est-ce que ça serait un besoin, pour vous,

1 qu'elle soit plus présente?

2 R. Je pense qu'elle est présente, dorénavant, sur les  
3 comités sur lesquels elle doit l'être, qui est un  
4 comité négligence, chez nous. Donc, elle est  
5 présente là, quand il y a des ressources en poste  
6 puis actuellement il y a des ressources en poste,  
7 en Minganie. Donc, probablement qu'elle va être  
8 présente là où il faut qu'elle le soit là.

9 Q. [27] Et puis, je vais vous poser une dernière  
10 question. J'imagine... je connais la réponse. Si  
11 vous aviez une baguette magique, qu'est-ce que vous  
12 iriez chercher pour améliorer le système, chez  
13 vous?

14 R. Je ferais comprendre aux politiciens l'importance  
15 que c'est de connaître un territoire, les services  
16 de proximité. Puis d'être à l'écoute de ce que les  
17 gens sur le terrain disent, ce n'est pas toujours  
18 qu'ils chialent, c'est qu'ils ont des raisons.

19 Chaque petite chose est un combat, chez  
20 nous. Ce n'est pas normal qu'on doive se battre  
21 pour avoir des médecins, des psychologues, pour  
22 avoir des intervenants, pour avoir des écoles dans  
23 nos milieux. Ce n'est pas normal.

24 Donc, ma baguette magique là, je la  
25 servirais à éclairer certains grands décideurs pour

1 qu'ils comprennent que si on habite un territoire,  
2 alors on doit respecter chaque enfant qui naît sur  
3 ce territoire et lui donner les services auxquels  
4 il a le droit.

5 M. GILLES FORTIN, commissaire :

6 Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bon, merci. On va poursuivre avec Andrés  
9 Fontecilla.

10 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

11 Q. **[28]** Merci. Bonjour, Madame Angel.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[29]** Écoutez, j'aimerais approfondir un petit peu  
14 la question des déplacements. Donc, si je comprends  
15 bien, votre objectif là, c'est un peu la  
16 socialisation, réunir les familles. Et à travers  
17 ça, il y a toutes sortes de choses qui en  
18 découlent.

19 Et concernant les déplacements... Bon,  
20 donc, vous vous déplacez dans les communautés, dans  
21 les différents milieux de vie, et caetera. Est-ce  
22 que vous remboursez les frais de déplacement des  
23 familles vers vos activités?

24 R. Certaines activités, oui. Quand ces activités ne  
25 peuvent pas se déployer dans tous les villages, on

1 rembourse les frais de déplacement. On a notamment  
2 fait...

3 À la demande des familles du territoire, on  
4 a mis en place un salon qui s'appelle Salon  
5 Parents-Enfants, qui réunit tous les services que  
6 les familles peuvent avoir besoin. Donc, des  
7 services d'hygiénistes dentaires. Mais des services  
8 de sensibilisation, il y a beaucoup de services du  
9 CISSS qui sont là.

10 Des services de sensibilisation aussi sur  
11 les détecteurs de fumée. Plein de sortes de choses.  
12 Les familles voulaient avoir un Salon Parents-  
13 Enfants, mais on l'a fait à l'est de notre  
14 territoire, à l'ouest de notre territoire, puis là,  
15 on va le faire à Havre-Saint-Pierre.

16 À chaque fois, l'ensemble des familles du  
17 territoire sont invitées et celles qui doivent se  
18 déplacer, on a un budget pour compenser leurs  
19 déplacements.

20 Q. [30] Et si ces financements n'existaient pas, est-  
21 ce que vous auriez le même résultat? Est-ce qu'il y  
22 aurait eu une grosse différence?

23 R. Euh... oui, il y aurait cinquante pour cent (50 %)  
24 des participants qui ne viendraient pas,  
25 probablement. On aurait ceux de la place qui

1 viendraient, puis les autres ne se déplaceraient  
2 probablement pas.

3 Q. **[31]** Donc, l'incitatif financier pour les  
4 déplacements là, c'est très important là?

5 R. Oui.

6 Q. **[32]** Et dites-moi, une fois que les familles, vous  
7 avez identifié les besoins, bon, toute l'étape de  
8 la référence, et caetera, les familles doivent se  
9 déplacer pour obtenir des services. Est-ce que les  
10 déplacements sont remboursés? Est-ce que c'est vous  
11 qui les remboursez? Est-ce qu'il y a un programme  
12 de remboursement? Ou les familles doivent payer  
13 d'elles-mêmes?

14 R. Non, les familles paient leurs déplacements. Pour  
15 certains services, à partir d'un certain nombre de  
16 kilomètres quand on est référé à Sept-Îles, il y a  
17 des compensations que le milieu de la Santé donne,  
18 mais les communautés avant Sept-Îles...

19           Donc je vais parler de Longue-Pointe-de-  
20 Mingan, la communauté dans laquelle j'habite, qui  
21 est à cent quatre-vingt kilomètres (180 km) se  
22 Sept-Îles, bien, quand on a besoin d'aller faire  
23 une échographie, parce qu'il n'y a pas  
24 d'échographie au Havre-Saint-Pierre, donc, les  
25 femmes parcourent cette distance-là. Donc, trois

1 cent soixante-neuf kilomètres (369 km) de  
2 Natashquan, je vous le rappelle, pour aller faire  
3 une échographie à Sept-Îles.

4 Quand elles ont besoin, à la Longue-Pointe-  
5 de-Mingan, cent quatre-vingt kilomètres (180 km),  
6 elles ne sont pas remboursées parce que c'est à  
7 partir de deux cents kilomètres (200 km) qu'il y a  
8 un remboursement au niveau de la Santé.

9 Donc, si vous allez voir un pédiatre, un  
10 orthopédiste, un dermatologue avec votre enfant,  
11 bien vous faites ces kilométrages là. Et si vous  
12 habitez à Longue-Pointe-de-Mingan ou Rivière-au-  
13 Tonnerre ou Sheldrake vous n'êtes pas remboursé  
14 pour vous déplacer.

15 Les autres auront une certaine compensation  
16 financière. Puis si on doit aller à Québec, on a  
17 aussi une certaine compensation financière pour se  
18 déplacer.

19 Q. **[33]** On nous a informé, on l'avait dans les  
20 chiffres, qu'il existe quand même une certaine  
21 précarité économique. Est-ce que vous pensez qu'il  
22 y a des familles qui se privent de services  
23 importants de santé parce qu'elles n'ont pas  
24 d'argent pour se déplacer?

25 R. Oui. Il y a le Centre d'action bénévole qui,

1           lorsqu'il y a une référence de la part du système  
2           de Santé, va pouvoir donner un certain montant pour  
3           aider aux déplacements puis avancer les montants  
4           pour aider aux déplacements des familles les plus  
5           vulnérables.

6                        Donc, on va parler vraiment des familles  
7           les plus vulnérables. Mais il y a une catégorie de  
8           familles qui n'est pas classée dans les plus  
9           vulnérables, mais pour lesquelles c'est très  
10          difficile.

11                      Ce n'est pas juste se déplacer sur cent  
12          quatre-vingt kilomètres (180 km) ou sept cents  
13          kilomètres (700 km) aller-retour, c'est parfois  
14          rester dormir sur place et c'est prendre des jours  
15          de congé...

16                      Quand vous en êtes rendus là, que vous  
17          prenez des jours de vacances pour aller à des  
18          rendez-vous médicaux parce que vous avez épuisé vos  
19          jours de congé, bien, ce n'est pas tout le monde  
20          qui peut se le permettre.

21                      Donc, oui, il y a très certainement des  
22          familles qui s'empêchent d'aller voir des  
23          spécialistes à Sept-Îles parce qu'elles n'ont pas  
24          les moyens de le faire.

25          Q. [34] C'est très éclairant. Écoutez, vous avez aussi

1       parlé du Carrefour Famille, du tissu communautaire  
2       qui est...

3       R. Oui.

4       Q. **[35]** ... plutôt faible, selon vos propos. Et quel  
5       est le problème de financement du Carrefour  
6       Famille?

7       R. Oui. Alors, le Carrefour Famille Minganie, il a  
8       notamment été mis en place en vue de prendre le  
9       relai des activités qu'on a nous, en ce moment.  
10      Alors, on le savait qu'il pourrait...

11                Au Regroupement Minganie Enfants... je veux  
12      dire... on le savait très bien qu'il ne pourrait  
13      pas avoir le même financement, mais on espérait  
14      qu'il ait au moins une permanence pour pouvoir  
15      aller chercher des subventions puis mettre des  
16      activités dans notre milieu.

17                Le Carrefour, il a été reconnu Organisme  
18      Famille et dans l'enveloppe qui a été attribuée  
19      pour les organismes famille, il y a un  
20      regroupement, la Table des partenaires des  
21      organismes familles, qui décident de comment cette  
22      enveloppe-là est répartie à travers les différents  
23      organismes.

24                Et cette table de partenaires a décidé  
25      d'augmenter les financements des organismes

1 existants, reconnus, déjà financés, et de ne pas  
2 financer les nouveaux en demandant au Ministère de  
3 la Famille de faire des pressions pour avoir plus  
4 d'argent pour pouvoir financer les nouveaux.

5 Donc, on ne peut pas en vouloir à ces  
6 organismes-là. Ça fait, dans nos milieux, encore  
7 une fois, comme c'est du mur à mur, on n'en a pas  
8 d'autres, nous autres, organismes familles puis on  
9 n'a pas de perspective.

10 C'est ça qui est terrible, chez nous, c'est  
11 que quand on est en retard, parce que c'est ça là,  
12 on est en retard, mais on n'a même pas de  
13 perspective d'avoir ces organismes-là.

14 Comme créer une Maison des Jeunes là, on ne  
15 peut pas créer une Maison des Jeunes. Vous ne  
16 pouvez pas créer un point de service puis avoir  
17 deux mille dollars (2 000 \$) de plus dans votre  
18 financement.

19 Mais vous ne pouvez pas créer une nouvelle  
20 Maison des Jeunes parce qu'il y a des moratoires  
21 puis il n'y a plus de financement, puis ça s'arrête  
22 là. Donc, nos régions qui sont déjà faiblement  
23 équipées, n'ont même pas l'espoir d'améliorer leur  
24 sort parce qu'on n'a pas de financement puis on n'a  
25 pas de perspective d'en avoir.

1 Q. **[36]** J'aimerais vous questionner sur la question de  
2 la faible perspective de financement en lien avec  
3 le Carrefour Famille là et en lien avec l'avenir de  
4 Minganie en forme.

5           Donc, s'il n'y a plus de financement là  
6 pour Carrefour Familles, si votre financement  
7 achève en juin deux mille vingt (2020) là, vous  
8 avez créé tout un réseau, depuis dix (10) ans et...  
9 et caetera.

10           Et bon, allons-y vers la perspective  
11 catastrophique, vous fermez les portes, qu'est-ce  
12 qui va se passer dans vos milieux? Les milieux que  
13 vous desservez là? S'il y a la disparition  
14 d'organismes comme Carrefour Famille, comme  
15 Minganie en forme?

16 R. Il n'y aura plus d'activés pour les familles. Ce  
17 n'est pas plus compliqué que ça.

18 Q. **[37]** Quelles seront les conséquences, selon vous?

19 R. Euh... Bien, le Service de santé va faire sa job  
20 sur le terrain comme il le fait, puis il va tenter  
21 de retrouver, de rejoindre, ces familles  
22 vulnérables.

23           Mais les activités sociales autour, pour  
24 les familles, ne seront pas là. Alors, qu'est-ce  
25 qui va se passer? Avant, comme c'était auparavant,

1 c'est-à-dire qu'il y a des familles qui seront très  
2 isolées.

3 Probablement, qu'il y en a qui quitteront  
4 le territoire parce que le territoire n'est plus  
5 animé ou qu'ils n'y retrouveront pas leur compte.  
6 Mais je vais vous dire, l'effet pervers, vous avez  
7 dit : « Vous avez créé depuis dix (10) ans. »

8 Bien, ça, c'est une réalité aussi. Quand on  
9 a une subvention qui arrive là, puis qu'on sait  
10 qu'elle a une échéance de deux, trois ans, on se  
11 dit : On le fait-tu? On le fait-tu pas? On va créer  
12 un besoin dans notre milieu.

13 Puis Minganie en forme ça a été ça la  
14 grande question quand on l'a créé au début : On y  
15 va-tu? On n'y va pas? On ne le sait pas combien de  
16 temps ça dure parce qu'une fois qu'on va se  
17 retirer, les familles, elles auront pris l'habitude  
18 d'avoir ces activités-là.

19 On a décidé de le faire, on le savait qu'il  
20 y avait cette échéance-là, on va tout faire pour  
21 que ça se poursuive. Il y avait visiblement au  
22 niveau régional Côte-Nord, un grand mouvement pour  
23 faire une nouvelle demande à la Fondation.

24 Je vous avouerai que je n'ai pas aimé la  
25 manière dont ce mouvement-là s'est déroulé. Ça a

1 été fait, un petit peu, de façon forcée et pas de  
2 façon concertée avec le milieu.

3 J'espère qu'on va pouvoir continuer à avoir  
4 ce financement et à donner des services aux  
5 familles parce qu'en effet, autrement, on n'a plus  
6 rien. On va se débrouiller comme on le faisait  
7 auparavant.

8 Q. [38] Une dernière question. Comment sont vos liens  
9 de communication avec les Services de santé et les  
10 Services sociaux? Pouvez-vous approfondir? Est-ce  
11 que vous pensez que ça va bien? Enfin, je crois  
12 comprendre que ce n'est pas le cas et qu'est-ce qui  
13 pourrait être fait pour améliorer les choses?

14 R. En fait, depuis moins d'un an, on a dorénavant une  
15 coordonnatrice de milieux. Donc, on a une voie  
16 d'entrée dans notre Centre de santé depuis moins  
17 d'un an. Donc, en effet, dès qu'il y a un problème,  
18 on peut aller directement vers cette personne-là.  
19 Donc, c'est un petit peu plus facile, à tout le  
20 moins, d'avoir un interlocuteur jusqu'à là.

21 Je ne pourrais pas vous dire ce que ça va  
22 donner à long terme, ça ne fait même pas un an que  
23 c'est en place, pour l'instant. C'est pour ça que,  
24 malheureusement, j'en ai plus de négatif à vous  
25 dire que de positif parce qu'on est peut-être en

1 train de sortir du chaos grâce à cette voie de  
2 communication.

3 Mais je vous dirais que, par exemple, pour  
4 un service comme la Santé publique, bien, c'est  
5 drôlement compliqué de comprendre. Donc, une chance  
6 qu'on a quelqu'un qui peut nous expliquer parce  
7 qu'autrement, c'est comme un espèce de monstre,  
8 cette organisation-là.

9 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

10 Je vous remercie.

11 R. Merci beaucoup.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[39]** Alors, à mon tour, une question, Madame Angel.  
14 Dans le résumé de votre témoignage et avec ce que  
15 vous nous livrez ce matin, vous disiez, dans les  
16 pistes de solutions, qu'il fallait consolider le  
17 réseau communautaire.

18 R. Hum.

19 Q. **[40]** On a très bien compris, avec votre  
20 présentation, pourquoi. Alors, je vais vous poser  
21 la question que j'ai posée à d'autres organismes  
22 communautaires, j'aime bien voir de quoi on parle.  
23 C'est quoi le financement annuel pour Minganie en  
24 forme?

25 R. Euh... en ce moment, c'est... Ça a toujours été

1 environ deux cent mille dollars (200 000 \$) sur  
2 notre territoire, annuellement...

3 Q. **[41]** Dont...

4 R. ... avec trois ressources humaines.

5 Q. **[42]** Dont... je veux bien comprendre, deux cent  
6 mille dollars (200 000 \$)...

7 R. Hum.

8 Q. **[43]** ... c'est le budget annuel pour faire le  
9 travail que vous venez nous expliquer, rejoindre  
10 les familles, les sortir de l'isolement, faire les  
11 activités pour les enfants?

12 R. En ce moment, avec juste Avenir d'enfants, on a  
13 déjà eu quatre cent mille dollars (400 000 \$), en  
14 effet.

15 Q. **[44]** D'accord. Je veux bien comprendre aussi. Vous  
16 nous avez dit qu'il y a un organisme famille qui  
17 n'a pas de financement depuis quatre ans? Ou j'ai  
18 mal compris?

19 R. En fait, il a été reconnu comme organisme famille,  
20 il est tout nouveau, il n'a pas été financé, il n'a  
21 pas de financement à la mission de base puis il n'a  
22 pas de perspectives d'en avoir.

23 Q. **[45]** Donc, il arrive quoi avec cet organisme-là? Il  
24 existe encore?

25 R. Pour l'instant, les membres de CA ont dit que s'il

1 n'y avait absolument rien qui se déroulait au  
2 premier (1er) décembre, ils démissionneraient tous,  
3 l'organisme n'existerait plus.

4 Q. **[46]** Premier (1er) décembre deux mille dix-neuf  
5 (2019) là, demain.

6 R. Oui.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci. Alors, on va poursuivre avec Michel Rivard.

9 M. MICHEL RIVARD, vice-président :

10 Q. **[47]** Je veux revenir sur certains points. D'abord,  
11 dans votre... je l'ai ici... dans votre déclaration  
12 là que vous avez produite avant l'audience de ce  
13 matin, vous dites : « La DPJ semble être une secte  
14 secrète absente pour la concertation des  
15 partenaires. » D'abord, ma première question,  
16 c'est : Pourquoi?

17 R. Je suis...

18 Q. **[48]** Pourquoi ils sont absent?

19 R. Bien, comme je vous l'ai dit, moi, dans les dix  
20 dernières années, moi ce que j'ai le plus entendu,  
21 c'est qu'il y avait toujours un roulement de  
22 personnel ou qu'il y avait trop de dossiers puis  
23 qu'ils ne pouvaient pas...

24 C'est sûr que participer à une table de  
25 concertation, ça prend du temps par rapport...

1 Q. **[49]** Hum, hum.

2 R. ... à une autre sorte de travail. Donc, si les  
3 équipes sont très petites, ça se comprend  
4 parfaitement. Mais du coup, de mon point de vue,  
5 moi, ce que je fais sur le terrain... C'est vrai  
6 que c'est une organisation que j'ai très, très,  
7 très rarement vue.

8 Q. **[50]** O.K. Ma deuxième question relativement à  
9 ça : Alors, je comprends que c'était la même chose  
10 avant la réforme? Est-ce que c'est ça?

11 R. Ah! Oui, tout à fait... tout à fait. Ce n'est  
12 pas...

13 Q. **[51]** O.K. Ça n'a pas changé...

14 R. Non.

15 Q. **[52]** ... c'était comme ça...

16 R. Bien...

17 Q. **[53]** ... et c'est comme ça.

18 R. Comme je vous le dis, du point de vue que j'ai,  
19 moi, dans mon travail à moi, oui, en effet, ça n'a  
20 pas changé par rapport... Même que je dirais que ça  
21 s'est peut-être amélioré parce que là, il y a du  
22 monde qui est en poste et ils participent aux  
23 regroupements sur la négligence, en tout cas.

24 Q. **[54]** O.K. Donc, ça commence un peu, tranquillement.  
25 C'est ce que vous dites?

1 R. Visiblement.

2 Q. **[55]** O.K. Alors, parlant de la réforme,  
3 effectivement, parce que je comprends que la Côte-  
4 Nord, une région atypique, ce n'est pas nouveau de  
5 deux mille quinze (2015) là, ça fait longtemps que  
6 ça existe puis les transports, l'éloignement, ça a  
7 toujours existé là.

8 R. Oui.

9 Q. **[56]** Alors, ce que je voudrais savoir... parce que  
10 vous dites, dans votre déclaration... Comme piste  
11 de solution, vous parlez de concertation,  
12 partenariat, transparence, confiance. Ça, est-ce  
13 que c'était présent, ces éléments-là? Est-ce que  
14 c'était présent avant la réforme? Cette  
15 transparence? Cette collaboration? Cette  
16 confiance?

17 R. Un petit peu plus parce qu'on travaillait avec des  
18 gens locaux. Donc, on se connaît quand même tous.  
19 Alors, je ne pourrais pas dire que c'était  
20 transparent, limpide comme de l'eau de roche là.

21 Q. **[57]** Ce n'était pas parfait.

22 R. Non, il n'y a rien de parfait dans la vie, mais au  
23 moins on pouvait avoir des gens localement avec qui  
24 on socialisait. C'est drôlement important. Comme je  
25 vous le disais, la visioconférence c'est super,

1           mais ça a tout de même ses limites là.

2                       Donc, des gens qui nous connaissent, avec  
3           qui on vit dans le milieu, au fur et à mesure, on  
4           peut mieux faire comprendre les réalités; parce que  
5           la transparence puis le partenariat et la  
6           confiance, c'est juste être capable de se  
7           dire : Moi, mes frontières sont là. Toi, les  
8           tiennes sont là.

9                       Comment peut-on faire pour travailler  
10          ensemble? Puis ce n'est rien de plus que ça. On  
11          dirait parfois qu'on est menaçant quand on pose une  
12          question. Puis quand les questions se posent par  
13          téléphone ou par visio à des cinq cents kilomètres  
14          (500 km), ah! bien là, c'est carrément compliqué.

15        Q. **[58]** Alors, est-ce que vous dites à la Commission  
16          que la réforme a enlevé un peu le contact humain?  
17          Je l'ai noté là. Est-ce que ça a enlevé le contact  
18          humain, un peu? On a déshumanisé un peu les choses,  
19          avec la réforme. Est-ce que c'est ça?

20        R. Ah! Oui. On n'est plus du tout à grandeur... à  
21          échelle humaine, on est à échelle territoriale. Mon  
22          interlocuteur quand il est à cinq cents kilomètres  
23          (500 km), ce n'est pas tout à fait pareil que quand  
24          je l'avais dans le bureau en face.

25

1 M. MICHEL RIVARD, vice-président :

2 Merci beaucoup.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci. On va poursuivre avec Jean-Marc Potvin.

5 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

6 Q. **[59]** Bonjour, Madame Angel, merci pour votre  
7 témoignage. Je veux revenir sur la question du  
8 financement. On est préoccupé comme Commission, par  
9 tout le filet de sécurité autour des enfants, tout  
10 le soutien qui peut se donner par la communauté en  
11 première ligne.

12 Avenir d'enfants a financé quand même pas  
13 mal de choses, a financé Minganie en forme et a  
14 financé aussi Éclaire Côte-Nord, qu'on a entendu  
15 hier, les réseaux locaux de partenaires aussi.

16 Puis tout ça tend à créer vraiment un filet  
17 de soutien pour prévenir la maltraitance, pour  
18 améliorer la bienveillance à l'égard des enfants.  
19 Et en deux mille vingt (2020), plein de choses  
20 arrêtent...

21 R. Hum.

22 Q. **[60]** ... en termes de financement. Donc, ça semble  
23 nous indiquer qu'on va faire un pas en arrière  
24 assez important. Vous avez parlé d'une stratégie de  
25 financement pour redemander du financement, avec

1           lequel vous étiez plus ou moins à l'aise. Qu'est-ce  
2           qu'il y a devant et autour de ça, là? Comment ne  
3           pas perdre ces acquis-là?

4           R. Euh...

5           Q. [61] Je parle pour vous, mais aussi pour l'ensemble  
6           de ce qui s'est fait autour des réseaux locaux de  
7           partenaires.

8           R. Dorénavant, la Fondation, elle a une manière de  
9           fonctionner où elle finance une région en tant que  
10          telle. Donc, il fallait que la région Côte-Nord...

11                   Puis là, je vais vous le dire par rapport à  
12          ce que je comprends, moi, qui n'a peut-être pas une  
13          compréhension complète et globale du dossier parce  
14          que justement, il est traité à Baie-Comeau puis que  
15          je suis à Havre-Saint-Pierre.

16                   Donc, la Fondation finance une région  
17          dorénavant, puis la région doit établir ses besoins  
18          elle-même et diviser son argent comme elle veut, en  
19          fonction des besoins du territoire.

20                   Donc, la manière dont les choses se sont  
21          déroulées, soudainement, en juin, on a eu une  
22          rencontre avec la Santé publique qui nous a  
23          dit : « Il faut que vous fassiez un plan... un plan  
24          concerté des prochaines années sur cinq ou huit  
25          ans, ou sept ans, je ne m'en souviens plus. Vite,

1 vite, vite, il faut qu'on rende ça au mois d'août.

2 On leur a signifié que nos partenaires  
3 n'étaient même pas là. Donc, on a fait le travail  
4 parce qu'évidemment, on ne veut pas le perdre,  
5 notre financement.

6 On l'a fait, puis je vous avoue, au jour  
7 d'aujourd'hui, je ne suis même pas capable de dire  
8 si ce dossier-là qui a été monté, pour lequel on a  
9 travaillé tout l'été, a été déposé à la Fondation  
10 ou pas.

11 C'est pour vous dire que ce n'est pas  
12 clair. Il n'y a rien qui est clair puis c'est  
13 l'avenir de nos regroupements dans nos communautés,  
14 puis ça a été pris en charge à Baie-Comeau, mais  
15 c'est comme si on n'a pas été écoutés.

16 Moi, j'en suis... je suis inquiète de la  
17 suite des choses puis je suis un peu déçue que ça  
18 ait pris cette tournure-là parce qu'on est  
19 tributaire de ce qui s'est passé à Baie-Comeau,  
20 régionalement, puis on ne sait même pas si on va  
21 pouvoir financer chez nous.

22 Q. [62] Alors, je comprends que vous ne vous sentez  
23 pas partie prenante de cette stratégie-là qui a été  
24 élaborée. Puis elle a été élaborée par la Santé  
25 publique, cette stratégie-là pour renouveler le

1           financement?

2       R. Euh... bien, c'était en partenariat entre le  
3       Ministère des Affaires municipales et la Santé  
4       publique, mais la personne avec qui on parlait,  
5       c'était le directeur de la santé publique, le plus,  
6       cet été, oui.

7       M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

8       Parfait. Merci beaucoup.

9       LA PRÉSIDENTE :

10       On va poursuivre avec Lorraine Richard.

11       Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

12       Q. **[63]** Excusez-moi... Merci beaucoup, Madame Angel,  
13       pour votre présentation. Vous allez rejoindre via  
14       votre organisme communautaire... Je dis « votre  
15       organisme », même si je sais que vous occupez  
16       plusieurs chapeaux parce que je sais que ça vous  
17       tient à coeur, c'est un peu pas mal le vôtre.

18                Vous allez rejoindre les familles sur le  
19       territoire pour socialiser, pour offrir un service  
20       aussi au zéro, cinq ans. Est-ce que, de par votre  
21       expérience ou de par ce qu'on vous raconte... Parce  
22       que j'ai quand même été étonnée, moi, quand j'ai vu  
23       la liste d'attente au niveau de la protection de  
24       nos enfants par rapport à un signalement puis à une  
25       prise en charge.

1                   J'ai été étonnée aussi de voir certaines  
2                   statistiques par rapport à la Minganie, par rapport  
3                   à Havre-Saint-Pierre. Il y a combien de  
4                   travailleurs sociaux? Est-ce que vous le savez, en  
5                   Minganie? Est-ce que les délais d'attente pour un  
6                   enfant pour avoir des services?

7                   Bon, psychologues puis tout ça, on comprend  
8                   qu'on n'en a pas, c'est vers Sept-Îles, mais  
9                   directement, que ce soit à l'est ou à l'ouest  
10                  d'Havre-Saint-Pierre, c'est Havre-Saint-Pierre qui  
11                  est le centre, est-ce qu'il y a des services  
12                  suffisamment au Centre de santé, pour être capables  
13                  de répondre aux besoins de nos enfants? Aux besoins  
14                  des familles qui peuvent éprouver des difficultés?  
15                  D'être capables d'intervenir dans la famille avant  
16                  que la situation se détériore?

17                  R. Je vous avoue que je ne le sais pas exactement.  
18                  Justement, parce qu'il y a eu beaucoup de  
19                  changements de chaises. Je sais qu'il y a des  
20                  intervenants sociaux sur le territoire, mais de là  
21                  à savoir s'ils sont toujours présents, je...

22                  Il y a eu beaucoup de périodes où  
23                  soudainement il y en avait une à l'est, mais plus à  
24                  l'ouest et vice-versa, puis il en manquait une au  
25                  Havre-Saint-Pierre, donc elles se divisent. C'est

1           comme un ronde, je tombe en congé de maladie ou je  
2           change de chaise. Donc, je ne sais pas s'il y a des  
3           enfants qui tombent...

4           Q. **[64]** Entre deux chaises...

5           R. ... qui tombent dans le néant. S'il y a des  
6           familles qui tombent dans le néant. C'est des  
7           portions qui sont plus difficiles à voir.

8                        Ce que je sais, tout de même, c'est qu'on a  
9           dorénavant, au moins, une agente de prévention-  
10          promotion qui va sur le terrain, qui travaille en  
11          périnatalité aussi et qui travaille avec les  
12          familles vulnérables.

13                      Tout au début de son mandat, elle n'avait  
14          même pas de quoi se déplacer, quand je parle de  
15          financement. Elle n'était pas autorisée à se  
16          déplacer autant sur le territoire. Puis là, on a  
17          parlé de déplacements sur le territoire routier.

18                      Je n'ai pas parlé de déplacements à  
19          Anticosti, ça, c'est encore dans un autre ordre de  
20          chiffres, hein. C'est trente (30) minutes d'avion,  
21          trois cents dollars (300 \$) aller-retour, et il n'y  
22          a pas d'avions tous les jours.

23                      Donc, il y a des fois vous rentrez puis  
24          vous sortez quatre jours plus tard de L'île. Mais  
25          cette agente, au moins, est sur le terrain. Elle va

1 souvent avec les animatrices de Minganie en forme.  
2 Donc, elle, tout de suite, elle peut prendre en  
3 charge les problématiques et les référer.

4 Mais concrètement, ce qui se passe en  
5 arrière, j'avoue que je ne peux pas, de mon point  
6 de vue à moi et de mon expertise, je ne peux pas le  
7 dire.

8 Q. [65] Madame Angel, vous avez parlé d'Anticosti.

9 R. Oui.

10 Q. [66] Tout le monde parle d'Anticosti, n'est-ce pas?  
11 On n'est pas nécessairement sans la connaître. On  
12 connaît sa beauté...

13 R. Oui.

14 Q. [67] ... mais les gens qui y habitent, l'accès aux  
15 services de santé pour Anticosti, je pense que  
16 l'avion n'y va pas quotidiennement. Le bateau  
17 aussi, quand ça fonctionne, quand la desserte n'a  
18 pas des ratés.

19 J'aimerais que vous nous parliez  
20 d'Anticosti par rapport, justement, aux enfants.  
21 Êtes-vous capables de desservir, justement, les  
22 familles? Puis de donner un service aux enfants?

23 R. Bien, on essaie. Avec le regroupement, on s'est  
24 donné comme mandat d'y aller minimalement une ou  
25 deux fois par année, en fonction des activités

1 qu'ils ont sur leur territoire aussi. Juste pour  
2 vous mettre en perspective.

3 Anticosti fait partie de notre MRC, mais  
4 c'est une autre commission scolaire qui la dessert.  
5 Ça, ça ajoute un degré de complexité quand on  
6 travaille avec les enfants, quand même. On a une  
7 nouvelle entité à qui il faut qu'on parle, qui  
8 n'est pas basée chez nous.

9 Donc, ça complique les choses. Non, il n'y  
10 a pas de transport quotidien. Je vais me permettre  
11 de donner un exemple, par exemple. Les enfants de  
12 secondaire qui vont à Anticosti... qui habitent à  
13 Anticosti, au secondaire III, ils vont faire leur  
14 secondaire III à Havre-Saint-Pierre.

15 Il leur faut impérativement une famille  
16 d'accueil parce que la résidence à Havre-Saint-  
17 Pierre n'est pas ouverte la fin de semaine. Ces  
18 enfants, quand par exemple ils ont quatre jours  
19 parce qu'il y a deux jours de congés pédagogiques,  
20 ils ont quatre jours de congé au total, jeudi,  
21 vendredi, samedi, dimanche, aimeraient bien rentrer  
22 voir leurs parents de l'autre côté.

23 Donc, ils peuvent prendre l'avion le jeudi,  
24 s'il y a un vol régulier parce que nolisé ça coûte  
25 vraiment très cher, c'est entre huit cent (800 \$)

1 et mille deux cents dollars (1 200 \$), quelque  
2 chose comme ça, selon la compagnie.

3 Donc, ils partent le jeudi, mais le  
4 dimanche, il n'y a pas de vol. Donc, il faut qu'ils  
5 manquent leur lundi d'école pour aller voir leurs  
6 parents. Un exemple parmi tant d'autres.

7 Pour avoir accès à un rendez-vous médical,  
8 bien là, on ne parle même plus de la route là. Il  
9 faut qu'il y ait un avion, qu'ils aillent à Havre-  
10 Saint-Pierre ou bien alors, qu'ils aillent à Sept-  
11 îles. Il n'y a pas toujours d'avions.

12 Les médecins sont sensés venir une fois par  
13 mois, mais dès qu'il fait mauvais, le médecin ne  
14 peut pas se rendre, ce qui est normal, mais ce  
15 n'est pas reporté à la semaine d'après là, c'est  
16 reporté au mois d'après.

17 Donc, il n'y a pas de présence à part un  
18 infirmier, il n'y a pas de présence. Donc, tout est  
19 compliqué à Anticosti parce que ces enfants-là ont  
20 le malheur d'être nés sur une île où le  
21 gouvernement n'a pas mis en place un service de  
22 traverse quotidien. C'est juste ça leur tort, à ces  
23 enfants-là.

24 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

25 Merci beaucoup, Madame Angel. Merci beaucoup.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Merci infiniment, Madame Angel. Vous avez  
3 su, avec beaucoup d'éloquence, expliquer les  
4 impacts, non seulement territoriaux, mais qu'ici,  
5 les familles et les enfants, vous ne pouvez pas  
6 vous déplacer pour les rejoindre, vous ne pouvez  
7 pas les faire venir, on comprend très bien les  
8 impacts que ça peut avoir sur les familles, sur les  
9 enfants. On a très bien compris aussi qu'il y a des  
10 enjeux qui arrivent très, très, très prochainement.  
11 Premier (1er) décembre, c'est demain pour  
12 l'organisme Famille.

13 Et on a très bien compris aussi que pour  
14 Minganie en forme, bien, c'est... Vous êtes dans  
15 l'espoir et vous avez parlé qu'il n'y avait peut-  
16 être pas... Il faut garder l'espoir...

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[68]** Et alors, j'espère que vous allez trouver une  
19 façon de maintenir Minganie en Forme parce que  
20 comme mon collègue vous a posé la question : « Il  
21 arrive quoi? » C'est terminé. Alors, les familles  
22 restent dans l'isolement, vous n'êtes pas capables  
23 de...

24 R. Hum.

25 Q. **[69]** ... de travailler avec les enfants, et

1 caetera, puis tout le problème d'éducation. On a  
2 très, très bien compris. Merci beaucoup pour votre  
3 témoignage et bonne fin de journée.

4 R. Merci beaucoup.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 En attendant d'installer le prochain témoin, dix  
7 (10) minutes de pause.

8 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

9 REPRISE DE L'AUDIENCE

10

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci. Bienvenue à vous trois. Alors je vais  
13 prendre le temps de bien vous présenter. Alors nous  
14 accueillons mesdames Véronique Chicoine et  
15 Stéphanie Deschênes, ainsi que monsieur José-Marcos  
16 Viégas.

17 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

18 C'est bien ça.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 J'ai pas trop écorché?

21 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

22 Absolument pas.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 C'est correct. De la Sûreté du Québec. Alors,  
25 madame Chicoine est sergente coordonnatrice locale

1 en police communautaire au centre de Sept-Îles, qui  
2 couvre le secteur de Port-Cartier à Blanc-Sablon.

3 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

4 C'est bien ça.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Vous vous promenez.

7 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

8 Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Madame Stéphanie Deschênes, vous êtes policière  
11 intervenante en milieu scolaire à la MRC  
12 Manicouagan.

13 Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

14 Effectivement.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Et, Monsieur Viégas, vous êtes le responsable de  
17 l'équipe des enquêtes MRC pour le Centre de  
18 services de Sept-Îles. Et cette équipe supporte  
19 aussi le Service de police autochtone de Sept-Îles,  
20 c'est bien ça?

21 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

22 À l'occasion, effectivement.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Alors et principalement, j'ai compris agressions  
25 sexuelles, hein. Alors, votre témoignage devrait

1 nous permettre notamment d'aborder les enjeux de la  
2 collaboration entre les services policiers et la  
3 Protection de la jeunesse. Avant de vous laisser la  
4 parole, je vais demander au greffier de vous  
5 assermenter.

6

7 SÛRETÉ DU QUÉBEC

8

9 **VÉRONIQUE CHICOINE,**  
10 **STÉPHANIE DESCHÊNES,**  
11 **JOSÉ-MARCOS VIÉGAS,**

12 (Sous serment)

13

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, encore une fois, bienvenue. Maintenant, la  
16 parole est à vous.

17 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

18 Alors bonjour. En commençant, on tient d'abord à  
19 vous remercier de l'opportunité que vous nous  
20 donnez aujourd'hui de pouvoir témoigner devant la  
21 Commission. Comme vous l'avez dit, je suis chef  
22 d'équipe des bureaux d'enquête MRC pour notre  
23 Centre de services de Sept-Îles. Ça fera bientôt  
24 vingt et un (21) ans que je suis policier au sein  
25 de la Sûreté du Québec. La majorité des dossiers

1 d'agression sexuelle et d'abus physique sur des  
2 enfants survenant sur notre territoire passent  
3 entre mes mains avant d'être assignés à un  
4 enquêteur de notre Centre de services.

5 Avant d'être chef d'équipe, j'ai moi-même  
6 été enquêteur pendant dix (10) ans. Une partie  
7 importante de mon travail durant cette période  
8 était de rencontrer des enfants en entrevue vidéo  
9 non suggestive et d'enquêter ce type de dossier-là.

10 Avant de débiter, si vous me le permettez,  
11 j'aimerais vous décrire notre mission. La Sûreté du  
12 Québec est vouée au maintien de la paix, de l'ordre  
13 et de la sécurité publique, ainsi que la  
14 prévention... ainsi qu'à la prévention, pardon, et  
15 à la répression du crime. Ses membres assurent la  
16 sécurité des personnes et des biens, sauvegardent  
17 les droits et libertés, sont attentifs aux besoins  
18 des victimes et collaborent avec la communauté.

19 En tant que police nationale, la Sûreté du  
20 Québec soutient la communauté policière, coordonne  
21 des opérations policières d'envergure, contribue à  
22 l'intégrité des institutions étatiques et assure la  
23 sécurité des réseaux de transport qui relèvent du  
24 Québec. De plus, elle gère un service central de  
25 renseignements, qu'elle met à la disposition des

1 autres corps de police.

2 Maintenant, pour revenir à la raison de  
3 notre présence ici aujourd'hui, quoique je puisse  
4 dire que la situation se soit améliorée depuis les  
5 dix (10) dernières années, je constate... je  
6 constate, pardon, qu'il y a toujours deux points  
7 importants qui, trop souvent, nuisent à nos  
8 enquêtes policières.

9 Tout d'abord, les délais de divulgation  
10 d'une situation de maltraitance ou d'abus sont  
11 encore parfois trop longs. Par là, j'entends du  
12 délai entre le moment où le signalement est fait à  
13 la DPJ et le moment où la DPJ nous informe de la  
14 situation. Plus on attend pour enclencher l'entente  
15 multisectorielle et débiter l'enquête policière,  
16 plus les situations suivantes risquent de survenir,  
17 la contamination de la version de l'enfant, qui est  
18 questionné par son entourage et les différents  
19 intervenants, la contamination de la scène de crime  
20 et la perte d'éléments de preuve.

21 Dans les cas d'agression sexuelle, il est  
22 primordial que l'enfant soit dirigé vers un CISSS  
23 au plus tard cinq jours après l'agression afin que  
24 le personnel puisse procéder au prélèvement prévu  
25 dans la trousse médico-légale. Si la trousse n'est

1 pas complétée, il risque d'y avoir une perte  
2 importante d'éléments de preuve, tels que les  
3 blessures peu apparentes qui disparaîtront au fil  
4 des heures, le profil génétique du suspect qui peut  
5 encore se trouver sur la victime, la récupération  
6 des vêtements portés par la victime pour envoyer à  
7 l'analyse.

8 À titre d'exemple, une jeune victime en bas  
9 âge agressée par son cousin adolescent. Le suspect  
10 visionne un film pornographique avec la victime et  
11 la convainc de faire comme dans le film. Il y aura  
12 agression sexuelle avec pénétration. Le signalement  
13 a été retenu deux jours après les événements, mais  
14 nous avons été informés quinze (15) jours plus  
15 tard. Le résultat : on n'a pas de trousse médico-  
16 légale de faite. La tablette sur laquelle a eu lieu  
17 le visionnement a été brisée quelques jours après  
18 les événements, puis jetée dans la semaine  
19 suivante.

20 Si on avait été avisés dès que possible  
21 après le signalement, l'enquêteur aurait  
22 immédiatement pensé à la trousse médico-légale. Il  
23 aurait obtenu un mandat de perquisition, saisi la  
24 tablette et il l'aurait envoyée à l'analyse pour en  
25 extraire son contenu. La victime aurait été

1           rencontrée le plus tôt possible pour éviter la  
2           contamination et avoir son récit des événements le  
3           plus clair possible.

4                       Comme deuxième exemple, un enfant brûlé aux  
5           deux bras, une brûlure gantée bilatérale. Il s'agit  
6           d'un type de brûlure significatif de maltraitance.  
7           Le signalement a été fait le vendredi par le  
8           médecin de l'urgence, qui a tout de suite suspecté  
9           un cas d'abus. L'enfant a été transféré à Québec,  
10          nous avons été contacté par un médecin de la  
11          clinique socio-juridique du CHUL le lundi matin,  
12          pour savoir où est-ce qu'en était rendue notre  
13          enquête. Pour notre part, nous n'avions toujours eu  
14          aucun appel de la DPJ, on n'était pas au courant du  
15          dossier.

16                      Quand on a obtenu le mandat pour faire  
17          l'analyse de la scène, le ménage avait été fait. On  
18          a été en rattrapage tout le long de notre enquête  
19          et malheureusement, on n'a pas été en mesure de  
20          faire soumettre des accusations contre le suspect.

21                      Je peux également déclarer que de notre  
22          côté, le délai est parfois trop long avant d'être  
23          en mesure de faire rencontrer l'enfant par un  
24          enquêteur formé en entrevue vidéo non suggestive.  
25          Ça peut parfois prendre plusieurs jours avant

1 d'être en mesure de cibler une journée où  
2 l'intervenant, l'enfant et un enquêteur formé  
3 soient tous disponibles pour effectuer la  
4 rencontre.

5 Actuellement, au niveau des enquêtes MRC  
6 pour notre Centre de services, nous n'avons qu'une  
7 seule enquêtrice formée pour procéder aux entrevues  
8 vidéo non suggestives des enfants. On doit très  
9 souvent faire appel au support de nos Bureaux de  
10 crimes majeurs pour nous permettre de répondre à la  
11 demande. On a un Bureau de crimes majeurs à Sept-  
12 îles et un autre à Baie-Comeau. En période de  
13 vacances, le problème est encore plus sérieux et  
14 entraîne parfois des délais encore plus longs.

15 Les pistes de solution. Assurer un  
16 traitement plus rapide des signalements en  
17 communiquant avec les policiers dès qu'on est en  
18 présence d'une situation nécessitant le  
19 déclenchement d'une entente multisectorielle.  
20 L'entente multisectorielle a été prévue pour  
21 concerter les interventions des principaux  
22 intervenants, soit la DPJ, les policiers et le DPCP  
23 dans les situations suivantes : les abus sexuels  
24 sur un enfant commis par un parent, un adulte ou un  
25 mineur, les abus physique d'un parent ou d'un

1 adulte sur un enfant et finalement les situations  
2 où la santé physique d'un enfant est menacée par  
3 une absence de soins.

4           Compte tenu du délai de cinq jours pour  
5 effectuer les troussees medico-légales, porter une  
6 attention particulière aux cas d'abus sexuels  
7 contemporains et les situations à risque  
8 d'agression sexuelle et les traiter en urgence.  
9 S'assurer d'avoir des intervenants qui font le  
10 suivi de fin de semaine afin que les policiers  
11 soient informés sans délai de tout cas d'agression  
12 sexuelle et d'abus physique prévus par l'entente  
13 multisectorielle.

14           De notre côté, de soir comme de fin de  
15 semaine, un enquêteur de garde assure toujours le  
16 suivi des dossier d'enquête pour notre Centre de  
17 services. Il se déplacera au CISSS pour prendre la  
18 responsabilité de l'enquête dès que la DPJ nous  
19 signalera la situation.

20           Finalement, comme partout ailleurs, notre  
21 réalité fait qu'à l'occasion nos enquêteurs formés  
22 quittent notre région pour aller travailler vers  
23 des unités spécialisées ailleurs en province.  
24 Compte tenu que les rencontres avec les jeunes  
25 victimes doivent se faire sous forme d'entrevue

1 vidéo non suggestive et que celles-ci doivent être  
2 dirigées par un enquêteur formé, il faudrait penser  
3 inclure cette formation dans la formation de base  
4 en enquête donnée par l'École nationale de police.

5 Actuellement, la formation de base pour  
6 former un enquêteur dure environ neuf semaines. Par  
7 la suite, les enquêteurs ont l'opportunité de se  
8 spécialiser à divers niveaux. Parmi ces  
9 spécialités, on retrouve la formation sur les  
10 crimes à caractère sexuel et abus physique  
11 d'enfants. Cette formation est d'une durée de  
12 quatre semaines.

13 Comme deuxième point qui peut  
14 occasionnellement nuire à nos enquêtes, j'aimerais  
15 ajouter qu'il est très difficile d'obtenir des  
16 informations sur le dossier de la part des  
17 intervenants de la DPJ. Une très grande partie des  
18 informations obtenues par les intervenants et  
19 consignées au dossier ne sont pas transmises à  
20 l'enquêteur afin de préserver leur confidentialité,  
21 tel que des verbalisations faites par la victime,  
22 qui seraient importantes pour l'orientation de  
23 l'enquête. Par exemple, les explications d'un  
24 enfant au sujet de la provenance d'une de ses  
25 blessures, alors qu'en entrevue vidéo avec le

1            policier il n'en a pas parlé ou a refusé de le  
2            faire. Le compte-rendu de rencontre importante,  
3            telle que celle du parent abuseur. Des photos des  
4            blessures de l'enfant prises peu de temps après les  
5            événements.

6            Inversement, je vous dirais que de notre  
7            côté je crois pouvoir affirmer que l'échange  
8            d'informations envers les intervenants de la DPJ  
9            est beaucoup plus facile et aidant pour l'atteinte  
10           de leurs objectifs de protection des enfants.

11           De plus, bien que la situation s'améliore  
12           au fil des ans, il y a encore certaines lacunes au  
13           niveau de la communication entre les intervenantes  
14           et les enquêteurs. Malgré le déclenchement de  
15           l'entente multisectorielle qui prévoit une bonne  
16           communication entre les partenaires durant tout le  
17           processus, il arrive encore qu'un enfant soit  
18           retourné dans son milieu familial auprès de son  
19           parent agresseur, sans que les enquêteurs en soient  
20           informés, et ce, malgré que le dossier soit  
21           toujours sous enquête.

22           Cela a pour effet de causer une certaine  
23           incohérence entre le travail policier et celui du  
24           DPJ. Sans nécessairement consulter l'enquêteur, il  
25           faudrait que ce dernier soit avisé avant de

1           procéder à la mesure afin que nous puissions  
2           orienter notre enquête en conséquence.

3                       Personnellement, je constate également que  
4           le départ de quelques intervenantes d'expérience au  
5           cours des dernières années a favorisé une rétention  
6           plus importante des informations de la part des  
7           intervenantes moins expérimentées.

8                       Les pistes de solution. L'un des rôles de  
9           la DPJ est de veiller à la sécurité immédiate des  
10          enfants victimes d'abus en prenant les mesures  
11          nécessaires pour s'assurer que leur santé et leur  
12          sécurité soient préservées. L'un des rôles de  
13          l'enquêteur sera de mener son enquête le plus  
14          professionnellement possible afin de s'assurer  
15          d'être en mesure de soumettre au DPCP un dossier  
16          étouffé et en ayant recueilli les meilleurs éléments  
17          de preuve possible.

18                      Le but de tout ça étant de traduire les  
19          abuseurs d'enfants devant nos tribunaux et de nous  
20          assurer que nos enfants soient bien traités et en  
21          sécurité. Dans ce contexte, il est primordial de  
22          continuer à travailler en partenariat en favorisant  
23          et en facilitant l'échange d'informations, tout en  
24          respectant les pouvoirs et devoirs de chacun des  
25          intervenants.

1                   Premièrement, pour approcher et créer un  
2                   lien de confiance entre les intervenants et les  
3                   enquêteurs, il serait bon d'implanter la tenue  
4                   ponctuelle de rencontres communes entre ces  
5                   derniers pour échanger sur nos rôles distinctifs et  
6                   nos réalités. Cela rapprocherait assurément... cela  
7                   nous rapprocherait assurément et permettrait aux  
8                   nouveaux membres des deux groupes de se  
9                   familiariser avec le travail de l'autre.

10                   Pour s'assurer que les informations pouvant  
11                   être transmises aux policiers soient transmises  
12                   sans crainte, il y aurait peut-être lieu d'assurer  
13                   un suivi auprès des nouveaux intervenants  
14                   relativement aux informations qu'ils peuvent ou non  
15                   transmettre aux policiers. De cette façon,  
16                   l'intervenant pourra prendre une décision éclairée  
17                   quant aux informations à transmettre. À tout le  
18                   moins, il faudrait que l'intervenante puisse  
19                   informer l'enquêteur de la présence d'informations  
20                   importantes au dossier. De cette façon l'enquêteur,  
21                   muni d'une ordonnance signée par un juge, pourrait  
22                   obtenir une copie du rapport sans que  
23                   l'intervenante ait eu à en divulguer le contenu.

24                   Également, il y aurait peut-être lieu  
25                   d'assouplir les balises restreignant la divulgation

1 des informations par la DPJ. Il faudrait revoir  
2 quels types d'informations doivent rester  
3 confidentielles et quelles informations devraient  
4 être transmises aux policiers.

5           Finalement, comme la confidentialité du  
6 signalant est systématique, mais que ce dernier est  
7 souvent un témoin direct et important de la  
8 situation de maltraitance, est-ce qu'on pourrait  
9 évaluer la possibilité de lui demander s'il  
10 accepterait d'être impliqué au niveau de l'enquête  
11 policière. Si la personne accepte d'être contactée  
12 directement, on pourrait simplement prendre ses  
13 coordonnées et elle serait appelée par l'enquêteur  
14 responsable de l'enquête. Si elle est mal à l'aise  
15 d'être contactée, on pourrait lui offrir la  
16 possibilité d'appeler la Sûreté du Québec via une  
17 personne ressource prédéterminée dont on pourrait  
18 lui donner le numéro de téléphone. Je cède  
19 maintenant la parole à ma collègue Véronique  
20 Chicoine.

21 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

22 Alors bonjour, Véronique Chicoine. Je suis  
23 originaire de Sept-Îles. Je suis revenue travailler  
24 ici depuis deux mille sept (2007) pour la Sûreté du  
25 Québec. Je vais mentionner que pendant trois années

1           scolaires, j'ai effectué le rôle de policière  
2           intervenante en milieu scolaire dans les écoles de  
3           Port-Cartier et Sept-Îles.

4                       Depuis août deux mille dix-huit (2018),  
5           j'occupe le poste de coordonnatrice locale en  
6           police communautaire, comme on l'a dit, couvrant le  
7           secteur de Port-Cartier à Blanc-Sablon. Dans mon  
8           rôle, bien ça le dit, c'est de coordonner des  
9           activités en prévention, en rapprochement avec la  
10          communauté, travailler avec différents partenaires  
11          et organismes.

12                      Pour faire suite à mon collègue, à ce qu'il  
13          vient de mentionner concernant la divulgation  
14          d'informations. Les policiers sont quotidiennement  
15          appelés à intervenir pour des événements et à  
16          entrer dans le milieu de vie des gens. En se  
17          rendant sur les lieux d'une intervention, nous  
18          faisons des recherches pour obtenir le plus  
19          d'informations possible sur les lieux, les  
20          personnes, les derniers appels reçus pour cet  
21          endroit, et ce, afin d'ajuster nos interventions et  
22          de travailler de façon sécuritaire.

23                      Nous pouvons obtenir certaines informations  
24          en consultant le Centre de renseignements policiers  
25          du Québec, au même titre que nous pouvons vérifier

1 si des armes à feu se trouvent sur un lieu d'un  
2 événement. Bref, toutes les informations reçues  
3 viennent modeler notre intervention.

4 Pour faire un parallèle et donner un  
5 exemple, dans certaines interventions avec des  
6 enfants nous croyons que des informations souvent  
7 confidentielles pourraient être utiles au travail  
8 policier, à savoir : s'il y a eu des signalements  
9 pour l'enfant, les enfants dans les derniers temps  
10 et la nature de ceux-ci, de toute autre information  
11 jugée pertinente qui pourrait être complémentaire à  
12 notre information et observation dans le milieu  
13 familial. Donc, lorsque les policiers signalent les  
14 faits d'une situation où la sécurité et le  
15 développement d'un jeune est compromise à la DPJ,  
16 ils le font par un appel téléphonique. L'échange  
17 entre les policiers et intervenants pourrait donc  
18 se faire lors de ce signalement au numéro de  
19 téléphone usuel qu'on utilise ou autre ligne  
20 téléphonique qui pourrait être prévue. C'est à ce  
21 moment que l'intervenant pourrait faire part des  
22 informations jugées à ce moment importantes avec  
23 l'intervention.

24 Le but n'est pas d'étiqueter les familles,  
25 mais plutôt d'avoir un regard plus complet lors

1 d'interventions et d'être vigilant aux signes de  
2 maltraitance ou de négligence. Au risque de me  
3 répéter en donnant l'exemple, lors d'interventions  
4 impliquant un enfant victime de négligence, il  
5 serait pertinent de connaître l'historique  
6 familial, les derniers signalements, comme je  
7 disais ou autre suivi pertinent pour la famille,  
8 les enfants. Cela nous permettrait d'adapter nos  
9 interventions, comme je l'ai dit, et d'être encore  
10 plus vigilant aux signes de maltraitance,  
11 négligence, d'abus, et ce, dans un seul but : la  
12 protection de l'enfant.

13 Autre point qu'on souhaitait mentionner  
14 pour l'accès aux services sociaux et autres  
15 organismes. On comprend que vu certains secteurs  
16 isolés, il est parfois... il est parfois relaté la  
17 complexité d'avoir les mêmes facilités de service  
18 qu'en milieu urbain. Soulignons que beaucoup  
19 d'organismes couvrent les secteurs éloignés,  
20 isolés, mais que parfois cela implique bien sûr un  
21 délai, une distance à parcourir, des frais de  
22 transport. Il pourrait être souhaitable de  
23 continuer de développer des ressources capables  
24 d'héberger en situation d'urgence mère et enfant,  
25 père et enfant dans les endroits où il n'y en a

1 pas, ce qui viendrait aider et complémentariter  
2 notre travail également de policier.

3 Si je peux donner un exemple, en violence  
4 conjugale si une victime souhaite, après les  
5 événements, quitter le secteur et vit en secteur  
6 isolé, elle va aller à la famille de façon  
7 temporaire, se tourner vers des... des amis,  
8 l'entourage, le temps de trouver un transport vers  
9 une maison des femmes, vers une maison des hommes.  
10 Mais il faut préciser, par contre, que les  
11 policiers vont très souvent assurer le transport  
12 des victimes vers l'organisme, vers la ressource  
13 suite à des événements.

14 On voulait ajouter dans notre travail à  
15 moi, à ma collègue et bien d'autres, nous  
16 travaillons en partenariat avec différents  
17 organismes qui oeuvrent auprès des jeunes et de  
18 leur famille. Nous pouvons, bien sûr, très souvent  
19 y référer des gens lors de nos interventions. Je  
20 tiens à souligner que des services jeunesse sont là  
21 et certains sont très accessibles. Notons, par  
22 exemple, le projet Aire ouverte qui est à Sept-  
23 îles, là, depuis quelque temps, qui permet aux  
24 jeunes de douze (12) à vingt-cinq (25) ans de s'y  
25 rendre, d'obtenir des services en santé et bien-

1 être, de s'y rendre s'ils vivent un conflit  
2 familial, s'ils vivent quelque chose d'important.  
3 Les heures sont très accessibles, autant de soir  
4 après l'école pour un enfant, que de fin de  
5 semaine, un jeune. On a même la possibilité au  
6 besoin, en tant que policier, d'aller donner un  
7 atelier à cet endroit.

8 Je tiens à souligner que nous siégeons sur  
9 plusieurs tables de concertation, bien sûr, de  
10 par... et de par mon mandat, des tables de  
11 concertation qui sont actives. Elles permettent de  
12 soulever des enjeux, des réalités de notre milieu,  
13 de travailler de concertation, d'offrir des  
14 services mieux adaptés aussi. Et aussi de  
15 promouvoir des activités de prévention, de  
16 sensibilisation dans notre population.

17 Je peux en nommer quelques-unes, là, les  
18 tables de concertation jeunesse, tables de  
19 concertation en agression sexuelle, violence  
20 conjugale. Il y a la table de concertation LSJPA,  
21 Loi sur la justice pénale pour adolescents, qui  
22 existe.

23 De plus, notre commandante fut approchée  
24 par Éclore Côte-Nord et cette dernière nous a  
25 mandaté, moi, l'agente Deschênes et d'autres, pour

1 y participer. Nous avons assisté aux présentations  
2 lors de leurs tournées dans nos secteurs et nous  
3 avons participé aux échanges sur place. Il fut  
4 suggéré de créer à certains endroits des comités de  
5 bienveillance pour la petite enfance, à lequel nous  
6 participerons. De plus, je participe également à  
7 l'événement régional qui se passe présentement, où  
8 je vais aller les rejoindre dès cet après-midi.

9 Lors de notre plénière, nos échanges, tel  
10 que discuté avec mes collègues, il fut soulevé la  
11 possibilité de mettre sur pied un comité clinique  
12 jeunesse familial, au même titre qu'il en existe  
13 certains comités cliniques en santé mentale dans  
14 certains secteurs, certaines villes.

15 Ces concertations cliniques  
16 multisectorielles d'intervenants de première ligne  
17 travailleraient lors de rencontres assidues sur des  
18 facteurs de risque des enfants, des familles et de  
19 situation de maltraitance d'enfants. Serait alors  
20 mis en place des pistes d'intervention rapide,  
21 efficaces et concertées. Pourrait y siéger, si je  
22 peux nommer, comme par exemple, bon, bien un  
23 médecin tel un pédopsychiatre, policier, procureur,  
24 membre de la DPJ, travailleur social, voire même un  
25 membre d'un CPE dépendamment des situations.

1                   Je voulais souligner un volet prévention  
2 qui est dans mon travail, celui de l'agente  
3 Deschênes. Nous sommes appelés à travailler en  
4 prévention chez les enfants, tant dans les milieux  
5 scolaires que dans leur milieu de vie, autant les  
6 plus petits que les adolescents. Mais également  
7 dans nos programmes de prévention existants et ceux  
8 de certains autres organismes, les programmes de  
9 prévention ont souvent le volet parents, mais on  
10 tient à souligner que c'est difficilement... ils  
11 sont difficiles à mobiliser parfois les parents,  
12 alors que notre volonté est là de... de faire une  
13 continuité à ce qu'on montre... à ce qu'on fait en  
14 prévention pour leurs enfants, mais autant pour  
15 eux. Il existe des choses qu'on voudrait leur faire  
16 part et mobiliser les parents, ce qui est un petit  
17 peu plus difficile.

18                   Je tiens également à mentionner que nous  
19 collaborons, comme on l'a dit, avec les corps de  
20 police autochtones, au besoin, pour la diffusion de  
21 programmes de prévention et des activités de  
22 proximité avec la population également. Alors je  
23 vais céder la parole à madame Deschênes.

24 Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

25 Bonjour. Merci de nous accueillir. Donc, c'est ça,

1 moi, je suis policière à la Sûreté du Québec ça  
2 fait dix-neuf (19) ans en novembre. J'ai toujours  
3 été à Baie-Comeau, à la MRC Manicouagan. Depuis  
4 deux mille treize (2013) je suis... je suis  
5 affectée au Programme d'intervention en milieu  
6 scolaire et aussi depuis un an je fais quelques  
7 tâches du coordonnateur local en police  
8 communautaire pour le CS de Baie-Comeau et il y a  
9 une autre partie en Haute-Côte-Nord qui est couvert  
10 par une de mes collègues également.

11           Donc, c'est ça. Moi, mon rôle dans les  
12 écoles est beaucoup au niveau de la prévention, de  
13 faire des conférences, de faire de la prévention  
14 juste par ma présence, rencontrer différents  
15 jeunes, parents, intervenants du milieu scolaire.  
16 Et aussi de... au niveau enquête, d'assurer une  
17 vigie sur ce qui se passe de criminel au niveau des  
18 jeunes. Et puis ce qui est important dans le milieu  
19 c'est de maintenir un partenariat vraiment serré  
20 avec les intervenants de tout ordre que ce soit,  
21 les organismes, la DPJ, les travailleurs sociaux  
22 (sic) de l'école, les surveillants d'élèves, les  
23 directeurs. Donc, c'est vraiment mon mandat. Et je  
24 veux vous assurer que ça se passe très bien, on a  
25 vraiment une bonne collaboration.

1                   Moi, aujourd'hui, ce que je viens vous  
2 parler c'est au niveau des signalements. Lorsqu'on  
3 fait un signalement ou lorsque le membre d'un  
4 personnel ou peu importe, un citoyen fait un  
5 signalement. Il y a beaucoup d'incompréhension au  
6 retour de qu'est-ce qu'on se fait donner comme  
7 réponse. En fait, ce qui a trait au signalement  
8 fait par nous, ils se font d'emblée lorsqu'on  
9 intervient auprès d'un jeune où sa sécurité ou son  
10 développement est compromis. Donc, c'est  
11 systématique, on intervient dans un contexte où le  
12 jeune est en danger, où sa sécurité est compromise.  
13 On fait un signalement à la DPJ lors de  
14 l'intervention.

15                   La DPJ nous assure un suivi en nous disant  
16 le signalement est retenu ou non. Donc, c'est le  
17 terme « retenu » ou « non retenu » qui crée des  
18 incompréhensions et des insatisfactions. En fait,  
19 la plupart de mes collègues et aussi des  
20 intervenants avec lesquels je parle, admettons le  
21 personnel scolaire, pour eux, c'est clair qu'il y a  
22 lieu à une... des démarches de faites... que des  
23 démarches soient faites auprès de l'enfant. Mais le  
24 fait de se faire dire que c'est « non retenu », eux  
25 croient qu'il ne se passe rien.

1                   Moi, je sais pertinemment parce que je  
2 travaille depuis plusieurs années avec les  
3 intervenants de la DPJ sur certains dossiers, que  
4 même si le signalement n'est pas retenu, je le sais  
5 qu'ils font des démarches puis qu'il y a des  
6 actions qui sont prises. Ici, ce que je viens  
7 apporter comme suggestion et piste de solution, ce  
8 serait peut-être de changer le terme, de le  
9 simplifier tout simplement. Même au niveau  
10 policier, je peux vous donner un exemple. J'ai un  
11 peu sondé le terrain en voulant savoir : vous,  
12 quand vous faites un signalement ça se passe  
13 comment admettons au niveau de la patrouille?

14                   Certains patrouilleurs me disent : bien ils  
15 nous donnent un suivi, ils nous disent si c'est  
16 retenu ou pas retenu. O.K. Puis quand c'est pas  
17 retenu vous percevez ça de quelle façon? Bien ils  
18 font... il ne se passe rien, non. Puis là, moi,  
19 j'essaye, non, ils font quand même des actions.

20                   Ça fait que dans tout ça ce que ça vient  
21 dire c'est que c'est mal compris. Peut-être juste  
22 le fait de changer le terme et d'apporter et de  
23 dire : écoutez, votre signalement on le prend en  
24 charge. Il va y avoir des actions de prises. C'est  
25 vraiment le terme « non retenu » qui... qui crée

1 des insatisfactions puis des incompréhensions.  
2 Parce que même nous en tant que policiers, avant  
3 que je sache ça je me disais : bien, moi, je fais  
4 un signalement, c'est parce que je juge qu'il y a  
5 matière à faire un signalement, alors qu'ils ne le  
6 retiennent pas. Ça fait que ça vient créer peut-  
7 être des frustrations quand on porte un  
8 signalement.

9 Puis même au niveau scolaire j'ai... j'ai  
10 déjà discuté admettons quand il se passe un  
11 événement, qu'un jeune est impliqué dans de la  
12 violence ou de l'abus, ils font appel à moi et puis  
13 on discute de la situation et je leur demande :  
14 « Est-ce que vous avez fait un signalement à la  
15 DPJ? » Il y a certains intervenants qui -  
16 personnel, scolaire - qui vont nous dire : bien  
17 j'en ai déjà fait et ça n'a pas été retenu. O.K.  
18 Puis vous comprenez quoi de ça? « Bien je comprends  
19 qu'il ne se passe rien ». Non, il se passe des  
20 choses. Ça fait que peut-être de vraiment que...  
21 quand ils nous disent « un retour »... Écoutez,  
22 votre signalement n'est pas pris à la légère, on va  
23 faire des démarches. T'sais, le fait de  
24 savoir « retenu » ou « non retenu », c'est un peu  
25 dur à comprendre pour les gens qui ne sont pas dans

1 ce milieu-là.

2 Puis ce que j'aimerais dire aussi c'est :  
3 nous, les policiers, je sais qu'avec les  
4 statistiques on est les personnes les plus  
5 signalantes au niveau de la DPJ. Moi, je voudrais  
6 juste conclure en disant que : même si, nous, on  
7 est des signalants, si les gens de la population en  
8 général sont témoins de maltraitance ou d'abus  
9 physique ou sexuel envers nos enfants, c'est  
10 important qu'ils s'impliquent et qu'ils dénoncent.  
11 Ne pas prendre pour acquis que le collègue l'a  
12 fait, la voisine l'a fait. C'est vraiment de  
13 s'impliquer. On est témoin, on s'implique.  
14 C'était... c'était ce que j'avais à dire pour ma  
15 part. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Ça va. Alors merci. Merci beaucoup. On va débiter  
18 les échanges avec Jean-Simon Gosselin.

19 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

20 Q. [70] Bien merci d'abord à vous trois pour... pour  
21 votre présence et les pistes de solution que vous  
22 apportez, intéressant. Mes premières questions vont  
23 être pour vous, parce que l'entente  
24 multisectorielle disons m'intéresse  
25 particulièrement. Comment vous... vous avez un peu

1 parlé de la concertation entre vous et la DPJ, vous  
2 avez cité deux exemples de délais indus, est-ce que  
3 ça c'est la norme ou ça c'est des exceptions, vous  
4 vouliez illustrer votre propos? Comment ça marche  
5 grosso modo, là, votre bilan de la concertation  
6 avec la DPJ. Puis j'aurai d'autres questions après  
7 avec les autres partenaires.

8 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

9 R. Ça fait que généralement, dans le fond, supposons  
10 qu'il y a une intervention policière qui est faite  
11 à la base, le signalement vient systématiquement.  
12 Il est fait à la DPJ. Si supposons que c'est pas au  
13 niveau d'une intervention policière, mais que c'est  
14 un signalement qui est fait par le public, nous, on  
15 n'est pas au courant, il y a un signalement qui est  
16 fait à la DPJ. Ça fait qu'aussitôt que le  
17 signalement est traité, il y a une intervenante ou  
18 une travailleuse sociale qui est au niveau de la  
19 réception des signalements, qui va me contacter,  
20 moi, personnellement, pour notre centre de services  
21 à Sept-Îles, puis qui va me dire : « Bon, j'ai  
22 telle situation. Il faudrait qu'on enclenche une  
23 entente multisectorielle. Ça fait que, moi, à ce  
24 moment-là je prends... je prends connaissance du  
25 formulaire qu'elle va m'envoyer par courriel. Dans

1 ce formulaire-là, dans le fond, j'ai la description  
2 de la victime, le suspect, le répondant, et un  
3 court résumé un peu de la situation en question. Ça  
4 fait que je vais soumettre le dossier à... je vais  
5 soumettre le formulaire à un de mes enquêteurs que,  
6 lui, il va prendre en charge le dossier dès ce  
7 moment-là. Ça fait qu'il va avoir l'ouverture... le  
8 dossier est déjà... si le dossier n'est pas encore  
9 ouvert au niveau de la Sûreté, on va ouvrir un  
10 dossier dès ce moment-là.

11 Puis au niveau de l'entente  
12 multisectorielle, bien là, c'est l'intervenante qui  
13 m'a appelé, qui elle va faire l'entente  
14 multisectorielle avec l'enquêteur et avec un membre  
15 du DPCP qui va être assigné au dossier. Ça fait que  
16 cette entente multisectorielle-là se fait par  
17 téléphone, c'est une conférence téléphonique si on  
18 veut.

19 Puis à ce moment-là, bien là l'intervenante  
20 va venir nous expliquer exactement la situation.  
21 Puis le policier et le procureur, bien on va  
22 échanger là-dessus. Puis dépendamment de la  
23 situation, dépendamment de l'intérêt de l'enfant,  
24 il y a certaines situations peut-être qui vont  
25 faire en sorte que, oui, il va falloir qu'on fasse

1           une entrevue vidéo et que cette entrevue-là soit  
2           faite rapidement ou encore, certaines fois, c'est  
3           moins urgent. C'est des événements qui sont  
4           survenus, mais supposons v'là un mois, des fois  
5           v'là un an, des fois plus. Ça fait que c'est moins  
6           urgent. Ça fait que c'est sûr qu'on y va par  
7           priorité.

8           Q. **[71]** Avec ce que vous me dites là, dans le fond,  
9           tantôt quand vous parliez d'un délai de quinze (15)  
10          jours, ça, c'est une exception. Donc, en réalité,  
11          c'est plutôt...

12          R. C'est une exception.

13          Q. **[72]** ... assez efficace votre système.

14          R. Généralement, c'est efficace pour le déclenchement  
15          de l'entente multisectorielle.

16          Q. **[73]** Parfait. Au niveau maintenant de... parce que  
17          j'ai plusieurs interrogations, si j'ai l'air à  
18          aller vite. Au niveau maintenant de... parce que  
19          souvent il y a un volet médical qui doit s'ajouter  
20          à ça. Comment vous décririez, en quelques mots, la  
21          collaboration? C'est facile aussi d'avoir accès à  
22          un médecin pour évaluer s'il y a des blessures  
23          physiques par exemple?

24          R. C'est sûr que c'est facile. Normalement, si on se  
25          présente aux urgences, on est traité en priorité,

1 c'est sûr.

2 Q. [74] Parfait.

3 R. L'enquêteur se rend sur place, les intervenants,  
4 puis on n'a pas de problème de ce côté-là. Au  
5 niveau de la trousse médico-légale, le personnel,  
6 ils sont au courant comment que ça fonctionne. Il  
7 n'y a pas de problème de ce côté-là, si c'est votre  
8 question.

9 Q. [75] Avec le DPCP?

10 R. Le DPCP, dans le fond, lui là, il est vraiment...

11 Q. [76] Le Directeur aux poursuites criminelles et  
12 pénales...

13 R. Oui.

14 Q. [77] ... pour ceux qui connaissent moins ça là.

15 R. Le procureur, dans le fond, du bureau qui est  
16 assigné, lui, il va être mis en contact au début de  
17 l'entente multisectorielle. Par la suite, durant le  
18 processus, il va être en contact avec l'enquêteur  
19 surtout. Puis l'enquêteur, quand il va avoir des  
20 interrogations dans son dossier ou pour donner un  
21 petit peu le cheminement du dossier, bien ils vont  
22 être en contact les deux.

23 Je pense que, selon moi, le procureur et  
24 l'intervenant peut-être ils sont un petit peu moins  
25 en contact par la suite. Ça va être plus au niveau

1 de l'enquêteur et du procureur.

2 Q. **[78]** Donc, quand même, c'est assez fluide? Ça va  
3 assez bien?

4 R. En général, ça va, ça va beaucoup mieux.

5 Q. **[79]** Parfait. Au niveau même de ces personnes-là  
6 que vous avez nommées, vous, vous avez comme un  
7 enquêteur ou une enquêtrice?

8 R. Pour notre centre de... formé?

9 Q. **[80]** Bien, qui fait ces...

10 R. Pour notre centre de services là, on a six  
11 enquêteurs officiellement.

12 Q. **[81]** Oui.

13 R. Mais, j'ai une enquêtrice actuellement formée en  
14 entrevue sinon...

15 Q. **[82]** O.K. Je comprends. Mais, les autres peuvent en  
16 faire aussi des ententes multi dépendant du volume?

17 R. Les autres en font aussi. Les autres font les  
18 enquêtes. Par contre, on a besoin d'un enquêteur  
19 formé pour faire l'entrevue vidéo.

20 Q. **[83]** C'est ça. L'entrevue, elle se fait où  
21 l'entrevue vidéo?

22 R. L'entrevue vidéo, quand on est à Sept-Îles, on a  
23 une salle d'interrogatoire vidéo, elle se fait au  
24 Bureau des crimes majeurs à Sept-Îles dans une  
25 salle d'interrogatoire vidéo.

1 Q. **[84]** Donc, l'enfant et son parent ou l'intervenant  
2 se présentent dans vos locaux?

3 R. C'est ça. On prend un rendez-vous, l'enfant...

4 Q. **[85]** Est-ce que c'est des locaux adaptés? Il y a-tu  
5 des jouets? Il y a-tu un petit accueil? C'est-tu  
6 arrangé pour...

7 R. Pas... pas chez nous.

8 Q. **[86]** Pas vraiment.

9 R. Chez nous, c'est vraiment l'accueil à l'avant puis  
10 ils nous attendent là puis...

11 Q. **[87]** Je comprends quand même de votre... de vos  
12 propos qu'il y a une bonne collaboration entre tout  
13 le monde là. Est-ce qu'au niveau de la DPJ, au  
14 niveau médical, c'est des gens désignés pour ça  
15 spécialisés ou ça peut être divers intervenants,  
16 divers médecins?

17 R. Je ne pourrais pas vous dire à ce niveau-là.

18 Q. **[88]** Bon. Parfait. Dans un deuxième... Avez-vous un  
19 comité de concertation avec le volet médical, le  
20 DPCP, le DPJ? Vous assoyez-vous une fois par année  
21 pour faire un peu le tour des... pour que ça  
22 continue à bien aller là?

23 R. Oui. On a des tables de concertation au niveau de  
24 l'entente multisectorielle.

25 Q. **[89]** En avez-vous une?

1 R. On en a une.

2 Q. **[90]** Est-ce qu'elle se réunit?

3 R. Elle se réunit généralement une à deux fois par  
4 année.

5 Q. **[91]** O.K.

6 R. Plus souvent une fois que deux fois là.

7 Q. **[92]** Il y a un outil de concertation.

8 R. Oui.

9 Q. **[93]** Au niveau, dans un deuxième registre, un  
10 processus évidemment qui implique, évidemment il y  
11 a la Protection de la jeunesse au niveau de la  
12 chambre de la jeunesse, mais mettons qu'on reste  
13 dans le bloc criminel, c'est un processus  
14 finalement qui a plusieurs étapes là. Il y a le  
15 signalement, l'entente multi, l'enquête. C'est  
16 soumis au Directeur aux poursuites criminelles et  
17 pénales. Ça va au tribunal dans certains cas.

18 Avez-vous des données sur qu'est-ce qui  
19 arrive s'il arrive, disons dans une année, cent  
20 (100) déclenchements d'entente multi, après trois  
21 ans, c'est rendu où? Est-ce que vous avez des  
22 données?

23 R. Au niveau statistique, je ne pourrais vraiment  
24 pas...

25 Q. **[94]** Non.

1 R. ... vous éclairer à ce niveau-là aujourd'hui.

2 Q. **[95]** Vous êtes quand même un enquêteur de grande  
3 expérience, Monsieur Viégas. Vous, à votre  
4 connaissance, de façon impressionniste, vu qu'il  
5 n'y a pas de donnée, ça finit-tu par des  
6 condamnations? Comprenez-vous le sens de ma  
7 question?

8 R. On a... Oui, je comprends ce que vous voulez dire.

9 Q. **[96]** C'est-tu cinq ou dix pour cent (5 %-10 %) ou  
10 quarante pour cent (40 %) qui aboutissent jusqu'au  
11 bout? Mais, si vous ne le savez pas là, je ne veux  
12 pas...

13 R. Je ne pourrais pas vous dire, mais je pourrais  
14 certainement vous dire que c'est moins de la  
15 moitié. Ça, je suis pas mal convaincu.

16 Q. **[97]** Qui arrive à une condamnation...

17 R. Oui.

18 Q. **[98]** ... ou qui arrive au tribunal?

19 R. Qui arrive à une condamnation. Il ne faut pas  
20 oublier que souvent là, les cas d'agression  
21 sexuelle, c'est la parole de la victime contre la  
22 parole de l'agresseur.

23 Q. **[99]** Oui, oui. Je ne juge pas là, je fais juste...

24 R. On n'a pas... Oui. Non, c'est juste pour expliquer  
25 un peu que...

1 Q. **[100]** Oui, pour faire la... Oui.

2 R. ... il faut faire la preuve hors de tout doute  
3 devant le tribunal, c'est plus... c'est souvent  
4 difficile et ardu.

5 Q. **[101]** Je terminerais avec ça sur l'entente multi.  
6 Vous avez fait état que dans la mission de la  
7 Sûreté du Québec, merci de nous le rappeler, il  
8 faut être attentif aux besoins des victimes. Vous,  
9 de votre expérience, pour l'enfant qui chemine dans  
10 ce processus-là, puis il y a des parents non-  
11 abuseurs aussi, il peut avoir un parent qui n'est  
12 pas abuseur du tout. Quel est votre... votre point  
13 de vue ou votre bilan de ça? Est-ce que c'est...  
14 Qu'est-ce que c'est que ça apporte aux enfants puis  
15 aux parents non-abuseurs?

16 R. C'est sûr qu'au niveau de nous, la Sûreté du  
17 Québec, les enquêteurs qui vont être en contact  
18 avec l'enfant, on essaie le plus possible d'être,  
19 comment je vous dirais ça, de mettre l'enfant le  
20 plus à l'aise possible. C'est sûr que, t'sais, il  
21 va venir nous parler d'un événement traumatisant de  
22 sa vie puis c'est pour ça que l'entente... pas  
23 l'entente, mais l'entrevue vidéo non suggestive est  
24 faite pour ça.

25 Si je peux un peu segmenter l'entrevue là,

1           au départ, on parle avec l'enfant de choses  
2           complètement qui n'ont aucun rapport avec  
3           l'agression pour la mettre à l'aise. Puis on  
4           chemine en allant mettons supposons, on lui demande  
5           de parler d'un événement heureux qu'il y a eu  
6           dernièrement.

7           Q. **[102]** Mais, j'irais au-delà de juste l'entrevue là.

8           R. Oui.

9           Q. **[103]** Le processus en bout de piste, après un ans,  
10          un an et demi, parce que des fois ça peut être  
11          assez long, quel bilan vous faites, vous, pour les  
12          enfants et les parents non-abuseurs, des résultats  
13          puis de...

14          R. C'est sûr que c'est un processus qui peut être  
15          long, qui peut être long. Sauf qu'on essaie le plus  
16          possible de les encadrer, de les tenir informés, de  
17          leur parler du processus judiciaire. Souvent le  
18          CAVAQ est mis en... il est un de nos partenaires  
19          très importants dans ces cas-là, puis qu'ils vont  
20          faire le suivi avec les victimes, des rencontres  
21          avec la victime.

22                        Au moment où est-ce que le dossier va se  
23          présenter à la Cour, la victime va être rencontrée.  
24          On va lui remontrer son entrevue vidéo pour lui  
25          remémorer un petit peu ses souvenirs. Puis il va y

1 avoir une rencontre qui va être faite également  
2 avec le procureur qui va un peu expliquer son rôle,  
3 qui va expliquer, qui va un petit peu amoindrir la  
4 lourdeur de tout ça là.

5 Q. **[104]** Est-ce que l'organisme communautaire est sur  
6 votre table de concertation?

7 R. De mémoire, le CAVAQ, je vous dirais que ça fait au  
8 moins deux ans que je n'ai pas été capable de  
9 m'asseoir à la table là, mais de... je ne me  
10 souviens pas de son nom.

11 Q. **[105]** Merci beaucoup.

12 R. Merci.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci. On va poursuivre avec Lise Lavallée.

15 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

16 Q. **[106]** Merci beaucoup de vous être déplacé pour nous  
17 éclairer un peu plus sur le dossier de la  
18 Protection de la jeunesse. Dans le document qu'on  
19 nous a remis, vous parlez de la confidentialité qui  
20 nuit à la protection de l'enfant. Et ce que je lis,  
21 c'est que les policiers communiquent toute  
22 l'information qu'ils possèdent à la DPJ, mais pas  
23 l'inverse. Avez-vous l'impression que la  
24 confidentialité, chacun a sa propre définition puis  
25 que là il y a comme un conflit au niveau des

1 définitions que chacun porte?

2 R. Bien, si je peux ajouter là, moi, je trouve qu'au  
3 niveau des cas justement d'abus physiques,  
4 d'agressions sexuelles sur des enfants, on est  
5 encore trop serré au niveau de la confidentialité.  
6 C'est trop serré, on devrait ouvrir un peu les  
7 horizons là puis être en mesure d'avoir certaines  
8 informations qui, comme supposons justement que le  
9 parent agresseur est rencontré, mais c'est le  
10 suspect au dossier. C'est pas quelqu'un qui accepte  
11 de venir s'impliquer là dans la communauté, mais  
12 qui veut garder sa confidentialité.

13 Pourquoi est-ce qu'on ne serait pas capable  
14 d'avoir ces informations-là au niveau policier?  
15 Moi, je pense que c'est sûr qu'il y a une refonte,  
16 je crois, qui devrait être faite au niveau des  
17 informations à être tenues confidentielles  
18 comparativement à celles qui devraient être  
19 transmises lorsqu'il y a une enquête policière.

20 Q. [107] Donc, ce que vous souhaiteriez, c'est qu'au  
21 niveau de... qu'on puisse préciser la notion de  
22 confidentialité puis qu'en matière de Protection de  
23 la jeunesse on puisse moduler cette définition-là  
24 pour permettre à ce que l'information pertinente  
25 circule, toujours dans le but de protéger nos

1 enfants là?

2 R. C'est ça. Parce que même à la... au niveau de la  
3 Protection de la jeunesse, il y a un guide relatif  
4 aux informations qui peuvent être divulguées aux  
5 policiers et au DPCP. Moi, j'ai pris connaissance  
6 de ce guide-là, mais c'est pas noir, c'est pas  
7 blanc, c'est gris tout le long.

8 Personnellement, je l'ai lu puis je ne  
9 serais pas capable... être un intervenant, je ne  
10 serais pas capable de dire, ça, je peux le dire,  
11 ça, je ne peux pas le dire, c'est pas clair.

12 Q. **[108]** Donc, il faut faciliter. Puis pour aller plus  
13 loin, vous parliez... on parle de travailler en  
14 temps réel en partenariat avec la DPJ puis  
15 favoriser la circulation d'informations. Et vous  
16 parlez de mettre sur pied un système d'informations  
17 centralisé.

18 Et on sait que, dans le cas de la petite  
19 fille de Granby, chacun avait son information, mais  
20 cette information-là ne circulait pas. Puis c'est  
21 peut-être là où on peut échapper des cas, des cas  
22 sensibles. Comment vous le voyez ça, ce système  
23 d'informations-là qui pourrait peut-être... Comment  
24 vous le voyez ce système-là puis qui devrait avoir  
25 accès à ce système-là?

1 Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

2 R. Je peux me lancer. En fait, dans tout ça, c'est  
3 d'intervenir de façon plus adéquate et être  
4 vigilant, être à l'affût et aux aguets de...  
5 T'sais, des fois on intervient sur des événements.  
6 Des fois il y a un petit quelque chose qui va nous  
7 donner une puce à l'oreille puis on va découvrir  
8 d'autres choses.

9 T'sais, on le sait que, quand on fait un  
10 signalement, que la personne, les intervenants ont  
11 l'information si la famille est en suivi. Moi, je  
12 ne veux pas savoir s'il est en suivi parce qu'il a  
13 de la misère à faire l'éducation de son enfant. Ce  
14 qu'on veut savoir : est-ce que, dans cette famille-  
15 là, il y a un petit drapeau qui est levé puis qui  
16 dit, qui vient dire : O.K. Il y a peut-être de  
17 l'abus. On a eu, je ne sais pas, moi, au cours de  
18 la dernière année, deux signalements pour cette  
19 famille-là au niveau de l'abus.

20 Ça fait que nous, en tant que policier, ça  
21 se peut qu'on aille sur un appel puis que tout se  
22 passe bien, mais on va être deux fois plus à  
23 l'affût, vigilant. C'est pas le but d'étiqueter,  
24 c'est vraiment d'être capable de cerner le problème  
25 puis de les aider, de mettre des filets de

1 sécurité.

2 Si on en vient à ce qu'on disait, de faire  
3 un comité clinique, c'est un peu ça. Pourquoi qu'on  
4 ne s'assoit pas autour d'une table et qu'on ne dise  
5 pas les vraies choses. « O.K. Cette famille-là, on  
6 a eu admettons deux signalements au niveau de  
7 l'abus. » De nommer les choses pour essayer de  
8 trouver justement c'est quoi la problématique.

9 Arrêtons de travailler en silo puis  
10 travaillons en amont pour aider, t'sais, nos  
11 enfants puis les familles aussi, les soutenir là.

12 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

13 R. O.K. Puis pour ajouter, t'sais, on parlait, oui, on  
14 avait nommé la ligne téléphonique. Mais, cet  
15 échange d'informations-là, comme je l'ai mentionné  
16 tout à l'heure, pourrait être fait lors du  
17 signalement qu'on fait déjà à un appel... et qu'on  
18 discute avec un intervenant en lui expliquant les  
19 faits et nos constatations.

20 Donc, déjà là, comme mon collègue monsieur  
21 Viégas a mentionné, de venir baliser, de venir  
22 dire, pour tel événement, les informations jugées  
23 pertinentes au moment, au moment de l'intervention  
24 policière, qu'elles soient dites, qu'elles soient  
25 partagées modèlerait, viendrait modeler autrement,

1 encore mieux, nos interventions. Ça fait que c'est,  
2 oui, la ligne téléphonique, mais ça pourrait être  
3 fait avec déjà l'appel, la concertation qu'on fait  
4 lorsqu'on signale.

5 Q. [109] On a, dans le cadre des audiences, rencontrer  
6 des organismes communautaires qui nous disent  
7 qu'ils connaissent souvent la réalité des familles  
8 puis même des familles problématiques et qu'ils ne  
9 sont pas nécessairement crus ou entendus.

10 Est-ce que vous croyez que ce système-là  
11 centralisé, l'information centralisée, qui pourrait  
12 inclure les groupes familles, les groupes  
13 communautaires familles, le milieu scolaire, le  
14 milieu médical, le milieu policier, permettrait à  
15 tous ces gens-là de voir l'information qui circule  
16 puis peut-être d'avoir des lumières jaunes qui  
17 s'allument avant d'en arriver à la lumière rouge?  
18 Est-ce que vous croyez que c'est possible de faire  
19 ça?

20 R. Bien, moi, je verrais, ce qu'on a mentionné, le  
21 comité clinique viendrait venir dire « bien, voici,  
22 t'sais, on est dans... Voici probablement... »  
23 T'sais, des situations à risque, venir dire « bien,  
24 voici comment, de concertation, on peut les régler  
25 tous ensemble. » T'sais, au même titre. Oui, la

1 ligne téléphonique va... T'sais, c'est des  
2 informations des fois confidentielles et sensibles.  
3 Donc, nous, policiers, on disait « oui, sur nos  
4 interventions. »

5 Par contre, les comités cliniques, jeunesse  
6 familiale, viendraient un peu dire « bien, voici  
7 nos lumières jaunes. » De quelle façon on se  
8 concerte? De quelle façon on intervient. J'avais  
9 fait le parallèle avec certains... Ça existe en  
10 santé mentale.

11 Si je peux donner un exemple là,  
12 présentement on est en train d'instaurer le  
13 programme ÉMIPIC qui est l'Équipe mixte  
14 d'intervention policiers intervenants  
15 communautaires vient avec... cette instauration-là  
16 vient un comité clinique qui se rencontre à chaque  
17 semaine, qui vont soulever les problématiques de  
18 personne X et travailler de concertation afin de  
19 mener à bien là et de régler et de soutenir la  
20 personne et de bien la suivre.

21 Donc, au même titre, on voyait nos comités  
22 cliniques familiales jeunesse, au même titre, on se  
23 rencontre de façon assidue, on soulève les cas, les  
24 problématiques, et voici, chacun dans notre champ  
25 d'expertise, tous ensemble on va amener des

1 solutions, des pistes d'interventions efficaces,  
2 rapides et adaptées.

3 Q. [110] Je vous remercie beaucoup.

4 R. Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 On va poursuivre avec Lesly Hill.

7 Mme LESLY HILL, commissaire :

8 Q. [111] Donc, à mon tour de vous remercier d'être là  
9 aujourd'hui. Donc, j'ai peut-être une petite  
10 question rapide pour vous, Monsieur Viégas, et  
11 après ça, ça va être des questions plus larges pour  
12 l'ensemble.

13 Donc, vous avez parlé des problèmes au  
14 niveau des délais de divulgation entre le  
15 signalement ou des troussees medico-légales pas...  
16 pas remplies. Je voulais juste savoir si vous avez  
17 parlé avec la DPJ de ce problème-là. Et si oui,  
18 quelle réponse vous avez eue et un peu est-ce qu'il  
19 y a eu des correctifs d'apportés?

20 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

21 R. Ça a déjà été soulevé à l'époque. C'est sûr que ça  
22 fait déjà peut-être... Personnellement, le poste  
23 que j'ai actuellement, je l'ai depuis deux ans.  
24 Mais, je me souviens qu'en tant qu'enquêteur, quand  
25 j'étais enquêteur, le problème, la problématique

1 des signalements qu'on trouvait que c'était long,  
2 ça avait déjà été soulevé. Sauf qu'à ce niveau...  
3 Par la suite, je ne le sais pas exactement le suivi  
4 qui avait été fait aux plus hautes instances un  
5 petit peu là.

6 Mais, personnellement, je vois qu'il y a de  
7 l'amélioration depuis quelques années. Sauf que je  
8 pense qu'il y a encore place à... C'est parce que  
9 c'est pas de l'amélioration qu'il faudrait. Il ne  
10 faudrait pas en échapper zéro.

11 Q. **[112]** Hum, hum. Très bien. Un bon sujet pour la  
12 table de concertation.

13 R. Oui, absolument.

14 Q. **[113]** O.K. Maintenant, je vais aller sur une  
15 question plus large. J'ai entendu votre cri du  
16 coeur de la fin pour dire que la protection des  
17 enfants, c'est pas juste une affaire de DPJ. C'est  
18 pas juste une affaire de policiers ou d'écoles,  
19 c'est monsieur et madame tout le monde. C'est toute  
20 une population qui doit dénoncer de la maltraitance  
21 ou être bienveillant pour des enfants.

22 Donc, ma question, c'est vraiment à savoir,  
23 qu'est-ce que vous pensez qu'on peut faire de plus  
24 pour sensibiliser justement le grand public pour  
25 que la protection des enfants et leur bien-être

1           soient l'affaire de toute une société?

2           Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

3           R. J'ai plein d'idées, j'ai plein d'idées en tête.

4           Q. **[114]** O.K.

5           R. Autant que ce soit de mobiliser les gens, de faire  
6           des campagnes de prévention. On a fait... Nous, on  
7           fait des capsules Aînés avisés. Pourquoi pas faire,  
8           t'sais, au niveau de la maltraitance de l'enfant.  
9           On a plein d'idées en tête, c'est certain. Mais,  
10          moi, ce que... je crois beaucoup à la prévention.  
11          Puis comme je reprends ma collègue, c'est vraiment  
12          de mobiliser les parents qui est difficile. Peu  
13          importe le sujet là.

14          Q. **[115]** Tout à fait.

15          R. Qu'on parle de maltraitance, de cyberintimidation,  
16          de les informer sur admettons la pornographie  
17          juvénile, l'Internet, la réalité. C'est difficile  
18          de mobiliser les parents.

19          Q. **[116]** Allez-y.

20          Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

21          R. Je regardais si le micro... Et si je peux rajouter,  
22          puis c'est des choses qui ont été discutées lors  
23          des rencontres avec Éclaire Côte-Nord également, et  
24          de... que ce soit pour amener des pistes de  
25          solution, que ce soit des capsules de

1 sensibilisation, t'sais. Tant prévision, mais de  
2 sensibilisation, sensibiliser la population aussi,  
3 tout simplement, à ça et de faire prendre  
4 conscience, sensibiliser aux signes de  
5 maltraitance, comme on le fait, comme ma collègue a  
6 dit, avec le volet aînés.

7 Q. [117] O.K. Puis c'est quoi votre perception du rôle  
8 de la Sûreté du Québec là-dedans, dans le filet  
9 social de protection autour des enfants et le bien-  
10 être des familles de la région? Comment vous vous  
11 inscrivez là-dedans?

12 Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

13 R. Si je comprends bien, vous voulez avoir notre  
14 vision au niveau de la Sûreté du Québec. C'est sûr  
15 que, nous, on est pour la protection, que ce soit à  
16 l'enfance ou, t'sais, à la population en général.  
17 C'est pour ça qu'on est policier là, pour protéger  
18 la société.

19 Puis il est certain que le fait de venir  
20 ici et pouvoir en parler fait partie... on veut  
21 s'impliquer là, on est là pour ça puis on veut  
22 juste l'amélioration puis continuer le bon  
23 partenariat. Il y a des bons coups qui se font, des  
24 très bons coups aussi puis on a une très bonne  
25 collaboration.

1                   Puis, t'sais, demain matin, on va tous  
2 travailler ensemble. Puis c'est de continuer à  
3 essayer de trouver des pistes de solution.

4 Q. **[118]** Puis on voit dans les exemples que vous avez  
5 donnés que la SQ est quand même inscrite dans des  
6 services de proximité, dans les écoles...

7 R. Oui.

8 Q. **[119]** ... dans la communauté, sur les tables de  
9 concertation. O.K. J'ai deux autres petites  
10 questions rapides là. Qu'est-ce qui pourrait être  
11 changé à la Sûreté du Québec? Est-ce qu'il y a des  
12 choses, d'après vous, que vous avez besoin de  
13 mettre en place ou questionner pour qu'on arrive à  
14 une meilleure protection des enfants?

15 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

16 R. C'est sûr que, comme je parlais un peu tout à  
17 l'heure, au niveau de la formation des enquêteurs.  
18 Ça, je crois que c'est... c'est un incontournable  
19 au niveau de la formation. Je comprends que l'École  
20 nationale de police, tout passe par là au niveau de  
21 la formation, puis il n'y a peut-être pas les...  
22 ils n'ont peut-être pas la capacité actuellement de  
23 former autant de policiers qu'on voudrait, mais...

24                   Actuellement, c'est sûr, à mon niveau, pour  
25 mon centre de services, moi, je constate que c'est

1 une lacune. On n'a pas assez d'enquêteurs formés en  
2 entrevue non suggestive justement pour rencontrer  
3 ces enfants-là. Ça fait qu'au niveau de la Sûreté,  
4 moi, je pense, c'est un point peut-être qui  
5 pourrait être amélioré.

6 Q. **[120]** Parfait. Puis à l'inverse, est-ce qu'il y a  
7 des leviers qui vous manquent pour être capable de  
8 bien accomplir votre travail dans la protection des  
9 enfants?

10 Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

11 R. Rien que je note, moi, pour...

12 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

13 R. Pour ma part non plus là, pas pour... en tout cas,  
14 en milieu scolaire.

15 Q. **[121]** Hum, hum. O.K. Parfait. Merci.

16 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

17 R. Merci.

18 Q. **[122]** Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[123]** Merci. Il y a une chose que je constate,  
21 c'est que vous parlez beaucoup de prévention,  
22 prévention dans les écoles, vous êtes sur les  
23 tables de concertation, les liens avec les  
24 organismes communautaires et tout ça.

25 J'aimerais vous entendre un petit peu plus

1 me dire c'est la prévention que vous faites dans  
2 les écoles? Puis un dernier commentaire. C'est la  
3 première fois que j'entends qu'on nous dit  
4 « signalement non retenu ». C'est un problème cette  
5 expression-là. C'est la première fois que je  
6 l'entends. Alors, je voulais vous le dire. Donc,  
7 sur la prévention au niveau scolaire.

8 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

9 R. On veut savoir exactement les programmes qu'on  
10 donne?

11 Q. **[124]** Bien, je voudrais voir un petit peu les  
12 programmes. Comment c'est perçu? Comment vous  
13 arrivez à intéresser les jeunes, en tout cas, à  
14 vous entendre quand vous parlez de prévention?

15 Il y a une chose de vous voir promener avec  
16 votre bel uniforme, mais est-ce que ce que vous  
17 essayez de leur inculquer, comment vous arrivez à  
18 faire entrer? C'est quoi le mariage que vous avez  
19 avec la direction de l'école, avec... autour et  
20 tout ça là?

21 R. Bien, tout d'abord, au niveau primaire, c'est sûr  
22 que dans le milieu, de par habitude, de par ce qui  
23 a toujours été fait, les écoles, les directions le  
24 savent qu'on a des programmes. Ils nous invitent  
25 très souvent à le faire.

1                   Aussi, on va y aller avec une  
2                   collaboration. Parfois, s'il y a un organisme qui a  
3                   des programmes à lui de prévention, on va jumeler  
4                   nos deux... nos deux métiers respectifs dans la  
5                   même... dans le même atelier. On va partager,  
6                   collaborer pour donner des programmes de  
7                   prévention. Donc, d'emblée, on va au milieu  
8                   scolaire, donc on va vers les jeunes directement.

9                   Au niveau primaire, on donne des ateliers,  
10                  tant, comme on l'a dit là, cyberintimidation, les  
11                  inconnus, reconnaître les agressions, comment se  
12                  protéger et... donc on les sensibilise.

13                  Même chose au niveau secondaire. Comme on  
14                  l'a mentionné, il y a un policier intervenant en  
15                  milieu scolaire. Donc, il y a une belle  
16                  collaboration. Il est déjà dans l'école, il est  
17                  souvent dans l'école. Il y a des problématiques qui  
18                  sont vécues, donc on va... on va arriver avec des  
19                  programmes de prévention en lien avec des  
20                  problématiques vécues.

21                  Mais, même en amont, avant que ça se  
22                  produise aussi parce qu'il y a... les situations  
23                  reviennent. Donc, on sait d'emblée, avec les  
24                  nouveaux étudiants qui arrivent, les secondaires,  
25                  les secondaires I qui arrivent. Bon, bien, on a des

1 messages qu'on veut leur faire passer dans un seul  
2 but. On veut que leur secondaire se passe bien,  
3 qu'il ne se passe pas d'événements négatifs. Donc,  
4 on leur donne les moyens, on leur donne les outils.

5 Il y a d'autres organismes qui vont aller  
6 donner des programmes comment gérer le conflit,  
7 comment gérer la colère, des trucs. Ça permet  
8 d'obtenir des trucs pour pas en arriver à des  
9 événements un peu plus négatifs ou malheureux.

10 Donc, dans le milieu scolaire, on y va. Et  
11 on y va même l'été là, dans les milieux de vie des  
12 jeunes, autant dans les camps de jour qu'on  
13 pourrait aller, exemple, dans une maison des jeunes  
14 donner un atelier. Puis des fois, les jeunes le  
15 demandent ou aiment en savoir plus.

16 Q. [125] O.K. Je ne peux pas m'empêcher de vous poser  
17 une question compte tenu de la situation  
18 géographique. On a bien compris, il y a des  
19 villages, des endroits plus isolés, éloignés, la  
20 route se rend, la route ne se rend pas. Comment  
21 vous faites dans une situation où, par exemple,  
22 vous arrivez dans un village isolé parce que vous  
23 couvrez beaucoup. Puis ça, je m'adresse à vous.  
24 Vous arrivez dans un endroit puis vous devez...  
25 vous êtes devant une situation de violence

1 conjugale. Il n'y a pas d'endroit dans le village  
2 où vous pouvez mettre cette femme-là et ses enfants  
3 en sécurité. Vous faites quoi?

4 R. Bien, je vais juste préciser là, premièrement, je  
5 ne déplace pas tant parce que le rôle de  
6 coordonnateur dit de coordonner.

7 Q. **[126]** Oui.

8 R. Ça fait que je travaille en équipe.

9 Q. **[127]** Vous envoyez les autres?

10 R. Mais oui. Exemple, je peux donner le secteur de  
11 Blanc-Sablon, mais...

12 Q. **[128]** Oui.

13 R. ... mes collègues là-bas font beaucoup de choses.  
14 On va s'appeler. Je vais leur donner du matériel.  
15 Je peux même leur envoyer notre mascotte Polix s'il  
16 le faut là.

17 Q. **[129]** O.K.

18 R. Ça fait que, dans tout, on va coordonner ensemble,  
19 on travaille en équipe. C'est sûr que justement,  
20 c'est des frais, c'est une distance. Donc, ils sont  
21 dans les secteurs isolés.

22 Mais, il peut... il m'est arrivé d'aller à  
23 La Romaine au niveau de l'école secondaire. Donc,  
24 t'sais, on fait une gestion avec l'avion et j'y  
25 vais. Ça fait que donc, de me déplacer...

1 Q. [130] O.K. Mais je prends votre exemple d'un de vos  
2 collègues qui est à Blanc-Sablon par exemple, qui  
3 doit sortir... Il n'y a pas de... il n'y a pas de  
4 structure pour recevoir cette femme et ses enfants  
5 victimes de violence conjugale. Alors, votre  
6 collègue fait quoi avec?

7 R. Si je peux me permettre, bien c'est un peu... Oui,  
8 je donnais l'exemple, au même titre qu'un enfant  
9 doit être retiré du milieu et il n'aurait pas de  
10 famille, il n'aurait pas d'entourage là. C'est  
11 quelque chose aussi qui est arrivé. Donc, le jeune  
12 n'aurait pas d'entourage. On doit retirer l'enfant  
13 du milieu. Mais, je n'ai pas d'autres options pour  
14 aller le porter. Je n'ai pas de famille, il n'y a  
15 pas d'entourage comme je disais.

16 Donc, il va falloir penser à un plan B et  
17 trouver une solution de garder l'enfant. Est-ce  
18 que, bon, le policier va rester? Oui, bien sûr,  
19 avec le jeune. Parfois, après un certain temps, ça  
20 va peut-être se finaliser que le jeune va retourner  
21 dans sa famille avec certaines modalités, ou on va  
22 passer en solution qu'il va falloir soit trouver un  
23 transport et/ou rester avec le jeune jusque peut-  
24 être au lendemain s'il doit être transféré chez un  
25 membre de la famille par avion, donc c'est bien

1 certain qu'il faut attendre le prochain avion ou  
2 autres dans un secteur aussi isolé.

3 Q. **[131]** O.K.

4 R. Donc, on passe en mode débrouillardise, peut-être  
5 on peut garder le jeune en local qu'il y a là-bas.

6 Q. **[132]** Hum, hum. Donc, de là le lien important avec  
7 la DPJ.

8 R. Oui.

9 Q. **[133]** Tout à fait.

10 R. Et de trouver un lieu.

11 Q. **[134]** O.K. On va poursuivre avec Gilles Fortin.

12 M. GILLES FORTIN, commissaire :

13 Q. **[135]** Merci. Merci d'être là. J'ai quelques petites  
14 questions rapides sur des sujets qui ont déjà été  
15 touchés, mais juste quelques précisions. Vous avez  
16 dit, quand vous avez des abus sexuels à l'hôpital,  
17 l'évaluation médicale c'est facile. Est-ce que  
18 c'est la même chose quand il s'agit d'abus  
19 physiques?

20 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

21 R. Vous voulez dire au niveau du signalement fait par  
22 le...

23 Q. **[136]** Non, si vous voulez avoir un examen, une  
24 évaluation...

25 R. Oui, c'est la même chose. C'est vrai, oui.

1 Q. **[137]** ... d'un enfant pour abus physique. Est-ce  
2 que vous avez la même...

3 R. Oui.

4 Q. **[138]** ... facilité d'accès ou si c'est...

5 R. Non. Ça va très bien.

6 Q. **[139]** Ça va très bien.

7 R. Oui.

8 Q. **[140]** Il n'y a pas de difficulté. Vous avez parlé  
9 de formation à l'École nationale de police. Vous  
10 avez parlé de formation d'enquêteurs spécialisés.  
11 Est-ce que dans le curriculum de base, pour tous  
12 les policiers là pas juste les enquêteurs, est-ce  
13 que les question de maltraitance à l'égard des  
14 enfants, est-ce que c'est l'objet d'une formation?  
15 Est-ce qu'il y a des cours? Est-ce qu'il y a  
16 quelque chose là-dedans ou si c'est juste au stade  
17 d'enquêteur que vous avez accès à des trucs?

18 R. De mémoire là, je pense c'est vraiment au stade  
19 d'enquêteur que c'est plus soulevé. Au niveau de la  
20 formation de base d'un policier là, je ne crois  
21 pas, mais c'est un peu loin là, mais je ne crois  
22 pas que ce soit très...

23 Q. **[141]** Donc, vos patrouilleurs, à moins qu'ils aient  
24 fait des... des formations spéciales en cours  
25 d'emploi, ils n'ont pas...

1 R. Je vous réponds sous toute réserve là parce que  
2 c'est sûr que ça fait quand même vingt (20) ans que  
3 j'ai...

4 Q. **[142]** O.K.

5 R. ... que j'y suis passé là, mais... Je ne pourrais  
6 pas vous dire assurément une réponse claire.

7 Q. **[143]** O.K. Vous avez dit que, bon, les informations  
8 que la DPJ vous donnent, vous les jugez  
9 insatisfaisantes souvent. On a parlé de  
10 confidentialité. Vous avez expliqué que le guide  
11 qui est disponible, vous ne le compreniez par trop  
12 puis vous présumez que les gens de la DPJ c'est la  
13 même chose. Est-ce que d'une personne à l'autre,  
14 vous constatez qu'effectivement, il y en a qui sont  
15 plus bavardes que d'autres? D'autres moins ou...

16 R. Moi, j'ai l'impression là que c'est personnel à  
17 chaque intervenant. Dépendamment de son degré, je  
18 crois, de... à quel point que ça la touche. Je  
19 crois que c'est personnel vraiment d'un intervenant  
20 à un autre.

21 Q. **[144]** O.K.

22 R. C'est clair qu'il y a des intervenants qui vont  
23 être plus ouverts à nous donner des informations  
24 « on the side » comme on dit là...

25 Q. **[145]** O.K.

1 R. ... qu'on ne le mettra pas nécessairement par  
2 écrit, mais vous va nous aider à faire évoluer  
3 notre enquête.

4 Q. **[146]** L'interprétation varie d'une personne à  
5 l'autre...

6 R. C'est ça.

7 Q. **[147]** ... de ce qu'est la confidentialité. Tout le  
8 monde ici nous a parlé... bien, tout le monde,  
9 beaucoup de gens nous ont parlé de stabilité de  
10 personnel, d'insuffisance de ressources humaines.  
11 Chez vous, ça existe ou ça n'existe pas ce  
12 problème-là?

13 R. De notre côté, moi personnellement, pour notre  
14 centre de services au niveau des enquêtes, les  
15 ressources, c'est correct. C'est vraiment au niveau  
16 de la formation par rapport aux entrevues vidéos où  
17 est-ce qu'il y a une certaine lacune. Mais, sinon,  
18 les enquêteurs qui sont prévus pour notre centre de  
19 service, on les a.

20 Q. **[148]** Et...

21 Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

22 R. Même chose à Baie-Comeau également, les postes sont  
23 tous comblés. Bien, en général, on a du personnel,  
24 mais le roulement est là. Donc, on roule dans le  
25 personnel là, ça fait que...

1 Q. **[149]** Le personnel change beaucoup, mais il n'y a  
2 pas d'insuffisance, si on parle au niveau du  
3 patrouilleur de la première ligne chez vous.

4 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

5 R. On est pas mal complet, mais il y a un bon  
6 roulement, donc on a beaucoup de nouveaux  
7 policiers.

8 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

9 R. C'est un peu comme dans tous les domaines, c'est  
10 l'expérience qui est... ils viennent acquérir de  
11 l'expérience ici, mais souvent ils repartent. Ça  
12 fait que c'est un peu la même problématique qu'on a  
13 avec les autres organismes, je pense.

14 Q. **[150]** Merci.

15 R. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Alors, merci beaucoup. Le temps qu'on avait  
18 ensemble est écoulé. Ça passe vite, une heure de  
19 discussion. Merci infiniment. Merci beaucoup. Et je  
20 sais que vous avez... vous êtes attendus à un  
21 événement. Alors, on va vous souhaiter une bonne  
22 fin de journée et un bel événement auquel vous  
23 allez participer. Merci beaucoup pour votre  
24 témoignage.

25

1 Mme STÉPHANIE DESCHÊNES :

2 Merci.

3 Mme VÉRONIQUE CHICOINE :

4 Merci.

5 M. JOSÉ-MARCOS VIÉGAS :

6 Merci de nous avoir entendus.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci. Le temps d'installer l'autre témoin, on va  
9 prendre dix (10) minutes de pause. Merci encore  
10 d'être venus.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci. Alors, pour notre dernière séance à Sept-  
16 îles, on reçoit madame Marlène Gallagher,  
17 directrice de la Protection de la jeunesse de la  
18 Côte-Nord, et votre témoignage devrait nous  
19 permettre de traiter des enjeux, des défis pour  
20 avoir la Protection de la jeunesse dans la région  
21 de Côte-Nord, et qui représente un taux plus élevé  
22 de signalements reçus et retenus, plus élevé que la  
23 moyenne des autres régions du Québec.

24 On a soixante (60) minutes ensemble. Alors,  
25 tel qu'on vous l'a suggéré, une quinzaine de

1 minutes de présentation, et ensuite période  
2 d'échanges avec les commissaires. Avant de vous  
3 laisser la parole, je vais demander au greffier de  
4 vous assermenter, s'il vous plaît.

5

6 DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE  
7 DE LA CÔTE-NORD

8

9 **MARLENE GALLAGHER,**

10 (Sous serment)

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, voilà, la parole est à vous.

14 Mme MARLENE GALLAGHER :

15 R. Bien, bonjour, et je termine votre séjour en  
16 Côte-Nord. J'espère que vous avez passé un beau  
17 séjour, vous avez eu le droit à tout, au beau  
18 temps, à la tempête et le froid. Donc j'espère qu'à  
19 votre prochaine visite, que vous aurez le droit à  
20 la beauté de nos hivers aussi. Je sais que vous  
21 avez reçu le résumé de mon témoignage, là, qui a à  
22 peu près douze (12) points, là, douze (12) axes  
23 d'éléments que je voulais aborder avec vous.

24 Avant de commencer, je voulais aussi vous  
25 dire que les DPJ, on a l'intention de déposer un

1 mémoire tel que convenu, là, pour le douze (12)  
2 décembre. Ça fait qu'il y a certains sujets que je  
3 sais que des témoins sont venus vous parler de la  
4 confidentialité, de l'échange de l'information.  
5 Bon, il y a peut-être des choses qui sont  
6 particuliers (sic) à la Côte-Nord, mais les DPJ, on  
7 va, à travers le mémoire, puis à travers aussi la  
8 rencontre qui devrait avoir lieu le trois (3)  
9 décembre, là, pouvoir s'entretenir, je dirais, plus  
10 globalement sur ces enjeux-là. Parce que ça ne  
11 touche pas uniquement la Côte-Nord, hein, c'est une  
12 réalité pour l'ensemble du Québec.

13           Donc, il y a peut-être des questions que  
14 vous allez me poser que je voudrais peut-être vous  
15 dire, bien, on va peut-être le traiter un peu plus  
16 globalement dans le mémoire du DPJ, mais s'il y a  
17 des particularités pour notre région par rapport à  
18 certaines questions, soyez assurés que je vais vous  
19 donner les meilleures réponses que je peux vous  
20 donner à ce moment-ci, à cette heure-ci.

21           Avant de commencer à vous résumer un peu le  
22 résumé du témoignage, je trouvais ça important de  
23 vous parler de Mathieu et Caroline. Mathieu et  
24 Caroline sont deux usagés qui m'accompagnent dans  
25 ma carrière depuis le tout début. Mathieu est un

1       jeune homme qui a eu un parcours de vie dans sa  
2       famille extrêmement difficile, qui a eu un parcours  
3       à la Protection de la jeunesse qui a été aussi très  
4       difficile, rempli de ruptures de service, de  
5       discontinuités, de retours dans son milieu, de  
6       retours dans les services, de fermetures de  
7       dossiers, de trous de service.

8                Vous avez assurément entendu des  
9       témoignages qui ressemblent au petit résumé que je  
10      fais de Mathieu. Et pour moi, je tente toujours,  
11      comme quand j'étais intervenante, chef de service  
12      et comme directrice, de m'assurer de trouver des  
13      solutions à la hauteur des leviers que j'ai pour  
14      m'assurer qu'il y ait de moins en moins de Mathieu.

15               Et on a l'histoire de Caroline. Caroline  
16      est une jeune qui a vécu elle aussi beaucoup de  
17      traumatismes dans son milieu, des sévices  
18      importants, qui a aussi eu un parcours à la  
19      Protection de la jeunesse qui a été, elle aussi,  
20      par moment parsemé de certaines ruptures. Mais  
21      Caroline a su, et on a pu l'aider dans son  
22      rétablissement global comme jeune fille, comme  
23      jeune adolescente, et aujourd'hui comme jeune  
24      adulte.

25               Donc Caroline est pour moi celle qui

1 m'inspire, comme Mathieu m'inspire, à faire mieux.  
2 Donc aujourd'hui, j'espère qu'on va pouvoir tous  
3 ensemble rêver pour les Mathieu, les Caroline que  
4 vous allez continuer d'entendre et que moi je vais  
5 continuer d'aider à travers ma fonction de  
6 directrice de la Protection de la jeunesse en  
7 Côte-Nord.

8 Dans les dernières années, je vous dirais  
9 que j'ai ajouté dans mon petit conseil  
10 d'administration qui est en arrière de moi, dont  
11 Caroline et Mathieu sont avec moi, j'ai ajouté  
12 Isabelle. Isabelle est une jeune intervenante de  
13 vingt-deux (22) ans qui sort de l'université et qui  
14 arrive en Côte-Nord pour oeuvrer en Protection de  
15 la jeunesse.

16 Ça fait que dans mes rencontres de gestion,  
17 quand je vais au conseil d'administration, quand je  
18 vais dans plusieurs instances, je parle de Mathieu  
19 et de Caroline et d'Isabelle pour dire, eux,  
20 qu'est-ce qu'ils vont comprendre dans des décisions  
21 qu'on prend, puis dans les orientations, puis dans  
22 ce qu'on vit comme réseau, Côte-Nord - de façon  
23 globale?

24 Quand je parle du réseau, ce n'est pas  
25 juste le réseau de la santé et des services

1 sociaux, je vais dire « réseau R » avec un grand  
2 « R ». Donc je trouvais ça important ce matin de  
3 commencer avec ces deux histoires-là puis avec  
4 le... c'est la réalité à laquelle on fait face à  
5 tous les jours et je sais que vous avez déjà  
6 entendu des histoires qui résonnent comme Mathieu  
7 et Caroline.

8 Je sais qu'on vous a parlé beaucoup des  
9 enjeux de notre territoire, de l'immensité du  
10 territoire, ça fait que je ne voudrais pas prendre  
11 trop de temps sur cette réalité-là, mais je ne le  
12 sais pas si on vous a donné certaines images  
13 pour... parce que quand on dit « mille deux cents  
14 kilomètres (1200 km) de côte », ça dit tout et ça  
15 ne dit rien à la fois.

16 Donc, juste pour une image, mille deux  
17 cents kilomètres (1200 km) de côte, ça veut dire la  
18 distance entre Baie-Comeau et Toronto. C'est notre  
19 territoire. Entre Baie-Comeau et Sept-Îles, nos  
20 deux grand pôles, c'est comme Montréal et Québec  
21 sans autoroute. Donc, j'ai des intervenants qui  
22 sont partout sur le territoire dans huit points de  
23 services principaux.

24 Donc, on a des intervenants du côté de  
25 Blanc-Sablon, Havre-Saint-Pierre, du côté de

1 Schefferville. Leurs bureaux sont du côté de  
2 Kawawachikamach, du côté de Schefferville. On a des  
3 intervenants à Sept-Îles, à Port-Cartier, à  
4 Baie-Comeau, Forestville, Escoumins. Donc c'est  
5 notre façon d'essayer de couvrir le plus grand  
6 territoire possible pour être capable d'être en  
7 mesure d'offrir les services en temps opportun.

8 L'autre réalité de la Côte-Nord que vous  
9 avez sûrement entendue, c'est qu'on a  
10 malheureusement des déterminants de santé, des  
11 tristes records. Donc, je ne suis pas surprise que  
12 la Côte-Nord, malheureusement, a aussi des taux de  
13 signalements et de rétention de signalements qui  
14 sont élevés.

15 Parce quand on parle de toxicomanie, de  
16 violence conjugale, taux de criminalité, les taux  
17 de jeunes filles ayant des grossesses à  
18 l'adolescence, et un taux de diplomation de  
19 secondaire 5 un des plus bas au Québec. Je vais  
20 nommer que ceux-là. Parce qu'il y en a d'autres,  
21 mais je pense que ça donne une assiette de base qui  
22 amène tout son lot, après ça, de négligence.

23 Juste avec les déterminants de santé qu'on  
24 vient d'installer sur la table, il n'y a pas un  
25 adulte sur la Côte-Nord qui se lève un bon matin

1 pour dire « Ce matin, je ne serai pas un bon  
2 parent. » On a des déterminants de santé qu'il va  
3 falloir adresser.

4 Et le coût de la vie sur la Côte-Nord est  
5 élevé. Ça fait que si vous avez un peu de temps,  
6 vous irez voir sur Centris.ca pour voir comment une  
7 maison coûte sur la Côte-Nord. Une maison mobile à  
8 Sept-Îles : cent vingt mille (120 000), et vous  
9 irez voir. Un appartement... Le coût de la vie sur  
10 la Côte-Nord est élevé.

11 L'accessibilité aux services, c'est une  
12 chose, mais l'accessibilité pour nos mamans  
13 monoparentales, on peut penser que la ville de  
14 Sept-Îles est une ville... une petite ville. C'est  
15 vrai, ce n'est pas une grande ville, mais quand on  
16 a une maman qui reste sur la rue Brochu - puis vous  
17 remarquez que la ville de Sept-Îles, c'est par  
18 ordre alphabétique, c'est une très belle façon pour  
19 l'urbanisme - donc sur la rue Brochu, qui a trois  
20 enfants, qui doit se rendre à l'école secondaire  
21 qui est dans le haut de la ville, qui n'a pas de  
22 voiture, qu'il n'y a pas de transport en commun, ça  
23 devient difficile.

24 Donc, l'accessibilité aux loisirs, aux  
25 sports, à une vie familiale qui donne les

1 conditions de base à un enfant pour se développer  
2 autrement ne sont pas toujours au rendez-vous. Et  
3 là, je ne parle pas de tous les villages isolés,  
4 hein, l'étalement urbain dans lequel nos familles  
5 vivent.

6           Donc les déterminants de santé, la réalité  
7 de notre économie aussi. Parce qu'on a des très  
8 beaux salaires en Côte-Nord, hein, on a une ville  
9 où l'industrie paie très bien ses employés, mais  
10 c'est cyclique, hein. On avait des cycles avant, et  
11 ce n'est pas moi qui le dis, les économistes  
12 disaient, pour la mine, et tout ça, c'est dix-  
13 quinze (10-15) ans. Mais là, on est rendu à des  
14 cycles parfois de cinq (5) ans.

15           Et il y a un secteur, particulièrement la  
16 Minganie dans les dernières années, qui ont vécu  
17 cette réalité-là d'avoir une richesse collective  
18 intéressante, et dès que les mines ont commencé à  
19 fermer leurs portes plusieurs semaines et plusieurs  
20 mois dans l'année, bien, quand on est habitué à un  
21 revenu de cent mille (100 000) et ce revenu-là  
22 n'est plus au rendez-vous, bien, il y a tout un  
23 stress parental qui s'installe. Et, ça, on a vu la  
24 différence à la Protection de la jeunesse.

25           Donc toute l'assiette socio-économique

1 ajoutée aux déterminants de santé que j'ai nommés,  
2 il y a des choses qu'on devrait faire comme  
3 Côte-Nord pour s'assurer que les enfants puissent  
4 grandir dans un milieu stimulant dont ils  
5 pourraient avoir accès à un ensemble de services ou  
6 de loisirs ou même de culture.

7 On parle beaucoup des services aux enfants.  
8 Beaucoup de choses ont été faites dans la région et  
9 au niveau provincial, que ça soit Agir tôt... mais  
10 il y a tout le pan de mur des services des adultes  
11 qui sont des parents. Quand un adulte rentre dans  
12 les services, par exemple, en dépendance - je vais  
13 donner cet exemple-là - est-ce que la dimension du  
14 fait que cet adulte-là est aussi un parent est  
15 réellement adressée ou tenue compte dans les  
16 services?

17 Je ne dis pas que ça ne l'est pas, mais  
18 est-ce que ça l'est suffisamment? Il y a un impact  
19 quand un adulte rentre pour des services en  
20 dépendance quand il est un parent. Il y a un impact  
21 collatéral - je ne sais pas si c'est le bon terme,  
22 on va dire que oui - collatéral important. La même  
23 chose pour les services en santé mentale, il faut  
24 absolument s'occuper de l'adulte qui est un parent.

25 Évidemment, on vous a parlé des défis de

1 main-d'oeuvre et la Protection de jeunesse n'est  
2 pas... on n'est pas épargné dans le défi de la  
3 main-d'oeuvre. On a effectivement, historiquement,  
4 dans les dernières années, quand on avait des  
5 postes de disponibles à la Protection de la  
6 jeunesse, on trouvait preneur. Où c'était plus  
7 difficile, c'était de remplacer nos gens qui  
8 étaient temporairement, là, pas sur leur poste,  
9 donc nos femmes enceintes, des congés de maladie...

10 Là, force est de constater dans la dernière  
11 année que même les postes sont difficiles à doter.  
12 On a réagi, on a une liste d'attente importante à  
13 l'évaluation des signalements depuis à peu près  
14 neuf mois et c'était dû à deux phénomènes. On a  
15 effectivement une... on a une augmentation des  
16 signalements, donc, traités et retenus, là, dans  
17 toute notre trajectoire, mais on a aussi eu des  
18 plans de poste dépourvus.

19 Parce qu'on a des... bon, on engage des  
20 jeunes femmes. Ma Isabelle, vingt-deux (22) ans,  
21 après un certain temps, bien, elle tombe enceinte,  
22 elle quitte, elle revient. Donc, de remplacer nos  
23 Isabelle dans nos services, ça a été plus  
24 difficile, ce qui fait qu'on a rehaussé notre plan  
25 de poste pour réussir... on avait beaucoup de

1 stagiaires, et ces stagiaires-là, quand ils ont  
2 terminé en avril, on a pu leur offrir des postes.

3 Ça fait qu'on s'est trouvé, je  
4 pense, des solutions. On n'avait pas de  
5 financement, au départ, pour surdoter. On l'a fait  
6 pareil. Ma gouvernance, le PDG, le PDGA, nous ont  
7 permis d'avoir des mesures pour s'assurer qu'on  
8 puisse avoir un plan de poste un peu plus pourvu.

9 Parce que dans l'est du territoire, par  
10 exemple, au bureau de Sept-Îles, on a été un  
11 certain temps, on avait soixante-dix pour cent  
12 (70 %) du plan de poste à l'évaluation orientation  
13 qui était dépourvu. Il me restait trois  
14 intervenantes sur dix (10). Ce qui veut dire que  
15 s'il y avait trois codes 1 dans une journée, trois  
16 situations d'urgence qu'il fallait traiter, bien  
17 les trois intervenantes étaient interpellées.

18 Évidemment, dans le bureau de Sept-Îles, on  
19 n'a pas juste des gens qui travaillent à  
20 l'évaluation orientation. Sur la Côte-Nord, on a  
21 fait le choix d'avoir une DPJ... à l'époque, on  
22 parlait de « DPJ maximale », « minimale », bon, une  
23 DPJ qui s'occupe, évidemment, de la rétention des  
24 signalements, l'évaluation, mais aussi de  
25 l'application des mesures du programme

1 qualification des jeunes, des éducateurs en milieu  
2 externe et des familles d'accueil.

3 Et familles d'accueil, pas seulement pour  
4 les... c'est : familles d'accueil jeunesse en  
5 général. Donc ce n'est pas juste pour les jeunes en  
6 difficulté, c'est pour aussi des jeunes qui  
7 auraient besoin d'hébergement en RI-RTF, DIDPTSA,  
8 et santé mentale si on décidait de développer ces  
9 ressources-là. Donc, tout le volet jeunesse pour  
10 familles d'accueil relève de la Direction de la  
11 protection de la jeunesse.

12 Donc, je dirais que dans notre région, ça a  
13 été un choix... ça fait trois en et demi que je  
14 suis DPJ, ce choix-là avait été fait avant que  
15 j'arrive. Et quand je suis arrivée, on a refait  
16 l'analyse de la structure et on l'a maintenue. Et  
17 heureusement qu'on a, je dirais, dans un univers où  
18 on manquait de ressources à l'évaluation des  
19 signalements, heureusement qu'on a maintenu, je  
20 dirais, cette structure-là; parce que ça m'a  
21 permis, moi, comme directrice, de faire un plan de  
22 contingence avec mes équipes et que tout le monde  
23 donne un coup de main à l'application des mesures  
24 et partout, parce qu'on avait besoin d'avoir des  
25 bras et des gens pour faire face au volume qui

1           rentrait.

2                       Donc ça m'a permis une agilité de gestion  
3           qui, je pense, dans une autre type de structure  
4           pour ma région, aurait été peut-être un peu plus  
5           complexe. Je vois des questions qui vont arriver...  
6           Ça fait que pour le défi de la main-d'oeuvre, on a  
7           évidemment une jeunesse, hein, qui arrive dans nos  
8           bureaux.

9                       Isabelle, vingt-deux (22) ans, elle a  
10          besoin de soutien, de formation, d'accompagnement.  
11          Ça fait que, nous, dans notre structure, dans notre  
12          organisation, j'ai des chefs de service, j'ai des  
13          chefs d'équipe qui sont dédiés au soutien à  
14          l'accompagnement, à la supervision avec les  
15          intervenants.

16                      Et on va avoir très bientôt des  
17          spécialistes en activité clinique parce qu'on nous  
18          a donné du financement pour avoir des gens pour  
19          venir nous soutenir, soutenir les équipes, les  
20          nouveaux, mais aussi s'occuper du développement  
21          puis du maintien des compétences de nos plus  
22          anciens. Parce qu'on passe beaucoup de temps à  
23          former, orienter, intégrer les nouveaux, mais il  
24          faut aussi s'occuper de nos plus anciens qui sont  
25          là et qui veulent continuer à se développer.

1                   La transformation du réseau nous a amené  
2 certaines pertes, et je sais que vous avez entendu  
3 parler de l'Association des centres jeunesse du  
4 Québec. Pour une région comme la nôtre, c'est  
5 extrêmement préoccupant de ne plus avoir une  
6 instance comme celle-là qui est capable... qui  
7 était à l'époque, hein, l'instance qui pouvait nous  
8 faire réfléchir sur les meilleures pratiques qu'on  
9 pouvait se réseauter.

10                   Si on avait une question, si on avait un  
11 enjeu, on avait une instance d'experts qui  
12 pouvaient nous soutenir, nous encadrer, nous donner  
13 des cadres de référence, ce qui n'est plus le cas  
14 présentement. En plus, hein, sur la Côte-Nord, je  
15 n'ai pas d'université. On a des campus  
16 universitaires, hein, l'Université du Québec à  
17 Chicoutimi qui a un petit campus à Sept-Îles qui  
18 sont très proactifs. Ça n'enlève rien à ces  
19 gens-là. Puis on a l'Université du Québec à  
20 Rimouski qui couvre l'ouest du territoire avec une  
21 offre de service qui est en développement, mais qui  
22 est...

23                   Et quand on n'a pas accès aux chercheurs,  
24 quand on n'a pas accès à des gens qui peuvent nous  
25 aider à réfléchir dans notre région, dans la

1       réalité de notre région, ça nous rend encore plus  
2       vulnérables. On est en lien avec des chercheurs,  
3       entre autres, avec Tonino Esposito, et tout ça, il  
4       vient dans notre région une fois par année à peu  
5       près. J'essaie de le faire venir pour discuter avec  
6       mon équipe de gestion sur les données probantes,  
7       parce qu'il faut continuer à réfléchir.

8               Les enfants d'hier et les besoins des  
9       enfants de demain changent. Il faut être agile, il  
10      faut rester curieux, il faut être nourri. Donc, ça,  
11      pour nous, c'est une perte dans notre région qui  
12      nous rend encore plus vulnérables pour s'assurer de  
13      la qualité de service puis de rester à l'affût des  
14      meilleures pratiques.

15             Quelle instance pourrait remplacer la CGQ  
16      ou une instance qui pourrait continuer à nous faire  
17      réfléchir? Et toute instance serait bienvenue. Il y  
18      a l'INESSS qui a un certain rôle. Il y a l'INSPQ  
19      qui peut jouer un certain rôle, mais dans  
20      l'expertise sociale de la Protection de la  
21      jeunesse, entre autres, je pense qu'il va falloir  
22      qu'on réfléchisse à autre chose, mais je j'ai pas  
23      la solution de l'instance, laquelle, mais du moins  
24      il va falloir qu'il y en ait une.

25             J'ai une attente par rapport à la

1 Commission. Je pourrais en avoir toute une liste,  
2 mais j'en ai une. Ça fait seulement trois ans et  
3 demi que je suis DPJ, mais depuis à peu près un an  
4 et demi, et bien avant les événements de Granby, je  
5 sens un certain effritement dans le consensus  
6 social au Québec sur la protection des enfants.

7 On est pris dans un dilemme dans les  
8 principes de base qui sous-tendent cette loi-là sur  
9 le maintien des enfants à tout prix dans leur  
10 milieu ou de retirer tous les enfants qui vivent un  
11 certain niveau de maltraitance, les retirer de leur  
12 milieu familial.

13 Je pense qu'on n'est pas très loin de ce  
14 qui se passe de façon mondiale ou les oppositions  
15 de vision, de philosophie, la gauche, la droite,  
16 mais si j'ai une attente par rapport à la  
17 Commission, c'est comment pouvons-nous avoir...  
18 est-ce qu'il faut avoir un nouveau consensus au  
19 Québec sur qu'est-ce qui est l'intérêt de l'enfant?  
20 Est-ce qu'il faut revoir la primauté de la  
21 responsabilité parentale ou pas? Je n'ai pas les  
22 réponses.

23 J'applique une loi avec des principes qui à  
24 mon sens ont besoin d'être soit revisités,  
25 renommés, de se redonner une légitimité d'agir.

1 Parce que présentement, je trouve que pour mes  
2 intervenants, cette légitimité-là d'agir s'est  
3 effritée, et c'est devenu difficile.

4 Donc, pour l'attraction des ressources, il  
5 va falloir revoir, je pense, les conditions  
6 d'exercice et les conditions de travail des  
7 intervenants à la Protection de la jeunesse, parce  
8 que l'exode ne fait que commencer. Et ce n'est pas  
9 parce que les gens n'aiment pas le travail qu'ils  
10 font, mais c'est rendu difficile.

11 Et dans une région comme la nôtre, où c'est  
12 des petits milieux, des Marlène Gallagher sur la  
13 Côte-Nord, là, il y en a une. Et j'ai des  
14 intervenants que leur nom, il n'y en a seulement  
15 un. Donc, ils portent le message de vouloir  
16 protéger les enfants du mieux qu'ils peuvent avec  
17 les ressources qu'ils ont, les moyens qu'on a, mais  
18 c'est rendu extrêmement difficile.

19 Ça fait que si à la fin de la Commission,  
20 en novembre 2020, dans un an, si votre tournée dans  
21 les régions, tout ce que vous allez entendre  
22 peuvent nous ramener à un consensus social, pas  
23 d'unanimité, mais un consensus pour qu'on puisse  
24 refaire un autre quarante (40) ans dans une  
25 nouvelle version 3.0 de la Protection de la

1           jeunesse, bien, je nous dirais collectivement  
2           « bravo ». Je n'ai pas trop dépassé mon temps,  
3           j'espère? Je n'ai pas regardé.

4    Q. **[151]** Ça va, vous avez terminé?

5    R. Oui.

6    Q. **[152]** D'accord. Merci. Alors, on va débiter la  
7           période d'échanges avec Jean-Marc Potvin.

8           M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

9    Q. **[153]** Alors, bonjour, Madame Gallagher.

10   R. Bonjour.

11   Q. **[154]** Merci beaucoup pour votre témoignage. Puis  
12           votre témoignage illustre très, très bien l'immense  
13           pression qui repose sur les épaules d'un DPJ et des  
14           intervenants qui travaillent à la DPJ. Puis de  
15           fait, la Loi de la protection de la jeunesse est  
16           issue d'un consensus social qui doit être renouvelé  
17           de temps à autre parce que les choses évoluent, les  
18           valeurs évoluent, mais vous êtes au coeur de tous  
19           ces dilemmes-là dans l'application de la loi.

20                    Vous avez fait référence au taux de  
21           maltraitance qui est plus élevé sur la Côte-Nord,  
22           des déterminants sociaux de la santé aussi, là, des  
23           problèmes sociaux qui sont très importants, ça  
24           aussi vous met une énorme pression comme DPJ dans  
25           une région. Les DPJ ont souvent dit que la

1 Protection de la jeunesse, c'était une  
2 responsabilité collective, mais c'est plus facile à  
3 dire qu'à matérialiser dans une communauté. Souvent  
4 la DPJ porte ce fardeau-là très lourdement, puis,  
5 avec pas toujours les appuis.

6 Vous avez mentionné également que vous  
7 travaillez tous les jours à trouver des solutions à  
8 la hauteur des leviers que vous avez. Il y a une  
9 démarche qui se fait en Côte-Nord actuellement, une  
10 mobilisation, là, autour de... s'il y a un filet  
11 social, autour des enfants.

12 J'aimerais ça savoir ce que vous pensez de  
13 ça, puis comment on peut relever ce défi-là,  
14 contrer la maltraitance dans une région comme la  
15 Côte-Nord avec les problèmes qui sévissent, avec le  
16 rôle que, vous, vous avez à jouer là-dedans, mais  
17 le rôle des autres acteurs. Est-ce qu'il y a une  
18 démarche actuellement qui est porteuse pour vous?

19 R. Je vous dirais qu'historiquement en Côte-Nord - et  
20 là c'est vraiment mon opinion à moi, et je l'assume  
21 pleinement - en Côte-Nord, on a je pense par moment  
22 fait beaucoup d'actions, mais on a saupoudré nos  
23 énergies. Je pense qu'il est temps qu'on arrive en  
24 Côte-Nord à additionner les compétences, les forces  
25 de chacun.

1                   Le mouvement qui se fait présentement  
2                   auquel je participe, hein, parce que j'ai fait la  
3                   tournée avec... bon, avec l'organisme Éclaire  
4                   Côte-Nord pour, bon, parler des chiffres de la  
5                   Protection de la jeunesse, et tout ça, c'est une  
6                   approche intéressante, mais c'est une approche qui  
7                   va beaucoup vers la petite enfance, hein, les  
8                   zéro/huit (0-8) ans. Avec laquelle je suis  
9                   d'accord, mais il faut avoir une approche globale.  
10                  Il faut avoir une approche qui touche les familles.  
11                  C'est les familles qui ont besoin.

12                  Oui, c'est vrai, il y a des spécifiques  
13                  pour les zéro/huit (0-8) ans, les six/douze (6-12)  
14                  ans. Nos grands oubliés, les six/douze (6-12) ans.  
15                  Combien de fois on l'a dit, on parle... beaucoup de  
16                  programmes pour les adolescents, beaucoup de  
17                  prévention, de programmes spécifiques, que ça soit  
18                  SIT, Négligence, Agir tôt qui s'en vient.

19                  On a beaucoup, beaucoup d'éléments pour nos  
20                  jeunes enfants, nos six/douze (6-12) parce qu'ils  
21                  sont à l'école... l'impression qu'on les oublie un  
22                  peu, mais il faut avoir une approche à mon sens qui  
23                  est beaucoup plus globale. Et j'ai entendu beaucoup  
24                  certains témoins parler de leadership.

25                  La responsabilité collective, voyez-vous,

1 moi, je suis rendue à vouloir moins le dire parce  
2 que quand on parle d'une responsabilité collective  
3 aujourd'hui, c'est comme si c'est tout le monde et  
4 personne à la fois. Donc il y a quelque chose qui  
5 n'a plus de sens, à mon sens, dans cette façon de  
6 le nommer.

7 J'y crois que c'est une responsabilité  
8 collective, mais je pense qu'il va falloir qu'on  
9 trouve un filon différent pour éveiller les gens à  
10 la réalité des enfants sur la Côte-Nord, et moi, je  
11 pense à une approche plus familiale, plus globale.

12 Au CISSS, on a décidé d'essayer de... on  
13 était sur toutes sortes de tables, de concertation,  
14 toutes sortes de comités, c'est vrai on est encore  
15 à ce rendez-vous-là, mais là on essaie d'avoir,  
16 bon, une Table Santé-Qualité de vie Côte-Nord qui  
17 est sectorielle, inter sectorielle où tout le monde  
18 est assis ensemble et qu'on va tenter de se donner  
19 une vision sur les besoins dans les différents  
20 territoires et de les adresser.

21 Est-ce que ça va être porteur? Mais là, il  
22 faut faire différemment. Et est-ce que c'est des  
23 démarches comme Éclaire Côte-Nord est en train de  
24 faire va pouvoir s'inscrire à travers cette  
25 transition-là qu'on est en train de vivre?

1 Probablement. Mais je pense qu'on a... il y a des  
2 réalités qui sont les mêmes en Côte-Nord. La  
3 négligence à Blanc-Sablon, puis la négligence aux  
4 Escoumins, elle est à peu près la même.

5 Il y a des différences, là. Peut-être que  
6 c'est un peu plus les mamans avec des problèmes de  
7 dépendance dans un secteur, dans l'autre c'est  
8 peut-être les papas, mais la trame de fond reste la  
9 même. Ça fait que moi je crois plus à additionner  
10 pour les familles que de retourner dans un silo de  
11 groupes d'âge, de problématiques. Mais ça, c'est  
12 mon humble avis.

13 Q. **[155]** Juste pour bien comprendre. Parce quand vous  
14 parlez de la « Table Santé-Qualité de vie », il y a  
15 aussi les réseaux locaux de partenaires puis la  
16 démarche d'Éclaire Côte-Nord, est-ce que c'est deux  
17 choses en parallèle ou il y a quelque chose qui  
18 s'intègre dans ça?

19 R. Je pense qu'à terme, tout ça va s'intégrer, parce  
20 qu'il y a les responsables d'Éclaire Côte-Nord qui  
21 sont aussi des participants à la Table Santé-  
22 Qualité de vie. À mon sens, on va devoir  
23 additionner tout ça, et non pas que ça soit en  
24 parallèle.

25 Q. **[156]** O.K., il y a un enjeu, là, de ce côté-là.

1 R. Il y a un enjeu là. Et là il va falloir qu'on  
2 additionne nos efforts parce que les enfants n'ont  
3 pas les moyens présentement. À voir l'assiette que  
4 je vous ai présentée, qu'on divise nos efforts.

5 Q. **[157]** C'est ça. Donc, il ne faut pas diviser les  
6 énergies, là, dans une démarche de concertation où  
7 il y aurait différentes visions qui ne seraient  
8 pas...

9 R. Tout à fait.

10 Q. **[158]** Peut-être un élément important aussi qui est  
11 ressorti des auditions qu'on a faites, là. C'est  
12 justement toute la question de la concertation avec  
13 la DPJ. Avec la DPJ, particulièrement, là, les  
14 jeunes nous ont dit à quelques occasions : « La DPJ  
15 n'est pas présent. On n'a pas beaucoup d'accès. On  
16 ne peut pas se concerter. » Donc, il semble y avoir  
17 un grand grand besoin de pouvoir discuter de façon  
18 beaucoup plus fluide avec le DPJ pour assurer la  
19 complémentarité des actions. Il y a le partage  
20 d'informations, mais, ça, on y reviendra une autre  
21 fois.

22 R. Oui.

23 Q. **[159]** Mais cette présence-là de la DPJ dans les  
24 milieux, là, comment... est-ce qu'elle a besoin de  
25 s'articuler davantage? Est-ce que vous avez les

1           moyens de l'articuler, cette présence-là?  
2       R. On est très ambitieux, on est... mais les moyens,  
3           effectivement, pour être plus présent puis de...  
4           puis il y a une réalité aussi que je n'ai pas  
5           mentionnée de la Côte-Nord qui est extrêmement  
6           important, c'est qu'on a neuf communautés  
7           autochtones dans notre région et je suis la DPJ  
8           responsable pour les neuf communautés. Ça fait que  
9           quand on parle de concertation, ça inclut aussi les  
10          neuf communautés qui me demandent, bon, comme DPJ  
11          là, ce qui fait qu'effectivement, on doit se parler  
12          puis on doit se comprendre et c'est en se parlant  
13          qu'on va se comprendre. Ça fait que c'est sûr que  
14          dans les dernières années quand je suis arrivée  
15          comme DPJ, il a fallu que je choisisse un peu les,  
16          je dirais, les partenaires prioritaires, à les  
17          rencontrer parce qu'on est en transformation, hein,  
18          les gens avaient besoin qu'on soit là, qu'on soit  
19          présents auprès d'eux.

20                   Je dirais que la Direction de la protection  
21          de la jeunesse en Côte-Nord a été assez, je dirais,  
22          épargnée, entre guillemets, dans la transformation  
23          parce qu'on est demeurés à peu près dans la même  
24          structure qu'il y avait avant et les chefs de  
25          service qui occupent les postes aujourd'hui sont

1 des chefs de service d'expérience qui étaient là  
2 avant la transformation. Donc, ça nous a, je  
3 dirais, préservés d'un grand chamboulement là pour  
4 le personnel mais il a fallu quand même trouver son  
5 sens dans un grand cirque.

6           Ça fait qu'on a été beaucoup à l'interne et  
7 là, on me donne la permission de sortir un peu plus  
8 à l'externe là, je dis la permission mais je me  
9 donne la permission d'aller un peu plus à  
10 l'externe. Lundi, j'avais une directrice adjointe  
11 qui rentrait en poste, je n'avais pas de directrice  
12 adjointe avant, j'étais une directrice avec des  
13 chefs de service, des intervenants et des agentes  
14 administratives, pas d'APPR, pas de spécialiste en  
15 activités cliniques, pas de... c'était ma  
16 structure. Donc là, je vais pouvoir être un peu  
17 plus à l'externe quoique je l'ai été beaucoup avec  
18 les communautés autochtones, lundi, je m'en vais à  
19 Mingan dans la communauté Inuit, je vais passer la  
20 journée avec des partenaires, je dîne avec la  
21 population et dans l'après-midi, je passe l'après-  
22 midi à répondre aux questions de la population,  
23 j'ai été à Schefferville.

24           Ça fait que là, j'espère avoir, pouvoir  
25 être un peu plus à l'externe pour jouer le rôle de

1           concerter, de comprendre, de s'expliquer, de  
2           recadrer parce qu'il faut toujours revenir à la  
3           distinction entre une famille qui a besoin d'aide  
4           et un enfant qui a besoin de protection. On n'est  
5           pas une loi de services, on est une loi d'exception  
6           et ça, il faut le répéter et donner des exemples et  
7           les gens ont besoin de nous entendre. Du côté  
8           Neskapi, les aînés veulent me parler, ça fait que  
9           là, ça fait trois fois qu'on organise la rencontre  
10          et Dame Nature ne collabore pas, je n'ai pas pu me  
11          rendre mais en février, j'espère pouvoir y aller et  
12          on... on va tenter d'être plus au rendez-vous.

13        Q. **[160]** Je vous remercie. Je vais passer la parole à  
14          mes collègues.

15           LA PRÉSIDENTE :

16          Merci. On poursuit avec Lorraine Richard.

17          Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

18        Q. **[161]** Merci, Madame Gallagher, pour votre  
19          présentation. Ce n'est pas à vous que je vais  
20          apprendre que depuis quelques années, notre taux de  
21          signalements... signalements qui sont retenus, non  
22          retenus, les délais d'entente, les délais pour la  
23          prise en charge des enfants après un signalement  
24          sont extrêmement élevés. La Côte-Nord a un taux  
25          élevé des enfants maltraités, en maltraitance

1 extrême­ment alarmant, vous nous avez fait une  
2 description de certaines causes, bon,  
3 d'éloignement, les moyens de transport, toxicomanie  
4 et tout, c'est un phénomène qui peut aller en  
5 grandissant, soit, mais ce qu'on a entendu, Madame  
6 Gallagher, j'espère que je le prononce bien...

7 R. Ce n'est pas grave, toutes les prononciations sont  
8 bonnes.

9 Q. **[162]** Parfait. Ce qu'on a entendu, c'est comme mon  
10 collègue le disait, c'est que, parce que vous êtes  
11 là d'abord et avant tout aujourd'hui comme, c'est  
12 récent quand même dans votre vie, comme nouvelle  
13 directrice de la Protection de la jeunesse sur  
14 toute la Côte-Nord, c'est tout un défi en soi, mais  
15 on a entendu beaucoup, en tout cas, ça nous a été  
16 dit, l'absence de la DPJ, le peu de service, des  
17 fois, qui était offert, et caetera. On a entendu  
18 aussi que la nouvelle réforme avait fait en sorte  
19 que ce soit en première ligne au niveau de la DPJ,  
20 si je pense en Basse-Côte-Nord, je pense que madame  
21 Beaudoin nous l'avait extrême­ment bien, bien  
22 expliqué hier, que ça s'était effrité au niveau des  
23 services.

24 Vous avez, bon, vous allez faire sûrement  
25 une présentation, vous allez être présente en fin

1 de semaine pour ce qui a été mis sur pied en Côte-  
2 Nord pour la maltraitance de nos enfants mais une  
3 question que mon collègue vous a posée, vous avez  
4 dit : « Ça travaille tout en silo... c'est comme  
5 s'ils saupoudraient un petit peu partout » puis je  
6 fais vous poser une question. Justement, ce n'est  
7 pas normal que des gens des communautés doivent se  
8 prendre puis saupoudrer un petit peu partout parce  
9 que moi, j'ai retenu ce que le maire Réjean Porlier  
10 m'a dit hier et à mes collègues. Il a dit : « Moi,  
11 je veux bien aider quand on vient me dire  
12 comment... comment les enfants sont maltraités chez  
13 nous là, la maltraitance » puis qu'il dit : « Bien  
14 moi, je suis un porteur de ballon. Moi, je veux  
15 aider mais je suis un porteur de ballon » parce que  
16 lui, il va s'occuper des rues, de la municipalité,  
17 des égouts et tout ça mais il est interpellé comme  
18 citoyen puis comme maire de Sept-Îles. Est-ce que  
19 vous ne pensez pas que ça, ça aurait dû venir  
20 justement pour une approche globale du Centre  
21 intégré de Santé et des Services sociaux de la  
22 Côte-Nord, qu'il soit en lien avec des groupes  
23 communautaires, avec vous et avec tous les  
24 intervenants parce que là, tout le monde cherche  
25 partout et puis ça... ce n'est pas vous, vous venez

1 d'arriver, mais on a un système quand même sur  
2 lequel on doit vraiment s'interroger?

3 R. Je... je vais répondre peut-être pas à la  
4 satisfaction de votre question parce que le CISSS  
5 de la Côte-Nord a, effectivement, comme avant...  
6 avant la réforme et après la réforme, les CISSS ou  
7 les CSSS de l'époque ont une responsabilité  
8 populationnelle. Je m'excuse. Donc, effectivement,  
9 on a à répondre aux besoins émergents de la  
10 population en termes de services. Puis la question  
11 que le maire Porlier a posée comme... en termes de  
12 leadership, il a tout à fait raison de poser la  
13 question du leadership. Et quand on parle du rôle  
14 social du DPJ qui est dans la loi indirectement  
15 puis dans nos règlements, on doit déposer un  
16 règlement au conseil d'administration par rapport  
17 au rôle et responsabilité des DPJ, on y fait  
18 référence.

19 Moi, ma réflexion, je me disais, bien comme  
20 un directeur de Santé publique, quand lui, il y a  
21 une éclosion dans une unité de soins, d'un C.  
22 difficile ou de... il prescrit, hein, il va dire :  
23 « Là, il faut tout laver, tout nettoyer, tout... »  
24 et là, je ne suis pas une experte du domaine de la  
25 santé mais je suis en train d'apprendre avec tous

1 mes collègues autour de la table au comité de  
2 direction, bien est-ce que dans le domaine social,  
3 on a l'équivalent? Et est-ce que... puis là je pose  
4 la question, je n'ai pas nécessairement la réponse,  
5 mais le CISSS de la côte-Nord a un leadership au  
6 niveau de la... d'offrir à sa population les  
7 services qu'il doit avoir... qu'il doit avoir,  
8 hein, notre mission là, c'est celle-là. Là, le  
9 leadership ou les conditions favorables pour les  
10 enfants dans un milieu, dans une municipalité, est-  
11 ce que ça appartient nécessairement au CISSS? Je ne  
12 suis pas certaine, Madame Richard.

13 Q. **[163]** Parfait. C'est votre réponse...

14 R. Mais c'est ma réponse à ce moment-ci, à cette  
15 heure-ci dans la... dans la... est-ce que ma  
16 réflexion va... et là, je réfléchis avec vous à  
17 voix haute là dans la mission globale d'un CISSS et  
18 de la responsabilité, je dirais, politique. Vous  
19 êtes quelques députés autour... autour de la table,  
20 hein, quelle est la responsabilité politique de  
21 s'assurer que les enfants grandissent dans des  
22 milieux favorables, les municipalités, les voisins,  
23 moi, comme parent, moi, comme matante, comme  
24 responsable citoyenne autre que DPJ. Pour moi, ça,  
25 ça a tout son sens qu'une instance qui s'appelle un

1 CISSS.

2 Q. **[164]** Parfait. Merci pour votre réponse. Mais moi,  
3 j'ai toujours, on dit, d'ailleurs on l'a redit  
4 ainsi que ça prend tout un village pour élever un  
5 enfant mais de par votre expérience, vous avez  
6 quand même une expérience antérieure à vos  
7 fonctions maintenant de... la directrice de la  
8 Protection de la jeunesse sur la Côte-Nord, le  
9 Centre intégré de santé et services sociaux, en  
10 ayant qu'un seul CISSS sur la Côte-Nord a fait en  
11 sorte que les services se sont effrités là, c'est  
12 ce qu'on a entendu mais je pense que oui, un maire,  
13 parce que je ne veux pas que ce soit mal  
14 interprété, qu'un maire puis tout un village, c'est  
15 en communauté mais ça prend un leadership et le  
16 leadership aurait dû, c'est mon avis là, puis moi,  
17 je le dis, ça aurait dû venir le CISSS parce qu'on  
18 peut parler des causes mais on est d'abord là, moi,  
19 en tout cas, si je suis ici, c'est... puis je pense  
20 que c'est votre but à vous aussi parce que vous  
21 nous avez parlé de Mathieu et Caroline...

22 R. Oui.

23 Q. **[165]** ... mais moi, je veux qu'il y ait plein de  
24 Mathieu et Caroline qui aient des services puis  
25 rapidement. Quand on a des défis telle qu'une

1 région de la Côte-Nord, je vais vous poser une  
2 dernière question parce que le temps file  
3 énormément. Par rapport à l'ensemble du Québec,  
4 bon, on fait piètre figure au niveau de la  
5 maltraitance, au niveau de nos délais d'attente, au  
6 niveau des dossiers retenus puis d'un signalement,  
7 quant à savoir s'il va être pris, est-ce qu'on a un  
8 meilleur score par rapport aux dossiers qui s'en  
9 vont vers la juridic... judiciarisation des  
10 dossiers qui prennent une voie juridique là, est-ce  
11 que notre taux par rapport à d'autres régions au  
12 niveau de la judiciarisation.

13 R. Oui, c'est une question que vous vouliez me poser.  
14 J'ai pu avoir certains chiffres par rapport à notre  
15 taux de mesures volontaires et judiciaires après  
16 une évaluation de signalement et on se compare, il  
17 y a des régions que c'est plus élevé mais quand  
18 on... quand on évalue un signalement puis qu'on  
19 veut aller vers une première mesure, au niveau des  
20 mesures volontaires, on se compare. Où on a un taux  
21 plus élevé de judiciarisation, c'est par la suite  
22 quand un enfant est suivi à l'application des  
23 mesures, dans la loi, après deux mesures  
24 volontaires, on doit judiciariser le dossier et nos  
25 durées de vie de dossiers en Côte-Nord, bien la

1 moyenne c'est à peu près trente (30) mois. Donc, si  
2 c'est trente (30) mois, de façon mathématique,  
3 c'est sûr qu'en bout de piste, je vais avoir plus  
4 de dossiers judiciarisés. Donc, notre taux et je  
5 n'ai pas les chiffres sur la judiciarisation de nos  
6 dossiers à l'application des mesures là, au niveau  
7 provincial, je n'ai pas pu avoir accès à ces  
8 données-là mais compte tenu de la durée de vie de  
9 nos dossiers, je serais portée à croire que nos cas  
10 sont effectivement plus judiciarisés en Côte-Nord;  
11 pour la durée de vie, probablement aussi, toute  
12 l'assiette que je vous ai présentée au départ, on a  
13 probablement une chronicité de nos situations  
14 familiales qui demandent plus de temps avant de  
15 rétablir la situation, tout à fait.

16 Q. **[166]** Merci beaucoup.

17 R. Merci.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci. Alors, on poursuit avec Danielle Tremblay.

20 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

21 Q. **[167]** Bonjour, Madame Gallagher.

22 R. Bonjour.

23 Q. **[168]** Vous ne voulez plus ou pas utiliser le terme  
24 de « responsabilité collective » mais vous en  
25 parlez, vous la décrivez la responsabilité

1 collective quand vous appelez au leadership  
2 politique, à comment la société se positionne à  
3 l'égard des enfants et des conditions de vie dans  
4 lesquelles ils sont. Vous savez, depuis qu'on est  
5 ici puis, bon, on l'a entendu ailleurs aussi, il y  
6 a énormément de commentaires négatifs à l'égard de  
7 la DPJ et vous, vous nous avez parlé de nouveau  
8 consensus social, de redonner à la DPJ une  
9 légitimité... une légitimité d'agir, bon. Comment  
10 on peut davantage arrimer le rôle de la DPJ qui  
11 est, effectivement, un rôle dans des situations  
12 exceptionnelles à un consensus plus social? Parce  
13 que la DPJ souvent c'est : on en fait trop, on n'en  
14 fait pas assez, bon, alors quelle est votre vision  
15 à cet égard-là?

16 R. On va... on va sûrement adresser des éléments de  
17 vision comme celui-là dans le mémoire que les DPJ  
18 vont... vont déposer et je... dans ma région, je  
19 disais tout à l'heure, la distinction à faire entre  
20 le besoin d'aide et le besoin de protection et je  
21 sais que je ne suis pas la seule DPJ, est  
22 continuellement à ramener, hein, qu'est-ce que...  
23 qu'est-ce qui est une situation qui fait que l'État  
24 va intervenir dans une famille parce que c'est ce  
25 que la Protection de la jeunesse est, c'est l'État

1 qui intervient dans la vie d'une famille parce que  
2 l'enfant est en danger. Donc ça, il y a beaucoup  
3 d'enseignements à faire et il y a beaucoup  
4 d'attentes nous concernant, et je peux comprendre  
5 que les gens ont... sont très critiques à notre  
6 égard parce qu'on a aussi la pensée magique que la  
7 Protection de la jeunesse, quand une famille est  
8 suivie par nos services, qu'on a tous les leviers  
9 et qu'on a une baguette magique quand on amène une  
10 famille à la Chambre de la jeunesse, par exemple,  
11 pour faire ordonner aide, conseil et assistance et  
12 collaborer avec la Protection de la jeunesse, ce  
13 n'est pas magique, ça prend plein de stratégies  
14 d'intervention, ça prend plein de... ça fait que je  
15 peux comprendre les critiques parce que vu de  
16 l'extérieur et quand on n'a pas vécu l'interne de  
17 la Protection de la jeunesse, les gens peuvent  
18 dire : « Mais voyons, ça prend bien du temps », ce  
19 n'est pas linéaire non plus la vie d'un enfant dans  
20 un parcours de services, ce n'est pas une addition.  
21 C'est très complexe de prendre des décisions  
22 entourant des enfants puis on a, effectivement,  
23 dans la loi toute la notion, bon, de la  
24 confidentialité, de donner de l'information  
25 nécessaire et pertinente. Mais quand je pense à

1 Isabelle, vingt-deux (22) ans, qui sort de  
2 l'université et qu'elle doit faire une entente  
3 multisectorielle avec les policiers puis qu'on  
4 l'accompagne, qu'on lui dit là comment faire les  
5 choses théoriquement, le pertinent est nécessaire.  
6 Mais écoutez, ça peut prendre toutes sortes de  
7 couleurs et ça prend toutes sortes de couleurs  
8 dépendant de... c'est tout un art le travail qu'on  
9 fait à la Protection de la jeunesse et des fois, ce  
10 que je dis à mes partenaires puis je vais vous le  
11 dire, c'est : il faut que les gens nous fassent  
12 confiance aussi. Moi, quand je vais voir un médecin  
13 puis qu'il me dit : « Vous avez besoin  
14 d'antibiotiques, Madame Gallagher », mais je fais  
15 confiance, je prends mes antibiotiques puis... mais  
16 quant à la Protection de la jeunesse, on est en  
17 train d'intervenir avec une famille, « faites-nous  
18 confiance. »

19 Q. [169] Vous avez abordé dans votre présentation le  
20 fait que l'accès aux services pour les parents,  
21 pour les adultes qui sont parents. Un des objectifs  
22 de la réforme, c'était justement de permettre aux  
23 gens de travailler ensemble, de tenter de briser  
24 les silos, que les directeurs soient assis autour  
25 des mêmes tables pour être capables d'établir

1           davantage de fluidité et vous nous en reparlez, on  
2           est plus de quatre ans plus tard, comment ça s'agit  
3           dans la réalité, comment dans votre région, ça  
4           s'agit tout ça puisque vous nous en parlez encore  
5           quatre ans plus tard?

6       R. Et je... vous savez au-delà des structures là, ça  
7       va toujours être un enjeu de faire comprendre les  
8       besoins de services. Il y avait ce problème-là  
9       avant le CISSS, on a le problème aujourd'hui,  
10       moins, je dirais, moins vrai, par contre, parce  
11       que, par exemple, je vais vous donner des exemples  
12       concrets là. On a des cas complexes, hein, qui  
13       arrivent à la Protection de la jeunesse avec des  
14       enfants qui ont beaucoup de besoins puis des  
15       parents qui ont beaucoup de besoins. Quand c'était  
16       difficile d'avoir des accès à travers nos guichets  
17       d'accès, on s'est donné une structure dans notre  
18       organisation, bon, qui s'appelle la gestion de nos  
19       cas complexes. J'ai un cas en particulier en tête  
20       qui, heureusement, on était un CISSS parce que  
21       comme DPJ, je ne le sais pas comment est-ce qu'on  
22       serait arrivés à répondre à l'ensemble des besoins  
23       de ce jeune-là. On avait besoin de préposés aux  
24       bénéficiaires, on avait besoin d'infirmières, on  
25       avait besoin de lit adapté, on avait besoin d'une

1 panoplie de services autour de cet enfant-là puis  
2 de la famille puis heureusement, qu'on était un  
3 CISSS parce que j'ai été capable d'avoir tout le  
4 monde dans une conférence téléphonique de dire :  
5 « Mathieu a besoin de, qui peut m'aider? » Tout le  
6 monde a levé la main, on s'est coordonnés. Et  
7 avant, il a fallu que je passe pas mon DG, que le  
8 DG passe par l'autre DG et que là, ça descende puis  
9 que finalement, dans la structure, je ne sais pas  
10 quand est-ce que j'aurais pu avoir des réponses.  
11 J'ai accès au conseil multidisciplinaire, à un  
12 conseil des infirmiers, infirmières, il y a le CMDP  
13 que je n'ai pas encore réussi à rencontrer mais je  
14 n'en ai pas huit à aller cogner aux portes pour  
15 essayer de trouver un rendez-vous pour parler aux  
16 gens. Donc, l'accessibilité est plus rapide à  
17 certaines instances et on a dans nos transitions  
18 pour nos dix-huit (18) ans, j'ai pris la décision  
19 comme DPJ dans les derniers... dans les dernières  
20 années, j'ai des intervenants qui font le suivi  
21 d'enfants qui ont aujourd'hui dix-neuf (19) ans  
22 puis j'ai dit : « Vous gardez ces enfants-là, on va  
23 les mettre en LSSSS, le temps qu'on... on trouve  
24 une façon de solidariser les services autour de ces  
25 jeunes-là ». Donc, j'anime des conférences

1           téléphoniques avec tous les chefs de service  
2           concernés pour s'assurer qu'on ait une solidarité  
3           autour de ces jeunes-là qui sont encore en famille  
4           d'accueil, qui sont encore, pour être sûr que ces  
5           jeunes-là trouvent leur place dans les services. Ça  
6           fait que ça, c'est une... c'est des réussites qu'on  
7           a présentement sur lesquelles on va pouvoir  
8           continuer à faire des choses plus ensemble. Mais  
9           c'est sûr qu'à travers la transformation, ma  
10          collègue, madame Tremblay, le disait hier : « Oui,  
11          il a fallu gérer un peu de cahot », personne la  
12          voulait cette transformation-là. Il y a cinq ans,  
13          je ne la voulais pas plus cette transformation-là  
14          comme directrice, j'ai perdu mon poste. Il a fallu  
15          que je réapplique, il a fallu, hein, on était tous  
16          dans cette condition-là. Aujourd'hui, c'est un état  
17          de fait. Donc, prenons tout ce que cette réforme-là  
18          peut donner aux usagers puis allons de l'avant. Ça  
19          fait que, mais effectivement, on a géré du cahot  
20          mais on est en train d'avoir des, je dirais, des  
21          belles réussites et on va continuer là-dessus. Mais  
22          ce n'est pas gagné parce que les gens changent dans  
23          les structures là, hein, il y a beaucoup de  
24          roulement de personnel au niveau des directeurs et  
25          des chefs de service aussi, ça fait que ça, c'est à

1 reprendre. Mais une fois que les mécanismes vont  
2 être bien instaurés, ça va aller au-delà des  
3 personnes.

4 Q. **[170]** Merci beaucoup.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[171]** Alors, moi, j'avais une... première question,  
7 Madame Gallagher, ça concerne les intervenants.  
8 Tout le monde nous a dit : « En général, les  
9 intervenants, c'est du bon monde, ils ont du coeur,  
10 ils se démènent, on comprend le roulement et tout  
11 ça ». Mais là où je veux intervenir avec vous,  
12 c'est qu'on a aussi entendu que les intervenants  
13 ont perdu leur autonomie, leur jugement clinique  
14 est moins pris en compte, ils sont pris dans la  
15 paperasse, la performance, la lourdeur, que  
16 dépendant de quel programme les enfants, ils ont  
17 trois, quatre, cinq questionnaires à qui répondre,  
18 qu'elles n'ont pas le temps ou on ne leur permet  
19 pas de faire l'accompagnement des nouvelles puis  
20 là, je ne vous parle pas forcément de Sept-Îles et  
21 Baie-Comeau mais dans les régions plus isolées où  
22 c'est encore plus nécessaire l'accompagnement des  
23 nouvelles, comment vous voyez cet... ce que nous  
24 ont dit ces personnes-là concernant vraiment les  
25 intervenants qui sont sur le terrain?

1 R. Ma première réaction, c'est que je suis étonnée,  
2 étonnée et préoccupée parce que si c'est le cas, si  
3 c'est la perception du personnel, il va falloir  
4 qu'on aille adresser ça et ça presse, hein, si  
5 c'est le cas là, je... donc ça, ma première  
6 réaction, je vous dirais que je suis extrêmement  
7 étonnée. Pour ma Direction, je n'ai pas  
8 d'intervenants qui relèvent de deux, trois chefs de  
9 service là, on a un chef de service, comme on dit  
10 dans le langage plus industriel, c'est très  
11 « line », très, et on souhaite le garder de cette  
12 façon-là pour les intervenants.

13 Pour les nouveaux intervenants qui  
14 arrivent, je peux comprendre par moment qu'ils  
15 peuvent dire : « J'ai pas mon autonomie  
16 professionnelle puis j'aimerais... » mais quand on  
17 a à décider, par exemple, du retrait d'un enfant ou  
18 pas d'un milieu, bien ce n'est pas une question  
19 d'autonomie professionnelle, c'est de s'assurer  
20 qu'on va prendre les bonnes décisions au bon  
21 moment.

22 Q. [172] Et?

23 R. Mais c'est préoccupant si des gens nous a ramené ça  
24 et vous savez, quand on entend des témoignages de  
25 ce type-là, bien, moi, ma responsabilité après,

1 c'est de partir avec mon petit baluchon puis mon  
2 petit bâton de pèlerin et essayer d'aller  
3 comprendre qu'est-ce que tout ça veut dire pour  
4 certains intervenants et j'espère que ce n'est pas  
5 le cas et si c'est le cas, bien j'ai une  
6 responsabilité comme directrice de rétablir tout  
7 ça.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci. Je vais passer la parole à André Lebon.

10 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

11 Q. **[173]** Bonjour, Madame Gallagher.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[174]** Je retire ma question sur les familles  
14 d'accueil parce que la table des DPJ va déposer un  
15 mémoire puis la question n'est pas juste Côte-Nord,  
16 ça fait que j'aurai la chance puis les DPJ vont  
17 venir nous rencontrer au mois de décembre, alors  
18 je... je la retire.

19 Vous avez parlé d'Isabelle. Je suis bien  
20 content que vous ayez ajouté Isabelle à Mathieu  
21 puis tout ça. Mais moi, je vais vous poser une  
22 question : à la table des directeurs de la  
23 Protection de la jeunesse, quand vous vous  
24 réunissez, pouvez-vous me dire quelle ancienneté  
25 vous avez par rapport à vos collègues, vous êtes la

1 troisième plus vieille, la deuxième plus vieille,  
2 la quatrième?

3 R. Je...

4 Q. **[175]** Vous m'avez déjà répondu à ça, c'est pour ça  
5 que je vous la pose?

6 R. Oui, là, je... mais c'est parce que ça a... ça a  
7 bougé encore depuis qu'on s'est parlé...

8 Q. **[176]** Bien oui, parce qu'ils sont plus jeunes que  
9 vous?

10 R. Et là, vous allez me voir compter sur mes doigts,  
11 c'est terrible faire ça mais je veux être sûre de  
12 la réponse. Je pense que je suis la quatrième ou la  
13 cinquième en ancienneté.

14 Q. **[177]** Vous m'avez dit quatrième au mois de juin.

15 R. Oui.

16 Q. **[178]** Alors, peut-être qu'il faut ajouter une  
17 Marlene, on va parler de Mathieu...

18 R. Oui.

19 Q. **[179]** ... on va parler de Caroline...

20 R. Oui.

21 Q. **[180]** ... on va parler d'Isabelle puis on va parler  
22 de Marlene. Alors, c'est tout. Merci.

23 R. Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Alors, on a le temps pour une autre

1 intervention de Michel Rivard.

2 M. MICHEL RIVARD, vice-président :

3 Q. [181] Merci. Alors, j'ai bien hâte, Madame  
4 Gallagher, de lire la présentation des DPJ surtout  
5 sur les conditions de travail puis les dossiers, le  
6 nombre de dossiers là, j'ai bien hâte de vous lire,  
7 les DPJ, là-dessus. Je sais que ça intéresse  
8 beaucoup de monde. Moi, je vais revenir sur deux  
9 petites choses qui ont été dites là, rapidement là,  
10 lors des témoignages que j'ai entendus parce qu'on  
11 sait qu'en Basse-Côte-Nord là, il y a beaucoup de  
12 population anglophone là, il semble qu'il y a un  
13 problème, je ne le sais pas, on nous a dit ça mais  
14 je veux vous entendre là-dessus, qu'au niveau de  
15 RTS, au niveau que lorsqu'on veut faire une  
16 signalement, lorsque notre langue c'est l'anglais,  
17 ça semble difficile. Alors ça, c'est la première  
18 question. Puis la deuxième : l'avocate de l'aide  
19 juridique est venue nous dire que souvent les  
20 ordonnances, l'exécution d'ordonnances est confiée  
21 aux DPJ, selon la *Loi sur la protection de la*  
22 *jeunesse*, souvent les ordonnances ne sont pas  
23 exécutées parce qu'il n'y a pas de services puis  
24 tout ça, est-ce que c'est exact ces deux choses-là?  
25 C'est mes deux seules questions? Merci.

1 R. Par rapport au service de RTS, on a des gens qui  
2 sont bilingues à RTS. Bon. C'est sûr que les gens  
3 qui sont bilingues ne sont pas toujours celles qui  
4 prennent le téléphone ce matin-là parce qu'on a une  
5 rotation de nos gens, ça fait que c'est sûr que ça  
6 se peut que madame Beaudoin qui appelle pour faire  
7 un signalement, qu'elle tombe avec quelqu'un qui  
8 parle français mais que ça va être basculé à  
9 quelqu'un qui parle anglais. Ça fait que ça, on a  
10 une bascule qui se fait mais ça se peut que la  
11 première réponse soit faite en français avec  
12 quelqu'un qui, excusez l'expression, va baragouiner  
13 un peu son anglais, mais la bascule se fait parce  
14 qu'on a des postes bilingues réservés à la  
15 réception traitement des signalements.

16 Pour ce qui est d'une ordonnance  
17 exécutoire, c'est sûr qu'on a un certain nombre  
18 d'ordonnances entre autres pour des évaluations en  
19 pédopsychiatrie qui sont difficiles à faire  
20 respecter dans un délai raisonnable compte tenu, on  
21 vous a parlé de la réalité des pédopsychiatres, il  
22 faut toujours évaluer si on envoie l'enfant à  
23 l'extérieur pour avoir cette évaluation-là, quel  
24 est l'impact clinique de l'envoyer à l'extérieur  
25 puis qu'est-ce que ça va vouloir dire.

1                   On a aussi un certain nombre d'évaluations  
2 pour des services en psychologie qui ont été  
3 difficile à... à resp... bien, à respecter dans un  
4 délai raisonnable parce qu'on a, par exemple, à la  
5 Protection de la jeunesse, j'ai un plan de poste de  
6 quatre psychologues et ça fait à peu près douze  
7 (12) ans qu'on cherche le quatrième et il n'y a pas  
8 beaucoup de pratiques privées en Côte-Nord, on n'a  
9 pas beaucoup de firmes qui peuvent venir nous  
10 appuyer pour les évaluations et tout ça, il n'y en  
11 a pas beaucoup. Ce qui fait que là aussi, il faut  
12 bien évaluer si on envoie Mathieu à l'extérieur  
13 pour une évaluation psychologique, est-ce que c'est  
14 opportun ou pas? Ça fait que ça arrive dans  
15 certains services plus spécifiques que le service  
16 est plus difficile à rendre, tout à fait.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Trois secondes qui restent.

19 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

20 Q. **[182]** J'ai voulu faire vite avec ma question, c'est  
21 parce que vous aviez abordé vous-même le contexte  
22 actuel qu'en l'absence de la CJQ, les DPJ là, ceux  
23 qui ont le même rôle que vous, ils étaient plus  
24 laissés à eux-mêmes, moins de soutien, moins de  
25 communautés de pratique, c'est pour ça que j'ai

1 voulu souligner l'âge et l'ancienneté des DPJ qui  
2 dans ce contexte, avec l'absence que vous avez  
3 nommée, sont un sujet de préoccupation que la  
4 Commission entend, ça fait que vous l'aviez  
5 souligné, je voulais juste le mettre en évidence,  
6 que ça va du haut en bas de l'échelle.

7 R. Ça rend l'arrivée des nouveaux DPJ, ça nous rend  
8 encore plus vulnérables dans le rôle qu'on joue et  
9 je vous dirais qu'heureusement, que le réseautage  
10 entre les DPJ est encore présent et que c'est une  
11 grande famille. Je... heureusement!

12 Q. **[183]** Bon. Merci.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, l'heure que nous avons ensemble est déjà  
15 passée, Madame Gallagher, merci pour votre  
16 témoignage. Vous nous avez fait part de vos  
17 attentes vis-à-vis de la Commission. Alors, je me  
18 permets de vous faire part de mes attentes aussi,  
19 c'est-à-dire que vous, les... les DPJ qui  
20 connaissez ça, qui êtes dedans, peu importe le  
21 nombre d'années, alors moi, mes attentes, c'est que  
22 vous arriviez avec un diagnostic que vous vous  
23 voulez bien saisir l'occasion de partager avec nous  
24 et avec la société et surtout, nous arriver avec  
25 des solutions aussi pour nous aider dans notre

1 travail.

2           Alors, je vous remercie infiniment et  
3 c'était notre dernier témoin à Sept-Îles. Merci,  
4 Madame Gallagher, pendant que vous allez quitter,  
5 je vais prendre quelques secondes pour remercier  
6 beaucoup de gens, c'était notre première itinérance  
7 à Sept-Îles, alors merci à l'équipe technique;  
8 merci, greffiers et greffières; merci à nos  
9 adjointes; merci à la sécurité, tout ce monde-là,  
10 le personnel des hôtels, tout ce travail que vous  
11 faites dans l'ombre, bien nous, ça nous permet de  
12 faire notre travail ici avec sérénité, alors merci  
13 beaucoup.

14

15 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

16

---

1        SERMENT D'OFFICE

2

3        Nous, soussignées, **ODETTE GAGNON**, et **DIANE**  
4        **BEAUCHAMP**, sténographes officielles, dûment  
5        assermentées, certifions sous notre serment  
6        d'office que les pages qui précèdent sont et  
7        contiennent la transcription fidèle et exacte des  
8        notes recueillies au moyen de l'enregistrement  
9        numérique, le tout hors de notre contrôle et au  
10       meilleur de la qualité dudit enregistrement, le  
11       tout, conformément à la Loi.

12       Et nous avons signé,

13

14

15

16

---

17        **ODETTE GAGNON**

18

19

20

21

22

23

---

24        **DIANE BEAUCHAMP**